

## NOTICE

SUR

### A.-A. FAUVEL

---

Albert-Auguste Fauvel naquit à Cherbourg en 1851. Dès son enfance, il montra un goût très vif pour l'histoire naturelle. Fils d'un officier de marine distingué, il hérita, en outre, de son père de l'amour de la mer et des voyages. En 1872, à peine âgé de 21 ans, il entrait dans l'Administration des Douanes Maritimes Chinoises et partait pour la Chine où il devait résider de longues années. Il y dressa une carte détaillée de la Province du Shantung<sup>1</sup>, puis il eut la bonne fortune de découvrir et de décrire l'*Alligator sinensis* Fauvel, la seule espèce asiatique de ce genre que l'on croyait alors spécial à l'Amérique.

Chargé, en 1880, d'organiser la section chinoise de l'Exposition Internationale des Pêches de Berlin, il fit une fructueuse croisière dans l'archipel des Chusan et eut ainsi l'occasion de réunir de précieuses collections de Poissons, Mollusques et Crustacés, dont plusieurs espèces étaient nouvelles, et un matériel de pêche indigène important.

Revenu en France en congé, il épousa, en 1882, M<sup>le</sup> M. de La Vaulx qui l'accompagna ensuite en Chine.

1. Carte de la Province du Shantung. Paris, Lanée, 1877.

Mais, au moment du bombardement de Fou-Tchéou par l'amiral Courbet, il quitta le service de la Chine et rentra en France où il ne tarda pas à être nommé Inspecteur des Messageries Maritimes, ce qui lui procura l'occasion de retourner plusieurs fois en Chine et de faire de nombreux et longs séjours en Orient, dans l'Inde, à Java, en Argentine, au Brésil, à Madagascar, à la Réunion et aux Seychelles.

Les nombreuses collections de Zoologie, de Botanique, de Pétrographie, récoltées au cours de ses voyages, lui valurent le titre de Correspondant du Muséum de Paris.

Sinologue distingué, il s'était fait, en outre, une spécialité des questions coloniales sur lesquelles il publia de très nombreux articles.

Ayant enfin pris sa retraite, A.-A. Fauvel était revenu se fixer à Cherbourg, son pays natal. Il n'eut hélas ! guère le temps d'en jouir ; quelques mois plus tard, en novembre 1909, une mort prématurée l'enlevait à l'affection des siens alors qu'il semblait avoir encore devant lui un long avenir scientifique.

Indépendamment de nombreux articles dans les revues françaises et étrangères, les principaux ouvrages d'A.-A. Fauvel, relatifs à l'histoire naturelle, sont les suivants :

*Alligators in China.* Royal Asiatic Society, North China Branch, 13 déc. 1878.

*Chinese plants in Normandy.* Ibid., Hong-Kong, 1884.

*Promenades d'un Naturaliste dans l'archipel des Chusan.* Mém. Soc. Nat. Sciences Natur. Cherbourg, t. XXII-XXIV, 1880.

*Catalogue des plantes recueillies aux environs de Tché-Fou par M. A.-A. Fauvel déterminées par*

*M. A. Franchet.* In-8°, 216 p., ibid., Cherbourg, 1884.

*La Province chinoise du Chan-Toung, Géographie et Histoire Naturelle.* Rev. Quest. Scient. de Bruxelles, 1890-91-92.

*Les Sériceigènes sauvages de la Chine.* Paris, Leroux, 1895.

Le mémoire sur le Cocotier de Mer devait faire partie d'un ouvrage considérable sur les Iles Seychelles, dont le premier volume, relatif à la cartographie<sup>1</sup>, édité par ordre du Gouvernement des Seychelles, a seul paru, la publication ayant été interrompue par la mort de l'auteur.

Je suis très reconnaissant au regretté D<sup>r</sup> Heckel d'avoir bien voulu faire paraître dans les *Annales du Musée Colonial* cette Monographie du Cocotier des Seychelles à laquelle mon frère aîné avait consacré tant d'années de patientes recherches et dont il avait tant désiré voir la publication.

Pierre FAUVEL.

1. *Unpublished Documents on the History of the Seychelles Islands anterior to 1810, together with a Cartography* (in-8°, 417 p. avec Atlas de 38 cartes. Mahé, Seychelles, 1909).

---



# LE COCOTIER DE MER DES ILES SEYCHELLES

(*Lodoicea Sechellarum*)

par A.-A. FAUVEL.

## CHAPITRE I

Noms et histoire du fruit :

- 1<sup>o</sup> d'après les anciens navigateurs : Ant. Pigafetta, 1519; João de Barros, 1553; Garcia de Orta, 1560; Jan Huygen van Linschoten 1579;
- 2<sup>o</sup> d'après les naturalistes, poètes, voyageurs : Dalechamps, 1587; Camoëns, 1572; Christophorus Acosta, 1593; Carolus Clusius, 1593-1603; Pyrard de Laval, 1602; Jean Bauhin 1619; Nieremberg, 1633; John Johnston, 1662; D. Chabreus 1677; François Redi, 1685; John Ray, 1686; Pomet, 1694 et 1735; L. Plukenet, 1696; Valentin, 1732; Wormius, 1655; Samuel Dale, 1739; Weinmann, 1745; G. E. Rumphius, 1750; etc.

Description et usages du fruit d'après ces auteurs.

Le Cocotier de Mer des Iles Seychelles est un des arbres les plus rares et les plus curieux qui existent. En effet, on ne l'a jamais trouvé que dans une île et deux îlots de ce merveilleux archipel des Seychelles, situé au milieu de l'Océan Indien, à quatre degrés et demi au sud de l'Équateur, entre l'Afrique et les îles de Sumatra et de Java, l'Inde et Madagascar, et séparé de la côte la plus proche (celle de l'île de Madagascar) par 275 lieues de mer et des profondeurs atteignant plus de 3.600 mètres. Il n'y fut découvert, dans l'île Praslin, qu'en 1769, soit 27 ans seulement après la première visite de ces îles par Lazare Picault en 1742. La forme et les

dimensions extraordinaires de ses fruits ; les nombreuses années qu'il leur faut pour arriver à maturité, la germination originale de ses graines ; les dimensions de ses feuilles, dont il ne pousse qu'une par an ; la taille du tronc, sa longévité étonnante, la forme curieuse de ses racines ; la structure et le nombre extrêmement considérable de ses fleurs mâles ; tout, sans parler des légendes relatives à son habitat et des propriétés médicinales, longtemps attribuées à ses noix ; qu'on payait autrefois au poids de l'or, contribue à faire de l'histoire et de la description détaillée de ce végétal un sujet aussi instructif qu'intéressant. Plusieurs de ces particularités uniques dans la connaissance des végétaux, sont encore peu connues même parmi les botanistes. Aussi, après avoir eu l'occasion d'admirer plusieurs fois, aux Seychelles mêmes, ce magnifique palmier et ses fruits, nous n'avons pu résister au désir d'en connaître à fond l'histoire et la description. Nous les avons trouvées tellement curieuses qu'elles nous ont entraîné à condenser en un mémoire le résultat de nos nombreuses et patientes recherches dans les bibliothèques et musées d'histoire naturelle. Ce travail, commencé en 1889<sup>1</sup> et achevé seulement cette année, grâce à la complaisance du gouverneur des Seychelles M. W. E. Davidson, et de nos correspondants dans ces îles, aussi bien qu'à Maurice, Ceylan et au Jardin Botanique de Kew, nous l'offrons aujourd'hui aux lecteurs et amateurs d'histoire naturelle coloniale.

Nous commencerons par donner l'histoire et la description du fruit, d'après les anciens auteurs, qui ne connurent que la noix dépouillée de son enveloppe fibreuse, nous rapporterons les légendes curieuses au sujet de l'arbre que l'on supposait la produire. Nous raconterons ensuite la découverte du palmier de l'île Praslin sur lequel pousse ce fruit extraordinaire et y ajouterons les descriptions scientifiques qui en furent faites à l'Académie des Sciences, en les complétant par des travaux plus récents, dus à plusieurs voyageurs et naturalistes.

1. Ce mémoire a été achevé en 1906 et représente donc 17 années de recherches. (Note de la Direction.)

Nous éluciderons, d'après nos propres observations et celles de nos correspondants scientifiques aux Seychelles et ailleurs, certains points restés obscurs jusqu'ici. Le tout sera terminé par une liste bibliographique aussi complète que possible des sources auxquelles nous avons pu puiser, tant imprimées que manuscrites. Enfin, un certain nombre d'illustrations permettront au lecteur de comprendre plus facilement les descriptions un peu obscures des anciens écrivains.

Ceci dit, entrons dans le corps du sujet.

La noix double-du Cocotier de Mer fut certainement connue des populations des îles Maldives, de Sumatra et de Java bien avant la date de la découverte de ces terres insulaires de l'Asie orientale. Leurs habitants, qui, de loin en loin, les trouvèrent portées sur leurs rivages par les courants de l'Océan Indien, frappés par leur forme singulière et leur grande rareté, leur attribuèrent, comme à tout objet rare, une valeur d'autant plus grande qu'on les trouvait plus rarement. Puis, considérant leur forme, ils s'imaginèrent, comme cela avait lieu en Europe au moyen-âge, que, suivant la théorie de Porta, dite des signatures, ces fruits devaient posséder des vertus médicinales en rapport avec leur forme, et leur valeur s'en accrut d'autant. Comme nous le verrons plus loin, les fragments de ces noix devaient guérir toutes sortes de maladies.

Les nations d'Europe ne connurent ces noix qu'après la découverte du Cap de Bonne-Espérance, lorsque les navigateurs portugais entrèrent en relation avec les habitants des îles de Java, Sumatra et les Maldives.

La première mention que nous en ayons se trouve consignée, sous une forme quelque peu mythologique, dans l'histoire manuscrite du premier voyage de Magellan, allant, par le détroit qui porte encore son nom, à la découverte des Indes. Cette histoire, écrite en italien par un compagnon de voyage du grand navigateur, le patricien de Venise Antonio Pigafetta<sup>1</sup>, se trouve aussi dans un manuscrit français de la

1. *Anthoine Pigaphete*, patrice vincentin et chevalier de Rhodes, à l'illusterrissime et très excellent seigneur de Villers de l'Isle Aden, inclite

Bibliothèque Nationale, dédié à Philippe de Villiers de l'Île Adam, par le traducteur anonyme français.

Voici ce qu'on y lit : « Aussi nous dirent les pilotz que au dessous de Java, la grande, vers la tramontain au goulfe de China (que les anciens appellent *Sino Magno*) se trouve ung arbre tres grand ouquel habitent oyseaulx dits *Garuda*, tant grandz quilz emportent ung beuf et un elephant au lieu où est l'arbre. Lequel lieu est appelé *Puzzathar*, l'arbre *Caiu paugganghi*. Le fruit *Bua paugganghi* qui est plus grand que ung concombre. Les Mores de Burne que avions en noz navires nous dirent qu'ilz en avoyent veu pour ce qu'on en avoit envoyé deux à leur Roy du Royaulme de Siam. Aucun junche ny aultre barque ne peult de troys ou quatre lieues approucher du lieu de l'arbre, pour les grandz oraiges deaux qui sont la autour. Et la premiere fois que fut sceu de cest arbre fut ung junche que par violence des ventz se gecta en cest endroit, ou fut tout rompu et pery, et tous les hommes se noyerent excepte ung petit garson. Lequel si estant pris sur ung ais de boys fut par miracle transporté auprès de cest arbre, et estant monté dessus se mist sans s'en appercevoir soubz une aille de lun de ces oyseaulx, et le lendemain alla en terre, et ayant pris ung beuf ce garson sortit et s'eschappa de dessoubz laille le mieulx qu'il peut. Et par cestuy on seeut le tout. Et alhours les peuples voisins congneurent les fructz qu'ilz trouverent par mer estre venus de cest arbre. »

Il était intéressant de chercher la signification des noms étranges donnés par Pigafetta à l'arbre et au fruit, et aussi la situation de l'endroit où il pousse. Nous avons donc, dans ce but, consulté le texte italien imprimé en 1800 à Milan pour la première fois sur un manuscrit de la Bibliothèque Ambro-

grand maître de Rhodes, son seigneur excellentissime. **Navigation et descouvrement de la Indie supérieure**, faictes par moy Anthoine Pighaphate Vincentin chevalier de Rhodes (Bibliothèque Nationale. Manuscrits, Fonds français n° 5650, p. 90-91).

sienne<sup>1</sup>. L'orthographe des noms propres diffère quelque peu de celle du manuscrit français, le texte étant presque exactement le même quant au récit et à la description. L'arbre y est appelé *Campauganghi* (sans doute une erreur de l'écrivain ou plutôt de l'éditeur de 1800, *Cam* étant mis pour *Caiu*). Le fruit y est appelé *Buapauganghi*; c'est, à une lettre près, le nom du texte français qui a redoublé le *g* comme il a redoublé le *z* de l'italien *Puzathaer* pour le nom de lieu.

La traduction anglaise, faite en 1894 par Lord Stanley<sup>2</sup>, reproduit exactement les noms propres du texte imprimé italien mais elle donne *water-melon* comme signification de *anguria* (pastèque) ce qui est plus exact que le mot concombre, employé plus haut.

Il est assez difficile d'identifier le pays appelé *Puzzathar* ou *Puzathaer*. Peut-être est-ce là un nom indigène ancien désignant soit Sumatra, soit les Maldives, où furent trouvées pour la première fois les noix du Cocotier de Mer. En tout cas, les noms de l'arbre et de son fruit sont reconnaissables, en partie au moins, comme appartenant à la langue malaise dans laquelle *Caiu* (prononcez *Caiou*) signifie bois ou arbre, et *Bua* (*Boua*) veut dire fruit. Quant à *pauganghi*, il faut lire sans doute *Pau janggi*, que certains orthographient *Pauh Janggi*, *Po Janggi*, ou *Pau sengi* (d'après M. Sheat). Or, *Pau*, *Pauh* ou *Po* en bon malais est le nom d'une espèce de mangue sauvage.

Pour ce qui est de *ganghi=janggi=sengi*, il est peut-être

1. **Primo Viaggio intorno al Globo Terracqueo**, ossia Raggiugaglio della Navigazione alle Indie Orientali per la via d'Ocidente fatta dal Cavaliere Antonio Pigafetta, Patrizio Vicentino Sulla Squadra del Capit. Magaglianes negli anni 1519-1522. Ora pubblicato per la prima volta, tratto da un Codice Ms. della Biblioteca Ambrosiana di Milano e correddato di note da Carlo Amaretti Dottore del Collegio Ambrosiano, con un Trattamento del Trattato di Navigazione dello stesso Autore. In Milano MDCCC (1800), in-4°, pp. III-237, p. 174. Bibliothèque Nationale G. 6513.

2. **The first voyage round the world** by Magellan, translated from the account of Pigafetta... by Lord Stanley of Alderley, Hackluyt Society, 1874, p. 155, et cité par le colonel Yule dans : Glossary of Indian words and phrases. London. Au mot *Coco de Mer*, p. 227.

d'origine arabe, s'il faut en croire le naturaliste Rumphius qui dit ceci en parlant du Coco de Mer :

« *Fructus itaque hic marinus duplex est major et minor.*  
 « *Major est geminus, est Cocus Maldivicus..... Malayensibus*  
 « *(dictus) Calappa laut, Boa Pausengi et Boa senyi quod illi*  
 « *pronuntiant Bootjungi..... », et un peu plus loin:*  
 « *Flamines Aethiopes..... arbor ipsa iis dicitur Pausengi...*  
 « *Fructus vero hujus arboris vocant Boa pausengi vel Boa*  
 « *senyi suntque nuces celebris istius Calappi marinæ quae*  
 « *contra undas sese elevantes aliquando in Javae et Solorae*  
 « *littore projiciuntur..... Sic quoque credo hosce flamines*  
 « *verbum Pausengi audivisse ab Arabibus, atque arborem esse*  
 « *crescentem in magno Indico mari, quod Africanam oram*  
 « *Orientalem insulasque Majottos irriguat quarum incolae*  
 « *vulgo Zangi seu Zengi. h. e. tosti Aethiopes vocantur, ubi*  
 « *minor horum fructuum species reperitur quam postea des-*  
 « *cribemus<sup>1</sup>.* »

Buapausenghi signifierait donc : Fruit du manguier sauvage du pays des Zengi ou éthiopiens brûlés (noirs), et Rumphius était bien près de la vérité en plaçant dans la partie africaine de l'Océan Indien la patrie du *Calappa laut* ou Coco de Mer des Malais et Javanais.

Par contre, nous n'avons pu trouver nulle part dans Rumphius le passage où, suivant l'anglais Skeat cité par Yule, il aurait correctement traduit *Zangi* par magie malaise<sup>2</sup>? D'après ce même Skeat, *Pauh Janggi* ou *Pau senyi* est, jusqu'à ce jour, le nom donné dans tout l'archipel malais à l'arbre qui pousse dans le tourbillon central des océans, dit aussi le nombril des mers, suivant la mythologie de ces pays.

Rumphius nous apprend encore que les Chinois appellent ce fruit *Hayja* (*Haï-ya*) = Mer noix ou coco de mer, traduction littérale du malais *Calappa laut*, coco marin, aussi connu

1. *Georgii Everhardi Rumphii*. Med. Doct. Ilanavensis..... **Herbarium Amboinense** (MDCCL), Liber XII, cap. 8, p. 210-211.

2. « *Janggi, according to Rumphius, and he is quite correct, means Zangi, malay magic ».* Yule, *A Glossary of Indian Words and phrases*, in-8°, London, 1893, au mot *Coco de Mer*, p. 227.

dans l'Inde, nous dit Yule, sous le nom de « *Daryas Nariyal or cocoa nut of the sea*<sup>1</sup> ».

Après Pigafetta, les premiers auteurs européens qui ont parlé du Coco de Mer sont naturellement les voyageurs portugais. Dès 1553, une allusion y est faite par Barros, qui, sans le nommer, fait pousser au fond de la mer ce fruit plus gros que le coco ordinaire, et dont les propriétés médicinales sont supérieures à la pierre de Bezoar. En effet, après avoir parlé du cocotier ordinaire aux îles Maldives il ajoute : « A « fóra estas arvores, que se eriam naquellas Ilhas sobre a « terra, parece que e tam viva a semente dellas, que a natureza « alli repositon ; que em algúas, partes debaixo da agua sal- « gada nasce outro genero d'ellas, as quaes dam hum pomo « maior que o coco; e tem experienzia que a segunda casca « delle a muito mais efficaz contra a peçonha, que a pedra « Bezoar<sup>2</sup>. . . . . »

C'est du reste ce que chantait le Camoëns, dès 1572, dans les vers suivants, où il ne nomme pas plus le fruit que Barros :

Nas ilhas de Maldivas nasce a planta  
No profundo das aguas soberana  
Cujo pomo contra o veneno urgente  
He tido por antidoto excellente (*Lusiades*, X, 136).

Un autre auteur portugais, Garcia de Orta, dans ses Dialogues sur la pharmacopée de l'Inde, imprimés à Goa en 1563, nous entretient avec plus de détails du *Coco des Maldives*.

Les passages du livre de Garcia de Orta<sup>3</sup> que nous allons

1. Nous avons cherché en vain dans nombre d'ouvrages de botanique et de médecine chinois sans réussir à y découvrir la moindre mention du *Haï-ya*.

2. Barros (*João de*), *Decadas da Asia.... decada terceira*, livro terceiro, capit. vii, p. 311-312. Lisboa, Regia officina typografica, 1777.

3. *Garcia de Orta, Colloquios dos Simples e drogas e couzas medicinaes da India e assi de algumas fructas achadas nella* (varias cultividas no Brazil) compostos pelo Doutor Garcia de Orta Physico del Rei D. João 3º : Feita moscimamente pagina per pagina pela primeira impressa em Goa por João de Endem no anno 1563. Lisboa na impresa nacional, 1872.

analyser nous apprennent, qu'à son époque le Coco de Mer s'appelait Coco des Maldives en Portugal, où on en avait reçu des noix rapportées des Indes par les navigateurs. D'après le témoignage de personnes dignes de foi, les noix et surtout l'amande étaient fort réputées dans ces pays comme un excellent remède contre les poisons, la colique, la paralysie, l'épilepsie et de nombreuses maladies nerveuses, contre celles des entrailles qui causent des vomissements. Elle prévient d'autres maladies quand on boit de l'eau conservée quelque temps dans la noix avec un peu de l'amande. Garcia n'ose affirmer que tout cela soit exact, car il n'en a pas fait l'expérience et il ne sait si le mieux ressenti par ceux qui s'en sont servis est dû à l'action du médicament ou à l'effet de l'imagination.

Il décrit la noix comme plus noire et plus brillante que celle du coco ordinaire. Elle est aussi plus grande et ovale au lieu de ronde. L'amande intérieure est très dure, d'un blanc tirant un peu sur le jaune; vers la partie centrale elle est fendillée et très poreuse. Elle n'a aucun goût marqué. En médecine, on en mélange un poids de dix grains de blé avec du vin ou de l'eau.

Il ne donne pas les dimensions de cette noix mais il dit qu'il en a une de la contenance de sept chopines (sete quartillios). On en trouve d'ailleurs de très grandes et de petites rejetées toutes par la mer sur le rivage. Garcia continue en disant que : d'après la croyance populaire, les îles Maldives faisaient autrefois partie du continent (de l'Asie), mais elles en furent séparées par une inondation marine. Dans ce cataclysme les palmiers porteurs de ces noix furent ensevelis sous la terre et les eaux, et c'est pour cela qu'elles sont devenues aussi grandes et aussi dures que nous les voyons.

Comme personne n'a encore pu voir les troncs ou les feuilles de ces palmiers, il n'est pas facile de dire s'ils appartiennent ou non au même genre que ceux que l'on connaît. D'après ce que l'on sait de la structure des noix et de leurs propriétés diverses, ces arbres doivent appartenir à une autre espèce que le cocotier commun. Les noix sont généralement réunies deux à deux, ce qui leur donne l'apparence de fesses d'animaux

(areos de béstia), mais on les trouve aussi quelquefois séparées. On en tire l'amande comme on tire celle des cocos ordinaires pour la sécher et faire le *copra*, mais au contraire de celle-ci, elle devient très dure et la partie interne prend l'apparence de très bons fromages de brebis. Un Portugais qui connaissait fort bien les Maldives et lui a donné ces informations a ajouté que toute personne qui trouve ces noix sur le rivage doit, *sous peine de mort*, les apporter au roi. C'est pour cela qu'elles ont une si grande renommée.

Le roi des Maldives gardait ces précieuses noix pour en faire des présents aux grands du pays ou aux souverains étrangers, ainsi qu'on le trouve consigné dans le livre des voyages du navigateur hollandais Jan Huygen von Linschoten aux Indes Orientales, fait en 1579. Parlant des noix bonnes contre les venins qu'il vit à Ceylan il dit :

« De ces noix y en a aucunes fort estimées entre toutes les « noix d'Inde pour la vertu qu'on tient qu'elles ont contre les « venins, lesquelles sont fort grosses et belles et de couleur « noire. J'en ai vu présenter au viceroy de l'Inde qui estoient « chacune de la grandeur d'un pot de mesure, estimées de la « valeur de trois cents pardauves<sup>1</sup> qui estoient gardées pour en « faire un présent au Roy d'Espagne. De cet arbre et de ses « fruits sera parlé plus amplement cy-après<sup>2</sup>. »

Cette promesse ne semble pas avoir été tenue, car malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de trouver les informations complémentaires annoncées.

Les Dialogues de Garcia de Orta furent promptement traduits. Ce fut d'abord en latin par Charles de l'Écluse, plus

1. Pardauves = Pardaw ou Pardawes ou Pardaus. Xeraphius = Pardao d'Ouro. Cette monnaie portugaise valait du temps d'Albuquerque trois testons de Portugal, soit 370 Reis actuels ou environ 1 shilling 6 pence 1/2 de monnaie anglaise actuelle. C'était une pièce d'or de l'Inde Occidentale, changée plus tard à Goa en monnaie d'argent (*Yule, Glossary, etc.*.... au mot Pardauve).

2. *Histoire de la navigation de Jean Hugues de Linscot Hollandais, et de ses voyages aux Indes Orientales..... à Amsterdam MDCX (1610), des îles dénommées Maldives, chap. XIII, page 30.* (Il était parti du Texel en 1579.)

connu sous son nom latinisé de Carolus Clusius ou Clutius. La date de la première édition de son livre doit être antérieure à 1587 puisque Dalechamp le cite dans son *Historia generalis plantarum*, parue cette même année 1587<sup>1</sup>, comme ayant vu à Lisbonne et en autres lieux des vases faits du Coco des Maldives. Nous avons retrouvé ce passage en note au bas de la page 110 de la 4<sup>e</sup> édition de Clusius imprimée à Anvers en 1593<sup>2</sup>, parlant du Coco des Maldives il dit: *d.* « Vidimus vas-« cula ex hoc coeco de Maldiva confecta Ulyssipone (Lis-« bonne) tum aliis locis, oblongiora plerumque iis quam quae « ex vulgari coco parantur, et nigriora nitidioraque. Sed et « ipsam medullam siccatam Ulyssipone venalem reperias, « cuius facultates mirifice extollunt, atque omnibus fere alexi-« pharmis preeferunt : eamque ob causam magnum ejus « pretium. Quām verò parum fidei sit adhibendum hujusmodi « fabulosis et commenticiis facultatibus, Auctor noster satis « declarat. »

On voit par cette note que la vertu médicinale de l'amande de ce coco était connue même au Portugal. Dans l'édition de 1605, une belle gravure (Planche I) nous montre une aiguière en argent ayant la forme d'un oiseau à queue de serpent dont le corps est formé par une moitié de coco des Maldives.

C'est la première représentation du Coco de Mer que nous ayons encore pu trouver; malheureusement on ne peut guère se faire une idée de la forme exacte de ce fruit, la gravure ne laissant voir à travers les ornements d'argent qu'une bien faible partie d'une moitié du coco. A côté, le graveur a représenté un petit fragment de l'amande à une échelle légèrement

1. *Dalechamp, Historia generalis plantarum*, 2 vol. in-folio, Lugduni, MDLXXXVII (1587), vol. 2, p. 1762 = *De nuce indica*.

2. *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium Historia* primum quidem lusitanica lingua διάλογον̄ conscripta a D. Garcia ab Horto proregis Indiae medico; deinde latino sermone in Epitomen contractus et iconibus ad vivum expressis locuple-  
tioribusque annotationibus illustrata a *Carolo Clusio Atrebate*. Quarta editio. Castigatior et aliquot locis auctior. Antwerpiae, ex Officina Plantiniana apud viduam et Joannem Moretum, MDXCIII (1593). Liber I, p. 102, *De nuce indica*, p. 107-110 note *d*.

réduite, mais qui n'est pas plus indiquée que celle de l'aiguière. On peut déduire du texte, qui lui donne comme dimensions 14 pouces de longueur sur 7 de largeur, qu'elle était faite d'un petit échantillon de noix des Maldives dont les beaux spécimens atteignent jusqu'à 30 centimètres de longueur sur 24 de largeur pour la demi-noix.

La note *d* de l'édition de 1593 est complétée par ces mots dans celle de 1603 :

« Longè autem reliqua vascula ex simili cocco confecta  
 « magnitudine superabat illud quod argento inclusum in  
 « prætoria illa navi MDXCII ab anglis occupata repertum  
 « est, longum enim erat quatuor et decem, latum septem,  
 « ovalis infernâ parte figuræ superne paullo planioris, latere  
 « dextro magis rotundum et tumens, externæ parti calcei pedi  
 « inducti paenè instar, color qualis in coeco vulgari laevi-  
 « gato et expolito. Illius iconem quamlibet Jacobus Garetus ad  
 « ipsius vasculi normam expressam ad me mittebat hoc intu-  
 « limus<sup>1</sup>. »

Ce texte nous éclaire, un peu plus que la gravure qu'il accompagne, sur la forme de la moitié seulement de la noix des Maldives. On s'en rend cependant encore difficilement compte. Quant aux qualités de l'amande, Dalechamps ajoute ce qu'aucun auteur ne nous a encore appris :

« Medulla sive nucleo recenti cum carne et piscibus ves-  
 cuntur non aliter quam nos pane nec amygdali dulcis sapor  
 cedit. » C'est d'ailleurs une erreur. En effet, à cette époque  
 on ne connaissait encore que le fruit flotté, c'est-à-dire déjà  
 vieux et à demi décomposé par l'eau de mer à la suite de son  
 long séjour dans l'onde amère. L'auteur le confond évidem-  
 ment avec le fruit frais du cocotier ordinaire dont la jeune  
 amande constitue un mets très agréable. D'ailleurs, celle du  
 jeune coco de mer est absolument insipide, comme nous

1. *Caroli Clutii Atrebatis aulae Caesareae quondam familiaris Exotica-  
 rum libri decem* quibus Animalium, Plantarum, Aromatum Aliorumque  
 peregrinorum Fructuum historiae describuntur item Petri Belloni  
 observationes. Ex officina Plantinianâ, Raphelengi, 1603. 1 vol. in-folio.  
 Liber I, *Aromatum historiae*, pp. 190-193.

l'avons constaté nous-même, et elle ne peut être consommée que sur place, car elle se gâte très rapidement.

Mais d'où venaient ces noix mystérieuses, c'est ce qu'on ne savait pas encore à l'époque des historiens et naturalistes que nous venons de citer. Un voyageur français, Pyrard de Laval, qui partit le 20 mai 1601 de Saint-Malo pour les Indes Orientales et fit naufrage l'année suivante (juillet) sur l'île Pouladon de l'archipel des Maldives, va nous renseigner à sa façon sur cette question<sup>1</sup>. Ayant passé plusieurs mois dans ces îles, il y apprit quantité de choses intéressantes, consignées dans la relation de son voyage, parue en 1615 à Paris. Voici ce que nous y trouvons concernant le Coco dit des Maldives : « Isle étrange à découvrir. Quelque temps après « le Roy envoya par deux fois un très expert pilote pour « aller découvrir une certaine isle nommée *Poulloys*, qui « leur est encore presque inconnue... Ils ont opinion que ces « gros cocos médicinaux, qui sont si chers là, en viennent. « D'autres pensent que c'est du fond de la mer. »

Pour ce qui est du coco des Maldives, voici ce qu'il en dit : « L'ambre gris appartient au Roy et nul n'oseraît le retenir « qu'il n'eût le poing couppé. Il en est ainsi d'une certaine « noix que la mer jette quelquefois à bord, qui est grosse « comme la teste d'un homme, qu'on pourrait comparer à « deux gros melons joints ensemble. Ils la nomment « *Tavararré* et ils tiennent que cela vient de quelques arbres « qui sont sous la mer. Les Portugais la nomment *Cocos des Maldives* : c'est une chose fort médicinale et de grand prix. « Souvent à l'occasion de ce Tavararré ou bien de l'ambre « gris et noir (qu'ils appellent *gomen* ou *meunare* quand il « est préparé) comme il s'en trouve aussi, les gens et les « officiers du Roy maltraitent de pauvres gens quand ils « les soupçonnent d'en avoir trouvé et même quand on veut « faire déplaisir à un homme, on lui impute et on l'accuse de

1. **Voyage de (François) Pyrard de Laval**, contenant sa navigation aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, etc., divisé en trois parties par le Sieur Du Val, géographe ordinaire du Roi. Nouvelle édition. Paris, M. DC,LXXIX (1679), 1 vol. in-4°, 1<sup>re</sup> partie, chap. XXI, p. 212.

« cela, comme on fait ici de la fausse monnoye, afin qu'il en soit recherché : et quand quelqu'un devient riche tout à coup et en peu de temps on dit communément qu'il a trouvé du Tavaracarré ou de l'ambre comme si c'était un thrésor.... »

L'île Pouloys serait-elle les Seychelles ? C'est ce que le colonel Yule incline à croire. A notre avis, la position de dix degrés au sud de l'Equateur, qu'elle occupe d'après le pilote des Maldives, et les tourmentes qui la désolent, ainsi que les maladies qui firent périr ses hommes, sans parler des maléfices des diables qui l'habitent, tout cela se rapporterait beaucoup mieux aux Comores. Celles-ci sont en effet par 11° Sud dans la zone des cyclones et leur climat est des plus insalubres, et l'une d'elles au moins possède un volcan en activité, aussi sont-elles souvent bouleversées par les tremblements de terre, d'où les craintes superstitieuses des habitants des Maldives à leur endroit.

Pour ce qui est du nom donné aux Maldives au coco de mer et que nous trouvons mentionné pour la première fois par Pyrard, voici comment Yule, ayant cité en partie ce passage, l'explique :

Tavaracarré = Tava-karhi : karhi means Coco-nut. Properly it is Tava'karhi = the hard shelled nut<sup>1</sup>.

Continuant nos recherches dans les ouvrages scientifiques du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons pour la première fois dans l'histoire générale des plantes de Jean Bauhin et de J. H. Cherler, imprimée en 1619, un dessin des deux moitiés séparées d'un coco des Maldives, on dirait deux gros haricots et l'on ne se rend pas encore bien compte de la forme du fruit entier. La description qui accompagne la gravure est empruntée pour une partie au texte de Garcia de Orta,

1. *Yule, Glossary of... etc.*, citant Gray ou Pyrard de Laval. Hackluyt Society, au mot *Coco de Mer*. On trouve encore à Ceylan le noms suivants pour ce fruit : Dyria kanaril ; Kadil tagingai ; Sumatrapoo tainkaya. (Vide *Le Naturaliste*, Revue illustrée des Sciences naturelles, XIII<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, 1<sup>er</sup> janvier 1891, p. 14-15, le *Lodoicea Seychellarum*.)

aussi nous ne citerons que celle qui nous renseigne un peu plus que cet auteur.

« Hujus cocci medullae fragmento nos donavit Illustr.  
 « noster Princeps : fungosum est, eâ consistenciâ quam  
 « videmus in fungis nucum, colore foris in luteo cinereo,  
 « intus pallido, fibris variatum subinde ferrugineis et croceis,  
 « gustu insipido. Integras autem duas nuces apud eumdem.  
 « Ill. nostrum principem vidimus Stutgardiae, nuce seu  
 « Cocco indicō majores, longiores, admodum capaces ; pedem  
 « sunt longae, rotunditatem vix duabus manibus amplecti  
 « poteramus ; pars compressa erat sex uncias lata, in quâ  
 « amplum foramen apparebat ab alio fructu separatum, ita  
 « ut gemellus fuerit fructus, conjunctorum fructuum ingen-  
 « tem fuisse magnitudine apparebat. Utriusque capacitas erat  
 « insignis : cortex durus et spissus, qualis aliis nucibus,  
 « externè striis obliquis, longis, excavatis, colore nigro :  
 « pulsatus ollae modo resonans. Sic corticem etiam villosum  
 « habet, ut aliae nuces Indicae, praegrandem fructum esse  
 « oportet capiteque humano majorem multò : foramen  
 « tantum est, ut pugnus inde possit. Dieuntur CC (ducentis)  
 « aureis gallicis emptae. Ejus ioneū geminam damus  
 « utramque faciem ostendentem.»

« Acosta testatur hanc nigriorem, nitidiorem, longiorem,  
 « majoremque esse quam vulgata Nux Indica, *Coccum de*  
 « *Maldiva* vocat idem ex Vers. Clus. Garcias verò *Coccum de*  
 « *Maldiva*. Item *Coccus de Maldiva* Hist. Lugd. Et rursus in  
 « append. (ne ei deesset numerus) *Coccus de Nalediva* eidem.  
 « *Grana maldivana* : *Nuces Maldivanae* : *Cocci di Maldiva*.

« Aein frömbde purgiriende Frucht Catal. Francofurt.

« Sed cur purgantem fructum Germania vocet nescimus.

« Nec placet tam magnum fructum grani nomine vocari !.

1. *Joh. Bauhini*. D. ill. Cels. Wirtemb. archiatri et *Joh. Hen. Cherpeli* Basil D. Phil. et Med. Historiae Plantarum nove et absolutiss.... **Prodomus** qui velut in Sciographia quadam... Ebrouduni ex Typographia Societatis Caldorianae. Anno M.DC.XIX. (1619), 1 vol. in-4°, Liber III, p. 11, Nux indica ad venena celebrata sive *Coccus Maladiya*,

« *Vires et usus.* » Il cite ici intégralement le texte de Garcia puis il ajoute :

« Fiunt in eam gratiam ex illo pocula quae auro vel  
 « argento excipiuntur et in navium triremiumque figuram  
 « efformantur, ad aquam bibendam in quam ex catenula  
 « medullae ipsius cocci fragmentum pendere sinunt : sibique  
 « certo persuadent illis qui aquam ex his poculis hauriunt  
 « nullum venenum nocere posse futurosque immunes a nullis  
 « [multis] morbis in quos sanè memini multos incidere qui ex  
 « iis poculis bibere soliti erant. Et licet omnem diligentiam  
 « adhibuissest Costa, nunquam tamen observare potuit similia  
 « pocula aliquem ex morbis curare ad quos utilia esse  
 « creduntur. Potius igitur arbitratur et is tantam laudem  
 « obtinuisse a vulgi opinione.

« Nonnullos ex hujus modi vasculis bibere solitos sibi  
 « affirmasse ait seu experientia didicisse jecur incendi, renes  
 « noxam contrahere et calculum generari : nihilominus  
 « tamen magnum esse eorum pretium longè que pluris  
 « aestimari iis locis ubi inveniuntur, quam aliis procul inde  
 « dissitis : nam interdum ejusmodi nuces nudas, neque auro  
 « aut argento exornatas L (quinquaginta) aut amplius aureis  
 « nummis aestimari.....

« Paludanus quoque a se tentatum, an contra venena  
 « aliquid posset tradit sed nullo successu<sup>1</sup>. »

Comme on le voit, on ne se rendait pas encore bien compte de la forme du fruit entier. Quant aux vertus et aux défauts dudit coco et de son amande au point de vue médicinal, on commençait à n'y plus croire, Paludanus les ayant essayés en vain. Gaspar Bauhin, en 1623, cite Garcia, Acosta et Linschot, sans nous apprendre rien de neuf<sup>2</sup>. Il en est de

1. *Historia Plantarum universalis* auctoribus Johanne Bauhino archiatro, Joh. Henrico Cherlero Doctore Basiliensibus quam recensuit et auxit Dominicus Chabaeus D. Genevensis, juris vero publici fecit Fr. Lud. A Graffenried Dñs in Gertzensee. Ebrouduni Cl. I. c. L. (1650), 1 vol. in-folio, t. I, Liber III, cap. CLXXIX, p. 384.

2. *Pinax Theatri Botanici Caspari Bauhini sive Index in Theophrasti Dioscoridis Plinii et Botanicorum qui a seculo scripserunt opera M.DC.XXIII Basileae Helvet. sumptibus et Typis Ludovici Regis, 1 vol. in-4°, Liber XII, sect. VI, p. 309, col. I.*

même du père Eusèbe Nieremberg en 1635<sup>1</sup>. Il semble ignorer la monographie aussi complète qu'on pouvait alors l'écrire sur ce fruit curieux et qui avait paru l'année précédente à Amsterdam, sous forme d'un petit opuscule in-4°, de 57 pages illustrées de 10 gravures sur bois et due à la plume du médecin hollandais Augerius Clutius<sup>2,3</sup>.

L'une de ces gravures (Pl. II, fig. 1) représente pour la première fois en grandeur naturelle (33 centimètres de long sur 27 de large), et hors texte, une noix de coco des Maldives ou plutôt une coupe bilobée et polie formée d'un fruit de cet arbre. Cinq autres gravures également sur bois et à petite échelle sont intercalées dans le texte du chapitre IX et représentent aussi pour la première fois la noix entière ou sectionnée de façon à bien faire comprendre sa forme à l'état naturel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'échelle n'étant pas indiquée on ne peut se rendre compte des dimensions de la noix qu'en consultant le texte où elles sont données. A la fin de l'ouvrage, l'auteur donne en annexe (*Paralipom seu praetermissum*) deux gravures montrant un fragment de l'amande et un de l'écorce interne placée entre cette amande et la noix. Il figure aussi, sans doute en grandeur naturelle, le germe du coco ordinaire et celui du coco des Maldives, d'après des échantillons à lui donnés par D. Samuel Blommert, probablement quelque navigateur. La noix ouverte est dessinée en grandeur naturelle d'après la coupe en possession de l'amiral Wolphard (Harmansen).

1. *Johannis Eusebii Nierembergi*, Madritensis ex Societate Jesu in academiâ regia madritensi Physiologiae professoris **Historia Naturae** maxime peregrinae Libris XVI distincta (1 vol. in-folio). Antwerpiae, ex Officinâ Plantinianâ, Balthasari Moreti, M.DC.XXXV Liber XIV, cap. IX, pag. 298. De Cocco Maldivensi.

2. *Augeri Clutii* M. D. Opusculum. **De Nuce Medica**. Amstelodami, typis Jacobi Charpentier, anno 1634, 1 vol. petit in-4° avec figures.

Se trouve aussi imprimé avec un second opuscule sur l'Ephémère sous le titre :

3. *Augeri Clutii* M.D. **Opuscula duo singularia**. 1° *De Nuce Medica*. 2° *de Hemerobio sive Ephemero insecto*. 1 vol. petit in-4° avec figures. Amsterodami, Typis Jacobi Charpentier, anno 1634.

L'ouvrage est aussi complet que possible puisqu'il prétend contenir tout ce qu'on connaissait alors sur ce sujet : « Opusculum in quo Medici, Physici, Historici, Politici, Critici exercitium suum invenient », comme l'annonce le titre. Il n'a pas moins de trois pages de préface, trois d'avis au lecteur. Douze sont consacrées à l'index ; une à ce que nous appelons aujourd'hui la Bibliographie : « Nomina eorum quorum opera in utroque opusculo adjuti fuimus ». Nous y relevons, pour ce qui a trait au Coco des Maldives, non seulement les noms des écrivains qui en ont parlé, mais aussi ceux des personnes qui possèdent des échantillons de cette noix ou qui lui ont procuré des renseignements ; ce sont : Laurentius Realius Eques et Senator ; Jacobus Speccius Ind. Or. generalis quondam ; Godefridus à Clermont, civis Harlemensis possessor geminali cocci ; D. Bontius P. M. Indicarum Plantarum quarundam et autor [sic] ; Johannes van Maerle, jocularius Amsterodamensis, scyphi in India argento excepti ex Coco Medico possessor ; Samuel de Bendana, Lusitanus mercator duos Antwerpiae quondam argento munitos usuique aptatos habet ; Johannes Tradescantius Regiae Majestatis Angliae Botanicus, dimidiā nucem habet.

L'ouvrage intitulé : *Catagraphus Coccii Maldivensis Tavar-care.....* est dédié comme suit : D. Wolfardo Harmans Thalassiarcho... dati et consecrati anno cI<sup>o</sup>. Io. cL. (1650). Une page de compliments adressés à « Gothofredo Clermontio » est datée « 23 sept<sup>ris</sup> 1634 » et signée « T. Augerius Clutius ».

Les pages 1 à 60 comprennent XV chapitres que nous allons analyser. Le chap. I, au-dessus duquel on lit : Historiae Coccii de Maldiva seu Nucis Medicæ Maldivensium, n'est, suivant les habitudes de l'époque, qu'un long discours sur l'invention des médicaments « immensum beneficium Dei ». « Pharmaca exotica a Nautu nostro orbi illata sunt et Nucis Medicæ primatus. »

Le chap. II contient une longue description des Maldives sur les rivages desquelles les flots rejettent l'ambre et la *Nux Medica* qu'on ne trouve que là. Il cite Barros et Acosta.

Au chap. III, il rapporte les fables concernant l'origine de

la noix et ce que nous a appris Pyrard de Laval sur l'Île Palloys (*sic* pour Pouloys).

Au chap. IV, il décrit la noix : « Nux Medicæ gemina semper  
 « qualis figura et dividi nequit propter vincula. Medulla N. Med.  
 « legit interiora utriusque putaminis, ejus forma rotunda seu  
 « fabacea.... Nucleum N. Med. tunicae quaedam tutantur....  
 « Totus nucleus non excernitur, ubi scyphus inde fabricatur,  
 « pars relicta in duritiem ipsius Coccii vertitur..... N. Med.  
 « adaperta exprimit cymbia duo et usus interno et externo  
 « applicatur, medulla ex catenulâ aureâ appenditur.....  
 « Poculi gemini ex Nuce Medicâ extremitates nisi auro con-  
 « jungantur ad usum inhabiles Pixidis vicem aliquando  
 « supplet — Scyphus ex N. Med. remedia plurima contra  
 « morbos habet. — Nucis expolitae putamen naturali caela-  
 « tura dotatum, color eius ex nigrosaturatus. — Magnitudo  
 « a melonum majorum specie et magnitudine non recedit.  
 « Modus poliendae nucis oleum in poliendâ nuce noxiun. » Il faut employer pour la polir du tripoli et de l'eau, car l'huile lui fait contracter une mauvaise odeur. Nous n'avions encore trouvé cette donnée nulle part.

Dans le chap. V, l'auteur, qui l'intitule *Catagraphus Nucis Medicæ*, nous raconte comment, vers la fin de son règne, l'Empereur des Romains Rodolphe II offrit à la famille de l'amiral Wolfert Hermanssen<sup>1</sup> de lui céder pour une somme de 4.000 florins d'or (environ 80.000 francs) la noix de coco des Maldives que celui-ci avait reçue en présent du roi de la ville de Bantam (à Java) comme remerciement pour le courage qu'il avait montré en 1602 lorsqu'il délivra cette ville assiégée par les Portugais. Cette noix était cependant incomplète, comme le montre la gravure. Clutius explique, en effet, que le roi de Bantam en avait fait enlever au préalable la partie supérieure pour ne point offenser la pudeur du noble amiral.

1. Wolphard Harmans ou Wolfart Hermanzen, suivant Yule, *loc. cit.*  
 On le trouve ailleurs écrit Wolfart Harmenz,

Il décrit ensuite les diverses formes de noix, tant entières que coupées par le milieu dans le sens de la longueur.

Le chap. VI est une série de considérations d'après Cl. D. Realius, surtout au point de vue médicinal et au sujet de son origine probable. En somme, un tissu d'erreurs et de fables attribuant à ce coco une origine sous-marine, et à l'amande et au germe transformés en pierre des propriétés curatives.

Le chap. VII ne nous apprend pas grand'chose d'intéressant sinon qu'en 1614 Speccius<sup>1</sup> et Coenius virent ce coco à la cour du rajah de Bantam. Coenius essaya en vain de s'approprier quelques parcelles de l'amande que ledit roi était en train de retirer d'une noix pour s'en servir comme d'un médicament précieux contre les poisons, la fièvre, etc. Il fabriquait avec les fragments de la coque diverses sortes de vases et cuillers, « caliculis, scyphulis, cochlearibus », en somme ce qu'on appelle aux Seychelles *la vaisselle de Praslin*. Speccius finit par obtenir un petit coco : « Speccius.... minutulum « Coccum Maldivensem conquisivit, sed a nostro differen- « tem. Speciani cocci ovi anserini magni testa scabra, crassa, « color saturatus, odor fragrans (?) sapor amaricans ossea « durities. Speccius proprio satu Plantarium vulgarium Coc- « corum adornavit. » Cette description nous fait supposer qu'il s'agit là d'une autre espèce de noix.

Le chap. VIII ne contient rien d'intéressant, c'est une série de digressions à la mode du temps qui n'ont rien à faire avec notre étude.

Le chap. IX, par contre, est le plus curieux de l'ouvrage parce qu'il est orné des cinq figures déjà citées qui nous permettent de nous former, pour la première fois, une idée assez exacte de la noix vidée de son amande. Le texte complète les figures et les explique. La figure A représente une noix ouverte par une section à travers les deux lobes, dans le sens de sa longueur ; en B, on voit le dos de cette même coquille,

1. Jacob Spex et Jean-Pierre Koen, deux chefs nobles envoyés par le préfet Pierre Booth,

un trait ponctué indiquant la partie enlevée : « Sessilem et  
« summam partem exhibet, quae sensim declinat in modum  
« interseminei, facie oculis pudicis aspicienti horrida.... »

Il n'a fait représenter, ni dans cette figure ni dans la précédente, l'ouverture qui donne passage au germe et il semble attribuer à la noix deux autres trous comme dans le coco ordinaire : « Dein spiracula duo consideranda esse lateraliter  
« in parte hac punctulis annotatae et suprema regione locata  
« quae ceteris paribus magnitudine etiam non superant vul-  
« gariorum coccorum spiracula. Ea ad scyphum consoli-  
« dandum obturantur, quod videre est in minore Cymbio mal  
« divensi honestissimi mercatoris Samuelis de Bendana qui  
« duo possidet ab artifice quondam Antwerpiensi argento  
« affabre investita. Tertium verò non est praetereundum,  
« in integrâ Maldivensi nuce colliculum quasi Veneris,  
« foemineae pubis faciem dextrè aemulari quae serrae moli-  
« mine transadacta deperditur. »

La fig. C montre l'autre face de la noix entière.

De la fig. D, il dit : « Dimidiatum Coccus ad schyphi (*sic*)  
usum omnibus numeris concinnum ostendit parte sinistra  
cui si jungatur dextra apprime referunt par Calceorum  
rusticorum e faginâ materie id est *een paer Hulften of Clompen*. »

Pour E, il ajoute qu'elle montre le dos de la coquille vue  
en D par l'intérieur.

Dans le chap. X, Clusius rapporte ce que Garcia de Orta et  
les médecins portugais ont dit. Parlant de l'amande, qu'on  
fait sécher comme celle du coco ordinaire ou copra, il dit  
qu'elle devient dure comme de la corne et qu'on la vend fort  
cher à Lisbonne ainsi que la noix entière.

Du chap. XI, qui est fort long, nous ne citerons que ce  
qui n'a pas été encore dit ailleurs et qui intéresse notre sujet :  
« Putaminis rasura insipida est, sine odore sine ullâ qualiti-  
« tatis repugnantia.... Nucis Med. putaminis instar ebeni  
« ater ut vulgaris aetate et tinctura ater redditur.... Nux  
« est frigida temperamento.... Nucis M. integumentum  
« internum non minorem Leptomeriae gustuve gratiam habet

« quam Thamariseus. Medulla solitaria atque aliis simplicibus  
 « mixta ad effectum valens est. Medulla ob corneam duritiem  
 « lima radi nequit, sed cultro et malei percussu adacta  
 « finditur. Medulla mortario aeneo et pistillo ferreo in pol-  
 « linem redigitur qui inodorus et insipidus est ut Lapis Bezoar  
 « occidentalis cui striis et colore affinis est. Medulla ovilli  
 « casei crustae veteri assimulanda, cujus pars interna rimosa,  
 « externa soliditatis firmae et spani coloris. Integumentum  
 « internum tenellum est, coloris ferruginei, crassitudine corii  
 « hircini ex quo calcamenta formantur. Cortex fibris quibus-  
 « dam varie distinctis praeditus est. Cortex seu integumentum  
 « internum crassiorum partium ignave seu subastrigit.  
 « Cortex non se colligit inter mandendum sed per universam  
 « linguam se spargit. »

Le chap. XII est une longue digression médicale.

En tout douze cas de maladies diverses et de couches difficiles, dans lesquelles ce remède fut souverain.

Le chap. XV est entièrement consacré à ce coco. L'auteur cherche la signification de *Tavar Carré*: « Carè fruitus seu coccos insularibus Mald. est nuncupatus; quid Tavar significat ignoratur. » Il pense que le nom de *Totocke* donné par Cl. de Laet à un coco dont l'enveloppe très dure et ligneuse contient deux noix se rapporte au fruit d'un palmier des Maldives, sans doute celui qui produit le coco de ces îles.

Suivent quelques formules médicales à employer contre la dysenterie, les accouchements difficiles, la peste et les fièvres malignes.

On sait depuis longtemps déjà que la noix de Coco de Mer, aussi bien que son amande, ne possède aucune vertu médicinale. Dalechamp dans son *Historia generalis plantarum*, parue en 1587, se moquait déjà, comme nous l'avons vu, des croyances des Portugais à ce sujet et il est encore plus explicite dans l'édition française parue en 1633<sup>1</sup>. Elle ne fait

1. Dalechamp, *Histoire générale des Plantes* contenant XVIII livres également départis en 2 tomes. Tirée de l'exemplaire latin de la bibliothèque de M. Jacques Dalechamp, puis faite par M<sup>e</sup> Jean des Molins,

d'ailleurs que reproduire en français le texte de Garcia déjà cité en latin dans l'édition de 1587.

En 1658, le médecin hollandais Guillaume Pison consacre 23 pages in-quarto à l'histoire du Tavarcare « seu Nuce Medicā Maldivensium » dans le chap. XIX de son livre sur les productions naturelles et médicinales des deux Indes<sup>1</sup>. Suivant l'usage du temps, il cite les auteurs précédents, mais précise la profondeur à laquelle ont été ensevelies sous la mer les îles qui portaient autrefois les palmiers fournissant les cocos des Maldives. Il la fixe, on ne sait sur quelles preuves, à un minimum de « sedecim orgyarum »<sup>2</sup> (soit environ 120 mètres). « Unde est quod non nisi singulari fortuna a « supernavigantibus et linum demittentibus, nux capiatur. »

Il décrit la situation des îles Maldives, leur richesse en fruits de toutes sortes, puis revient au fameux coco dont le lieu d'origine est inconnu (anceps et incerta), car on ne connaît pas la situation géographique exacte de l'île Palloys où certains le font encore croître. Le nom de l'amiral Wolfert Hermanssen y est latinisé Wolfredius Harmanides (?). Comparant le coco des Maldives au coco ordinaire des Indes, qui a tant d'emplois utiles, il estime évidemment beaucoup moins celui des Maldives qui ne sert que d'amulette, « Nux Maldivensis amuleta in se continent ».

Il donne cinq figures, dont trois montrant la noix ouverte, un morceau de l'amande et le germe comparé à celui du coco

médecin très fameux de leur siècle. A Lyon, chez Philippe-Borde, Louis Armand et Cl. Rigaud, M. DC. LIII, 2 vol. in-folio, t. II, ch. XXXIII, p. 654.

1. *Gulielmi Pisonis Medici Amstelodamensis, De Indiae utriusque re naturali et medica, libri 14<sup>m</sup> quarum contentu pagina sequens exhibet.... Amstelodami apud Ludovicum et Danielem Elzevirios A<sup>o</sup>, clo. lo. clviii. 1658, 1 vol. in-4<sup>o</sup>, caput XIX, De Tavarcare seu Nuce Medicā Maldivensium, pp. 203-226, et non pas dans *Mantissa aromatica... relatio nova*, comme l'indique Yule. (Cette dissertation formant le chapitre VI du même ouvrage) qui indique l'année 1650 comme date de l'ouvrage de Pison.*

2. Orgya, mesure grecque valant environ 2 mètres (peut-être la brasse ancienne 1<sup>m</sup> 82).

ordinaire sont des copies des figures de Clusius. La cinquième seule, montrant une noix entière, a été évidemment dessinée d'après nature sur un échantillon en sa possession et qui diffère sensiblement comme forme de celui de Clusius. Il en compare la forme aux vases antiques dits *Cymbia* dont on se servait autrefois dans les sacrifices ou encore aux barques (accouplées?), dites *Sambuques*, et dépourvues de leurs agrès, dont Marcellus se servit au siège de Syracuse. Il explique que les chainettes d'or qu'on y fixe servent à les plonger dans les liquides destinés à la boisson. Pour plus de détails, il renvoie au livre de Bontius : « *Descriptio plantarum Indiae orientalis* », où il nous a été impossible de rien trouver à ce sujet.

Il est à remarquer que plusieurs auteurs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par suite postérieurs à ceux que nous venons de citer, voulant illustrer de figures leurs informations sur le coco des Maldives en donnent des dessins beaucoup moins exacts, quelquefois, même entièrement faux.

C'est ainsi que, par exemple, John Johnston dans son *Histoire naturelle des arbres et des fruits*, parue en 1662<sup>1</sup>, représente la noix des Maldives avec une forme différentant entièrement de toutes celles données par les auteurs précédents. Il lui donne la forme ovale avec un mamelon à l'une des extrémités, ce qui le ferait prendre pour un gigantesque citron dont il diffère cependant par les longs poils frisés représentés à sa surface. On pourrait supposer qu'il a représenté un coco de mer encore en partie revêtu de son enveloppe fibreuse à demi détruite par son long séjour dans la mer. Nous pensons cependant que le dessin a été fait d'après un vulgaire fruit du *Cocos nucifera* remarquable par des dimensions plus qu'ordinaires et qu'on aura pris pour un petit coco des Maldives. En

1. *Historia naturalis de arboribus et fruticibus Johannis Jonstoni, medicinae doctoris. Libri X cum aeneis figuris Johannes Jonstonus. Med. Doctor concinnavit Francforti ad Moenum Impensis haeredum Math. Meriani.* La 3<sup>e</sup> page du titre porte : *Dendrographias sive Historia naturalis de arboribus etc. Anno MDCLXII, 1 vol. in-folio, p. 147, col. 2. Palma Naldivensis (sic).*

effet, l'enveloppe de ce dernier résiste beaucoup mieux que celle du coco de mer, à demi charnue, et par suite pourrissant très facilement et très promptement. Il est donc plus que certain qu'avant la découverte des Seychelles on n'avait jamais vu un coco de mer avec son écorce.

La description qu'il en donne est copiée presque textuellement sur celle de Clusius dont il explique la description du fruit.

Quelques années plus tard, en 1677, Chabreus ne consacre qu'une douzaine de lignes à ce sujet et il se contente de reproduire le dessin déjà donné (sans doute par lui) en 1650 dans l'*Histoire universelle des plantes de Bauhin*, et avec la même légende : *Coccus de Maladiva seu Indica*<sup>1</sup>.

On trouvait cependant déjà un certain nombre de cocos des Maldives, tant en Hollande qu'en Portugal, où ils étaient considérés comme des trésors de haute valeur, généralement montés en aiguilles ou coupes avec des ornements d'or et d'argent. Tous les princes désiraient en posséder, témoin la Reine de Portugal, comme nous l'avons déjà vu dans Barros, et cette lettre écrite de Dacca en 1678 et citée par Yule : « Pray remember y<sup>e</sup> Coquer nutt shells (Doubtless coco de mer) and long nutts formerly desired for y<sup>e</sup> Prince<sup>2</sup>. »

Dans l'ouvrage de François Redi, imprimé en 1685 à Amsterdam, on trouve la meilleure représentation qui ait encore été faite d'une de ces noix entières. Dans cette gravure, de 11 centimètres 1/2 de longueur sur 11 de largeur, on peut remarquer, pour la première fois, un rudiment d'attache qui indique que c'était par l'extrémité opposée aux deux lobes que la noix était fixée à l'arbre. L'auteur ne paraît pas y avoir attaché d'importance, car il n'en parle pas dans le texte.

Par contre, il s'étend longuement sur diverses expériences

1. *Stirpium icones* cum omnibus quae de plantarum natura natalibus synonymis, usu et virtutibus scitu necessaria quibus accessit scriptorum circa eas consensus et dissensus authore Dominico Chabraiseo. Med. Doctore apud Joannem Anthonium Choüet. Genevae, MDCLXXVII. 1 vol. in-folio, p. 28.

2. Yule, *Glossary, etc...*, loc. cit. Coco de mer.

plus qu'enfantines qu'il a effectuées avec cette noix et qu'il raconte dans une lettre écrite au savant naturaliste Jésuite Athanase Kircher.

Une première édition de cet ouvrage imprimé en italien à Florence en 1671 est pareille à celle de 1685 quant à la teneur du texte, mais elle ne possède pas de figure<sup>1,2</sup>.

L'écrivain anglais John Ray consacre près d'une page de son histoire des plantes, imprimée à Londres en latin en 1686, à l'étude de notre coco, mais il n'ajoute rien de nouveau à ce que nous savons déjà par les auteurs précités auxquels d'ailleurs il renvoie ses lecteurs. Il doute fort des vertus curatives qu'on lui attribue<sup>3</sup>.

Malgré cette opinion, la noix des Maldives se trouvait encore en 1694 chez tous les grands apothicaires, s'il faut en croire Pomet, marchand épicer et droguiste à Paris, auteur d'une *Histoire générale des drogues*, imprimée en un bel in-folio orné de 400 figures en taille-douce exécutées d'après nature<sup>4</sup>. Il ne semble pas très au courant cependant de la forme exacte dudit coco, car la figure qu'il en donne est fort petite et représente plutôt un coco ordinaire, garni de son enveloppe fibreuse, qu'une véritable noix de coco de mer. Il ajoute pourtant, à la fin du volume, qu'il possède dans son

1. **Esperienze intorno a diverse cose naturali e particolarmente a quelle che ci son portate dall' Indie**, fatte da *Francesco Redi* e scritte in una lettera al reverendissimo padre Atanasio Chircher della Compagnia di Giesù; in Firenze all'insegna della Nave, MDCLXXI, 1 vol. in-4°, p. 27-29.

2. **Franciscus Redi Opusculorum**. Francisci Redi nobilis Aretini **Experimenta circa varias res naturales speciatim illas quae ex Indiis afferuntur ut et alia ejusdem opuscula quae pagina sequenti narrantur**. Amstelodami apud Hen. Wetstenium, cl. 10 CLXXXV (1685), 1 vol. in-12, p. 30.

3. **Historia plantarum species hactenus . . . . . autore Joanne Raio**, Londini, cl. 10. CLXXXVI (1686), 3 vol. in-folio, vol. II, p. 1359.

4. **Histoire générale des drogues** traitant des plantes, des animaux et des minéraux. Ouvrage enrichi de plus de 400 figures en taille-douce tirées d'après nature par le Sieur Pomet, marchand épicer et droguiste à Paris, MDCXCIV (1694), 1 vol. in-folio, p. 215.

magasin toutes les drogues qu'il a décrites. Or la description qu'il en donne confirme ce que nous avançons au sujet de sa connaissance imparfaite du sujet. En effet, au chapitre XXIV, intitulé des Cocos il dit : « Outre ces cocos il y en a encore « une autre sorte mais beaucoup plus rare qui est ce que « Jean Bauhin appelle *Nux indica ad venena celebrata sive Coccus Maladiva*. J'en ai un qui ne diffère des autres cocos « qu'en ce qu'il est plus long, plus pointu et que sa coque est « plus brune. Ses propriétés sont cause qu'il est extrêmement « rare et cher. » Dans la seconde édition, parue en in-4° en 1735<sup>1</sup>, il cite en plus les qualités médicinales d'après Dalechamp. Il ne semble pas, d'après texte et planche, avoir eu entre les mains un véritable coco de mer.

Leonard Plukenet y attache encore moins d'importance, car dans son *Almagestum Botanicum* publié à Londres en 1696<sup>2</sup> il ne consacre que tout juste cinq lignes à ce sujet, dont deux pour la synonymie. Il partage l'erreur de plusieurs auteurs qui croyaient à tort que cette noix était quelquefois simple<sup>3</sup>.

L'ouvrage consacré par les Valentin père et fils, en 1732, à l'histoire des simples, et qui n'est que la mise au point d'un travail analogue de Jean Conrad Becker, traitant du Coco des Maldives, lui attribue la forme d'un cœur.

Puis il ajoute ce renseignement complètement nouveau et fort intéressant : « Difficulter comparatur, quod Sinenses « istum tanquam idolum, domibus suis custodiunt, istum « que ubique conquerunt teste Rumphio in Epist. XII. Indiae « orientalis in Appendice hujus tractus legenda » (p. 59). Nous n'en avons jamais entendu parler en Chine, pendant un séjour effectif de dix années que nous y avons fait, et nous n'en avons trouvé aucune trace dans les livres si documentés

1. *Même ouvrage*, 1 vol. in-4°, 1735, p. 226.

2. *Phytographia sive Stirpium illustriorum et minus cognitarum Icones*, in-4°, Londini, Davis, 1691, 4 tomes en 5 volumes, vol. 2, *Almagestum Botanicum*, p. 277.

3. *Almagestum Botanicum sive Phytographiae Plukenetianaæ Onomasticon..... a Leonardo Plukeneto*. Londini, MDCXCVI (1696), 2 vol. in-4°, t. II, p. 275.

des lettrés chinois touchant la religion ou la médecine. D'après ce que nous savons des mœurs si spéciales des Japonais et de leur culte impur du phallus, nous inclinons à penser qu'il est beaucoup plus probable que c'est eux et non les Chinois qui ont fait de ce fruit une amulette (comme le disait G. Pison) ou une idole, comme l'avance Rumphius, cité par Valentin.

Il cite ensuite Wormius. Comme nous n'avons pu trouver le livre de cet auteur, on nous permettra de renvoyer à la citation de Valentin qui est intéressante parce qu'elle attribue au germe dudit coco une valeur curative en quelque sorte spéciale et plus importante que celle de l'amande<sup>1</sup>.

Dans l'ouvrage de Samuel Dale paru à Leyde en 1739, on ne trouve en fait d'indications sur ce sujet, dans huit lignes de synonymie, que les suivantes dont nous n'avions pas encore trouvé trace ailleurs et que nous n'avons pu vérifier :

« Coccus de Maldiva Offic. Park. Theat. 1598 (?) The Maldiva nut. Gal. Noix de coco des îles Maldives. G. Maldivische Coccus Nuss. B. Maldivise Cocos-Noot. In India orientali repéritur<sup>2</sup>. »

L'Allemand Weinmann résume ce que nous connaissons déjà dans le quatrième volume de sa description de milliers de plantes tant indigènes qu'exotiques, publiée à Ratisbonne (de 1737 à 1745), moitié en latin, moitié en allemand et illustrée de planches en couleur. Le texte allemand, qui forme la seconde colonne de chaque page, est plus explicite que la partie latine. Sa citation de la lettre XII des Indes orientales de Rumphius, déjà mentionnée par Valentin, semble

1. *Michaelis Bernhardi Valentini*, archiatri Harriaci et Prof. Medici Gesseni **Historia simplicium** reformata sub Musei Museorum titulo. . . . D. Joh. Conrado Beckero, . . . a *Christophoro Bernhardino Valentini* M. B. filio, 1 vol. in-folio, MDCCXXXII (1732), Liber II, Caput XVII, pag. 224.

2. *Samuelis Dalei M. L. Pharmacologia seu Manuductio ad Materiam Medicam*. . . . Quarta Editio, Lugduni Batavorum, MDCCXXXIX (1739), 1 vol. in-4°, p. 295.

plus complète. C'est pourquoi nous la reproduisons ici n'ayant pu la trouver dans Rumphius !

« Die Maldivische Cooccus-Nuss ist sehr raar und schreibet Rumphius in dem zwolfsten Ost-Indianischen Send-Schreiben, p. 59. Es soll wohl Mühe haben den Coco de Maldiva oder Calappa Laūūoet (Läut) bei die Hand zu bringen, die weil ich höre dass die Sinesen uberall auf der Hut stehen, solchen in ihre Klauen zu bekommen, nicht zwar, dass sie damit artzeneyen, sondern denselben als einen Abgott in ihren Häusern zu bewahren; weswegen man denselben auf der West-Küste, da sie frisch ankommen, und von denen davor liegenden Insuln gebracht werden suchen müsse. »

Il se trompe évidemment quand il suppose que ces noix peuvent être apportées fraîches de la côte occidentale ou des îles des environs. Il fait une nouvelle erreur en attribuant à cette noix la grosseur d'une poire (le coco ordinaire, déjà plus d'un tiers moins gros que celui des Maldives, étant toujours plus gros qu'une poire) et trois côtes ou carènes dans le sens de la longueur. « Wenn von dieser Nuss der Bast abgesondert worden, so ist die Nuss gemeinlich so gross wie eine Birne, oval-rund an beiden Enden zugespitzet, hart, schwartz und gleissend, glatt und poliert und hat nach der Länge hin drey erhabene Rippen. »

Il confond avec les 3 carènes dont sont munies les noix du coco commun.

Dans la planche en couleur n° 781, il représente sous cette légende : « a, Palmae fructu de Maldiva sive Coceus Maldivensis, Maldivische Cooccus-Nuss », un coco ordinaire garni de son écorce fibreuse de couleur brun clair et un autre décoré, dont les trois yeux montrent aussi bien que la couleur brune dont il est peint, qu'il s'agit là d'un fruit du *Cocos nucifera* et non d'une noix des Maldives.

1. *Phytanthoza Iconographia* sive conspectus..... a Johanne Guilielmo Weinmanno... Ratisbonae. MDCCXLV (1737-1745), 4 vol. in-folio avec planches en couleur ; vol. IV, p. 11 et 12, pl. 781 a.

Comme c'est la première fois que nous trouvons un ouvrage illustré en couleurs, il est à regretter que ce perfectionnement tombe justement à faux. Cela montre d'ailleurs avec quelle légèreté travaillait l'auteur, qui n'a pas pris garde au fait que ses gravures ne cadraient nullement avec les descriptions et les dessins de ses prédecesseurs.

Si nous n'avons pu trouver la lettre citée par Rumphius antérieurement à 1736, nous avons lu, par contre, sa longue étude sur le Coco des Maldives dans son *Herbier d'Amboine* paru en 1750. Tout en essayant de faire la lumière sur des faits qu'il qualifie avec raison de fabuleux, en ne citant que ce qu'il a pu apprendre de personnes dignes de foi, il n'en continue pas moins de propager l'erreur commune que c'est un fruit de la mer.

Il parle cependant de deux cocos marins, l'un gros et l'autre petit, dont le gros, géminé, serait le Coco des Maldives (*Coccus Maldivicus*, vulgo *Cocos* de *Maldiva*, *Lusitanicè Coquo de Maldiva*, *Coccus Maldivica* [de Bontius]. *Nux Medica Maldivensis* — *Malayensibus Calappa Laut*. *Boa pausengi* et *Boa sengi* quod illi pronuntiant *Bootjungi*. *Tavarcare* et *Tavarcarze* apud *incolas Maldivensium*, quae nomina mihi videntur esse corrupta. Sinice *Hayja h. e. Calappa marina*)<sup>1</sup>. Le petit serait le « *Coccus Melindanus vulgo ex Lusitanica lingua Coquinto. dictus* ».

Pour ce qui est des lieux d'origine du végétal, il cite les fables dont nous avons déjà trouvé la teneur dans Clusius, d'après Pigafetta et autres. Nous n'en citerons que les parties complétant ces premiers textes. D'après lui, les navigateurs malais, chinois et autres indigènes croient que l'on aperçoit quelquefois le feuillage du cocotier de mer sous les eaux.

Il reprend ensuite l'histoire racontée par Pigafetta, qu'il commente en appelant *Pausengi* l'arbre dont les feuilles dépassent le niveau de la mer. Il le dit habité par l'oiseau *Geruda* qui est le *Gryps* et dont le Javanais et autres insulaires

1. Yule met en note : « Kalappa or Klapa is the Javanese word for « Coconut palm and is that commonly used by the Dutch. *Glos-* « *sary...*, etc., loc. cit. Voir plus haut p. 5. »

de ces mers ont une telle peur « *anxii sunt sese conferre  
ulterius tribus milliaribus, vel extra conspectum terrae,  
comperientes enim per undam ulterius et ad Zephyream  
magis plagam propelli, in cymbam sese conjiciunt relin-  
quentes navem ac remis in cymba petunt terram, timentes  
coeterum in abyssum Pausengi devolvi ex quā nemo redit  
ut putant.* » Ils croient, en effet, que la Geruda se nourrit non seulement d'éléphants, de tigres et de rhinocéros mais aussi des cadavres des hommes dont les tourbillons ont jeté les navires près de l'arbre et qui y sont morts de faim, car ils ne peuvent plus sortir de ce lieu.

« *Adfirmant porro Javanos quosdam hoc expertos fuisse atque Javae pro vero narravisse, qui navibus nempe eo deve- nerant, sed qui pennas avis Gerudae tenentes ab ipsa Javam feliciter translati fuere.* »

Les fruits de cet arbre (*Boa pausengi* ou *Boa Singi*) ne sont que les noix de ce célèbre cocotier de mer (Calappi marinae) qui s'élevant sur les eaux sont quelquefois jetés sur les rivages de Java et de Solo : « *Ubi talem etiam exercent reluctantem  
vim, ut in ipsa regione usque in ipsas prorepant silvas ubi  
homines eas non invenirent nisi a canibus detegerentur  
prius, qui contra hasce latrant.* »

Rumphius essaya en vain de démontrer aux indigènes (de Java et Amboine) que l'abyme du Pausengi ne pouvait exister sur la côte occidentale (*in Zephyrea plaga*) de Java, bien connue des navigateurs hollandais que le préfet Abel Takmann y avait envoyés en exploration et qui n'avaient pu y trouver l'arbre en question. Ils ne purent que lui répondre que cet arbre devait y être puisque l'on en trouvait les fruits jetés sur ces rivages. Alors il en conclut ceci :

« *Quod facile concedi potest quum inter Javam et itam (sic)  
Zephyream plagam ultra centum millaria amplum est mare  
ubi multae arbores esse possunt, licet non vero simile, sit  
talem arborem in Abysso vel maris profundo provenire sed  
quidem in fundo ducentarum vel trecentarum orchiarum<sup>1</sup>.* »

1. *Orchiarum*, de *Orchia* ou *Orgya*, mesure grecque ancienne valant environ 2 mètres, sans doute l'origine de la brasse marine (1<sup>m</sup> 82).

Il discute ensuite sur le nom et le lieu d'origine qu'il croit être, d'après le nom *Boa pausengi*, le pays des Zengi ou Ethiopiens noirs.

Il décrit ensuite le fruit du *Calappus marinus* : « Externe « nihil aliud habet quam tenuem rugosam seu muscosam « pelliculam eum crassis venis putamini incumbentibus uti in « vulgari Calappi putamine quae abstrahitur, sub ea putamen « seu Tampoerong<sup>1</sup> locatur oblongum, ad unam partem acute « desinens, unaque ora magis protuberat altera, quaedam vero « nuces simplices sunt, quaedam geminae aesi binae simul « concretae essent quales plurimae sunt. »

Au texte est jointe une grande gravure d'une noix double qui semble avoir été dessinée plutôt de souvenir que d'après nature, car, bien qu'il la dise de grandeur naturelle, elle ressemble peu aux noix des Maldives dessinées par Clusius, Redi et d'autres auteurs déjà cités, et plus anciens d'un siècle. Il y a donc fort peu de progrès de ce côté.

Il ne semble avoir vu qu'un fruit défectueux, ressemblant pour la taille et la forme à deux cocos ordinaires accolés, et ne paraît pas connaître l'excellente figure de François Redi, car il se trompe évidemment sur le côté par lequel son fruit tenait à l'arbre.

Son échantillon était fort petit : « Totus fructus octo pollices « longus erat et novem latus in diametro, sed majores etiam « sunt, ab uno nempe pede usque ad sesquipedem sique « externe conspiciuntur duplices haud melius comparari pos- « sunt quam cum scrotum tauri, inveniuntur enim quidam « haud multo majores. » Il avait d'ailleurs été travaillé et avait perdu sa surface naturelle. Dans le passage suivant, il nous paraît être le premier à avoir soupçonné l'existence de l'enveloppe fibreuse :

« Figura in medio rotundum exhibet formam, quod ab « hominibus in eo perforatum est ut interna medulla seu « nucleus extrahi posset et ut elegans res domestica seu sup- « pellex ex putamine formetur. Hoc putamen a vulgari

1. *Tampoerong* : la noix du coco ordinaire en malais et javanais.

« quoque differt Tamporong quod substantiam, durius enim  
 « est, mixtam que videtur habere naturam ex ligno et saxo  
 « instar aliarum plantarum marinorum. Interior nucleus pre-  
 « tiosissima hujus fructus pars, undique putamini adhaeret  
 « uti in vulgaribus Calappi nucibus, non albus sed flavescens  
 « fere instar casei ovilli dissecti ac tam durus siccatur ut  
 « corneus quasi sit, qui eximendus, in frusta dissecandus, sic-  
 « candus et ad usum medicum servandus est, nullum pecu-  
 « liarem praebet odorem vel saporem nisi supra porphyritim  
 « cum aqua contritus saporem quodammodo praebet corneum  
 « et quasi marinum, sine aliis notabilibus qualitatibus, nisi  
 « quod refrigeret.

« An vero quidam liquor in interno reperiatur cavo, in hoc  
 « detegere non potui, dicitur autem quemdam in eo contineri  
 « si recens e mari deferatur<sup>1</sup>. Lympha tum mox ebitur,  
 « nucleus eximitur et tanquam pretiosum medicamentum  
 « servatur, quum nunquam mucidus vel nidorosus sit instar  
 « alias Calappi nuclei.»

Quant à la provenance connue, voici ce qu'il en dit après avoir parlé des Maldives et des usages dont ce fruit est l'objet dans ces îles :

« In Javae ora septentrionali et Zephyrea praesertim  
 « prope sinum occidentalem Sampanthau<sup>2</sup> uti et in Zephyreæ.  
 « Sumatrae plaga ac porro per totam occidentalem plagam et  
 « a Sinensibus nautis Kuynsay (Kinsay) dicitur et circa insu-  
 « las ante oram occidentalem sitas apud incolas vulgo Nyas<sup>3</sup>  
 « vocatur et a sylvestribus incolis ibi saepe inveniunt et  
 « venalis defertur Padangam, Priamangam et ad alias Metro-  
 « poles, qui omnes fructus gemini sunt quales etiam obser-  
 « vantur qui in Javae ora Zephyrea inveniuntur a pugni  
 « magnitudine usque ad minorem Astam seu ulnam in lati-

1. Sans doute de l'eau de mer, qui a pu y pénétrer en plus ou moins grande quantité, après un long flottage, par l'ouverture du germe, et s'y modifier légèrement au contact de l'amande, car ce fruit n'a jamais de liquide ou *lait* comme le coco ordinaire.

2. Pour *Sam-pan-tao*, l'île de la barque, en chinois.

3. Poulo Nyas (Île Nyas), sur la côte ouest de Sumatra.

“ tudine. Hi ultimi vendentur singuli nempe a 60<sup>a</sup> ad 100<sup>m</sup> et  
 “ viginti imperiales qui vero aequalis sunt longitudinis et  
 “ latitudinis, optimi censentur, quorum quivis pedem latus  
 “ pro centum et quinquaginta imperialibus venditus est.  
 “ Immo notum est, quosdam reges harum nucum adeo cupi-  
 “ dos esse, ut navem onustam pro unica dederint nuce.

“ An jam *Boa pausengi* de quo Solorenses jactant per  
 “ mare Zephyreum in suam projectum fuisse terram et per  
 “ canes latrantes in sylva detectum fuisse unum idemque sit  
 “ cum vero Calappa laut, nondum indagare potui, tot enim  
 “ fabulas addunt sine vera descriptione ut alicui taediosum sit  
 “ eas audire. ”

S'occupant ensuite des divers usages de ce fruit, il dit qu'on n'a pu en faire aucun essai sérieux en Europe parce que cela aurait coûté beaucoup trop cher et qu'il est même impossible de l'avoir entier à cause des pénalités terribles (sentence de mort) qu'encourent ceux qui ne le remettent pas aux mains du roi ou des grands dans le pays où on le trouve; or, ceux-ci ne veulent le vendre à aucun prix (à l'état complet), puis : « Quis etiam centum et quinquaginta imperiales vellet  
 “ hic in India dare pro isto fructu eumque in Hollandiam  
 “ demittere quum nesciat an decima nummorum pars resti-  
 “ tueretur. »

Il se contente donc de citer Garcia de Orta en ajoutant un peu de son cru ça et là. Il raconte comment les grands ne permettent pas qu'on casse la coquille mais ils la font scier de façon à en former des boîtes à couvercle dans lesquelles ils conservent les éléments de leur masticatoire (la noix d'arec et le bétel qu'il appelle *siri* (betel) *pinang* (arec), la chaux, le tabac et autres ingrédients qu'ils mâchent continuellement). Ils croient en effet que, conservées dans cette coquille, ces matières acquièrent la vertu de neutraliser toutes sortes de poisons et de guérir quantité de maladies. L'eau de boisson qu'on y conserve acquiert les mêmes vertus.

Il cite ensuite et commente ce qu'en ont dit Wilhelm Pison, d'après Clusius et Pyrard de Laval, qu'il appelle Pyrardus de La Valla. Il raconte à nouveau l'histoire de Rodolphe II qui ne

put réussir à acheter pour 4.000 florins le seul exemplaire qui se trouvait alors en Belgique dans les mains des héritiers de l'amiral « *Wolferus Hermanides* ». Il complète l'histoire de celui-ci en disant que ce coco lui avait été donné en reconnaissance par le sultan ou Pangoram de Bantam dont l'amiral hollandais avait en 1602 délivré la capitale depuis longtemps assiégée, en battant avec quelques navires la flotte immense des Portugais sous les ordres d'Andrea Fortado de Mendoza. Ce sultan n'avait pu rien trouver de plus précieux dans son trésor, pour l'offrir à son libérateur, que le vase (*Cymbium*) monté avec la double noix d'un coco des Maldives. Ce fut le premier que l'on ait vu en Hollande. Il raconte l'histoire que nous avons déjà lue dans le chapitre VII de l'*Opuscule de Clusius* concernant Speccius et Coenius que Rumphius appelle Jean-Pierre Koen et Jacob Spex envoyés par le préfet Pierre Both au Pangoram (sorte de sultan) de Bantam vers 1614.

Il cite la lettre écrite à Clusius en 1615 par Laurent Reaal<sup>1</sup> qui fut le troisième préfet des Indes. Dans cette lettre, se trouvent divers aphorismes qui ne prouvent rien autre que la similitude entre le coco des Maldives et le coco vulgaire : « *Quam praeterimus, quum multae in ea obcurrant res quae divinationes modo videntur esse.* »

Il accorde l'honneur au Docteur Pison d'avoir été le premier à prouver par de nombreuses expériences le peu de vertu qu'il fallait attacher à cette noix pour la guérison des maladies.

Un renseignement nouveau et plus intéressant est celui que nous trouvons consigné dans Rumphius concernant une petite espèce de Coco de mer que l'on trouve à Java :

« *Praeter majorem nucem Calappae laut, alia minor in Java reperitur species ex eorum relatu per mare Zephyrum projecta a priore quam maxime diversa, non enim ultra dimidii pedis magnitudinem obtinet, interne paucam vel nullam fere gerens medullam quae pro novem vel decem imperialis libus venalis est. Talisque fructus anno 1678 a pueris meis*

1. *Laurentius Realius*, Eques et Senator. (Vide supra in Clusius, p. 18.)

« repertus fuit in mari fluctuans, circa insulas Xulanenses,  
 « cujus diameter erat quatuor pollices in longitudine et tres  
 « in latitudine, duplex quoque aesi duo mangii (mangue ?)  
 « fructus sibi aderetи essent.....

« Una dimidia pars ad sinistrum latus paulo planior  
 « etiam erat aesi compressa esset, externe nux glabra erat aesi  
 « saepius tractata fuisset coloris obscure fusei fere instar puta-  
 « minis Calappi cum vestigiis quibusdam venularum aesi  
 « gluma obducta fuisset.

« Aperta haec nux interne vacua erat sine lympha vel  
 « medulla sed in interiore parte variae protuberantes detege-  
 « bantur costae vel dorsa ejusdem substantiae et duritiei cum  
 « putamine sed odoratus quidam gratusque odor eum quadam  
 « pinguedine exhalabat instar olei odorati *Minjac mony* dicti  
 « vel instar floris Pandani qui tertio demum anno evanes-  
 « cebat »<sup>1</sup>.

Il est difficile de dire quelle peut être cette noix. Elle appartenait peut-être à l'espèce que Spex avait rapportée de Bantam et que Clusius mentionne dans le chapitre VII de sa monographie sous le nom de *Minutulum coccum Maldivensem*. D'après ce qu'ils en disent l'un et l'autre, on peut comprendre qu'il s'agit d'un autre fruit que celui du Coco des Maldives, le Coco de Mer moderne, dont il n'existe qu'une seule et unique espèce, aujourd'hui bien connue dans sa nature et dans ses origines.

L'on voit par ces différents extraits d'auteurs anciens dont plusieurs ont cependant une réputation scientifique bien assise, qu'il existait encore beaucoup d'erreurs touchant la forme exacte et les dimensions de la noix du Coco de Mer, dont le fruit entier n'avait encore jamais été vu avec son enveloppe fibreuse. Quant à l'endroit exact d'où il provenait et l'arbre qui le portait, ils étaient encore complètement inconnus en 1742, date de la découverte des Iles Seychelles.

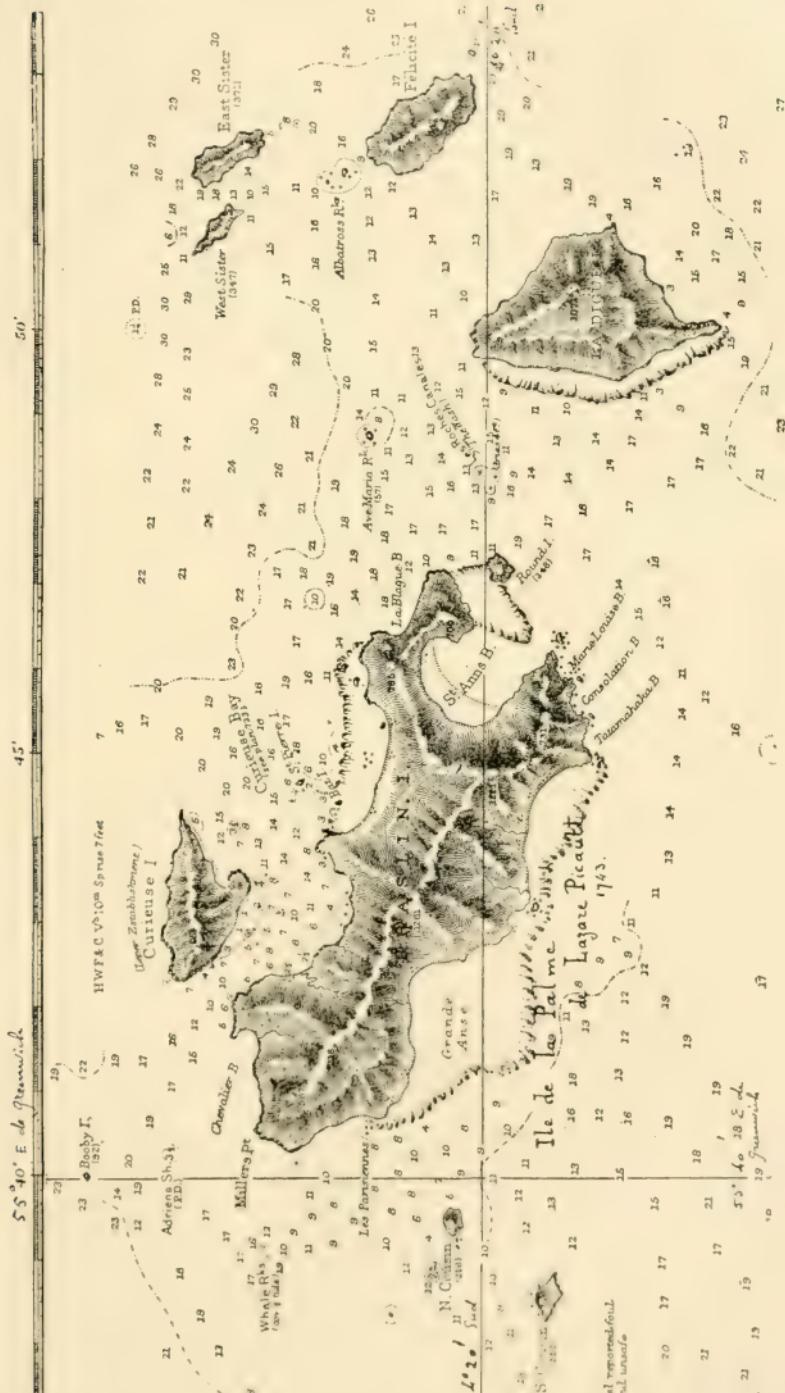
1. *Georgii Everhardi Rumphii Med. Doct. Ilanavensis.... Herbarium Amboinense...* cura et studio Joannis Burmanni, MDCCL (1750), in-folio, t. VI, Liber XII, Cap. VIII, p. 210-217.

---

## CHAPITRE II

Découverte du Cocotier de Mer aux Seychelles. — Histoire et descriptions diverses par les navigateurs et les voyageurs.  
— Lazare Picault découvre en 1744 l'île de la Palme, depuis l'île Praslin. — Barré la visite, en rapporte des Cocos de Mer, 1768. — Poivre les reconnaît pour des Cocos de Mer.  
— Duchemin en porte le premier chargement dans l'Inde, 1768. — L'abbé Rochon rapporte un coco et une palme à Paris, 1770, — Sonnerat, 1776. — Degrandpré, 1789-1790.  
— Bory de Saint-Vincent, 1801-1802. — Quéau de Quincy, 1803.— J.Prior, 1810-1811.— Leidenfrost, 1811.— Frappas, 1818. — D'Unienville, Dumont-d'Urville, 1825-1829. — Laplace et Pâris, 1830-1832. — Harrison, 1837. — Pike, 1871.

Le capitaine de la Compagnie des Indes Lazare Picault ayant, en 1742, découvert la plus grande île du groupe des Seychelles (l'île d'Abondance, aujourd'hui Mahé) fut renvoyé dans ces îles en 1744, pour en prendre une connaissance plus approfondie. Ce fut alors qu'il découvrit une seconde île presque aussi importante, qu'il nomma sur sa carte manuscrite Ile de Palme. Ce nom très suggestif nous porte à croire qu'il y avait remarqué les superbes cocotiers de mer qui y formaient alors de véritables forêts et dont les palmes plus grandes que celles de tous les autres palmiers durent le frapper d'admiration. Autrement il aurait sans doute donné ce nom à la première île sur les rivages de laquelle son plan cavalier, dressé le 21 novembre 1742, montre quantité de cocotiers. Comme les magnifiques Cocotiers de Mer ne poussent que dans la dernière île (sauf quelques-uns dans sa voisine, l'*Ile Curieuse*) il eût été juste de lui conserver le nom imposé par Picault. Malheureusement pour la science et l'histoire, Nicolas de Morphey, chargé en 1756 de prendre régulièrement





possession des Seychelles au nom du Roi de France, sacrifia à la politique du jour, en rebaptisant l'île d'Abondance : île Mahé de la Bourdonnais, et l'île de Palme : île Praslin, en l'honneur, pour la première, du gouverneur des Iles de France et de Bourbon, et, pour la seconde, du ministre de la Marine à cette époque.

En tout cas, si, comme nous en sommes persuadé, par la lecture de son journal de bord, Lazare Picault a eu le premier l'heureuse chance de contempler, sur le seul lieu du monde où ils croissent, les merveilleux cocotiers de mer, il ne semble pas s'être rendu compte qu'il venait de faire une découverte botanique importante. Il ne paraît pas avoir poussé la curiosité jusqu'à ouvrir les gros fruits en forme de cœur qu'il vit sur la cime de ces arbres. L'eût-il fait que son instruction scientifique, probablement incomplète, ne lui eût pas sans doute permis de reconnaître dans la noix géminée, cachée sous l'enveloppe fibreuse, le fameux et très précieux coco des Maldives. Voici tout ce que nous avons pu trouver à ce sujet dans son journal de bord<sup>1</sup> :

« 12 et 13 juin 1744. Visité l'isle de Palme et l'île Rouge.

« L'Isle de Palme ainsi nommée parce qu'elle porte beau « coup de palmistes et lataniers portant coton. » Ces derniers sont évidemment les cocotiers de mer que les naturalistes ont longtemps classés parmi les lataniers. Le coton en question est la bourre abondante que l'on trouve à la base des feuilles et dont on remplit des coussins.

S'il faut en croire Alexis Rochon, c'est l'ingénieur Barré qui aurait le premier découvert le cocotier de mer, alors qu'accompagnant une mission d'exploration des Seychelles sous les ordres de Marion Dufresne il dressait le plan de ces îles en 1768<sup>2</sup>.

1. Extrait d'un journal d'un voyage de l'Isle de France aux Amirantes par le sieur Lazare Picot (Picault) dans la tartanne de la Compagnie des Indes de France l'*Elisabeth*. — Manuscrit de 17 pages, Archives du dépôt hydrographique de la marine, Paris.

2. Il s'y serait rendu sur la frégate la *Curieuse* commandée par M. Lampérière d'où le nom de l'île Curieuse donné à l'île voisine et

« Il trouva à l'île de Palme, sur les bords du rivage, un fruit qu'il prit d'abord pour un coco de mer. Il le cacha soigneusement, mais s'étant enfoncé dans le bois il vit avec peine que la terre était couverte de ces fruits et des arbres qui les portaient. Ces arbres s'élèvent à la hauteur de cinquante pieds, leur tête est couronnée de dix à douze palmes de vingt pieds de longueur en forme d'éventail ; chacune de ces grandes palmes est portée sur un pédicule de six pieds de longueur et ce pédicule est échancré dans son contour. De l'aisselle des feuilles sort un panicule ramifié dont les rameaux sont terminés par des fleurs femelles ; le pistil des fleurs donne, en mûrissant, un fruit qui, avec son brou, peut peser cinquante livres.

« En examinant attentivement cette forêt, Barré se persuada que le coco de cette île ne pouvait être le vrai coco de mer. Il se borna à recueillir, par pure curiosité, une trentaine de noix que le célèbre Poivre déclara formellement être ce fruit si recherché aux Indes et dans toute l'Asie ; et dès lors il accéléra notre départ dans la vue d'obtenir à ce sujet de prompts renseignements. »

Nous supposons que ce Barré est le même que celui dont nous avons trouvé le nom, orthographié Baré, signant comme témoin au bas du procès-verbal de la prise de possession des îles Seychelles exécutée le 1<sup>er</sup> novembre 1751 au nom du Roi par Nicolas de Morphey capitaine de la frégate de la Compagnie des Indes *le Cerf* et qui était officier de la marine.

L'abbé Rochon qui résida un mois aux Seychelles en 1769 (13 juin au 14 juillet), et visita l'île de Palme, dit en parlant de notre cocotier :

« Cette île est couverte d'une espèce de latanier qui porte un fruit fort recherché des Indiens, connu sous le nom de Coco de mer ; c'est un gros coco, d'une forme bizarre, l'enveloppe du fruit est épaisse et fibreuse, l'intérieur de la noix est rempli d'une substance laiteuse d'un goût amer. Les

sur laquelle poussent aussi les Cocotiers de Mer. C'est sans doute l'île Rouge de Lazare Picault.

« Indiens attribuent à l'amande de grandes vertus médicinales. Ces cocos étaient d'un prix excessif avant l'année 1769, époque où l'ingénieur Brayer reconnut ce fruit dans les forêts qui couvrent l'île de Palme. On divisait alors l'amande en petits morceaux et on les vendait au poids de l'or dans les marchés de l'Inde et de la Chine. (Ce fait est connu de tous les voyageurs.)

« L'intendant Poivre, ravi de la découverte du lieu où croissait actuellement ce fruit si renommé, nous chargea de visiter l'île de Palme et de rapporter de jeunes plants de cette espèce de latanier afin de les transplanter à l'île de France. Nous remplimes avec zèle cette commission ; nous fimes plus, nous apportâmes pour le Cabinet d'Histoire naturelle de Paris une grande palme de 20 pieds de long et divers renseignement qui sont été accueillis avec intérêt. J'apportai à mon retour en Europe à l'académicien Le Monnier, le médecin, un beau coco de mer (car c'est ainsi qu'on le nomme) qui avait germé dans ma malle par la chaleur de la calle (*sic*). Le germe fut sans doute altéré, car il cessa sa germination malgré les soins que ce savant botaniste prit pour le faire réussir. La forme de ce fruit et de son germe représentait des objets que la pudeur oblige à voiler, et cette singularité n'a peut-être pas peu contribué à la célébrité de cette noix désignée par les botanistes sous la dénomination de *Nux Medica*. Les Indiens le regardent non seulement comme un puissant contrepoison mais encore comme un excellent remède pour les maladies vénériennes, . . . On aurait pu tirer un parti avantageux de cette découverte, mais les Anglais ont seuls profiter de cette nouvelle branche de richesse. . . .

« En quittant l'île de Palme, j'observai que les courants doivent se diriger sur les Maldives ; en effet les noix dont nous venons de parler sont encore connues sous la dénomination de Cocos des Maldives, parce qu'on en trouve fréquemment dans ces parages<sup>1</sup>. »

1. *Alexis Rochon... Voyages à Madagascar, à Maroc et aux Indes Orientales....* 3 vol. in-8°, Paris, an X de la République (1802), vol. I. Discours préliminaire, p. XLIV et XLV, et vol. I, p. 446.

Nous avons cité tout au long ces passages du livre d'A. Rochon parce qu'il fut le premier à décrire sommairement l'arbre et le fruit et à nous renseigner sur leur découverte *in situ*.

En novembre 1769, le sieur Du Chemin (ou Duchemin), parti du Bengale sur la palle *l'Heureuse Marie*, alla à l'île Praslin prendre un chargement de cocos de mér qu'il porta dans l'Inde. Il en ruina par ce fait le commerce. En 1771, une corvette anglaise *l'Aigle*, expédiée de Bombay, fut mouillée à Praslin pour y prendre des cocos de mer et mit le feu sur l'île Curieuse<sup>1</sup>, ce qui fit périr un grand nombre de ces précieux palmiers. C'est sans doute à cause de ces deux faits que Rochon disait, en 1802, que les Anglais avaient seuls su tirer parti de ce commerce.

La première description du grand palmier de l'île Praslin, vulgairement appelé Cocotier de Mer, lue à l'Académie le 13 décembre 1773, parut sous ce titre en 1776 dans le *Voyage à la Nouvelle-Guinée* par le botaniste Sonnerat. On la trouvera au chapitre suivant. Notons seulement ce passage, au point de vue historique que nous traitons plus spécialement ici : « Parmi les îles de cet archipel, il y en a une que M. de la Bourdonnais désigna sous le nom d'Isle des Palmiers lorsqu'il en fit la découverte en 1743 ou 1744. » Nous avons vu qu'elle avait été découverte en 1744 par Lazare Picault et appelée par lui île de Palme ou de la Palme : « Cette île, examinée de plus près en 1767, a été nommée L'Isle Praslin, nom que l'usage qui prévaut en tout a changé depuis en celui d'Isle des Palmiers (pour reprendre peu après celui du ministre de la Marine de Louis XV). C'est sur cette île qu'on trouve le palmier qui produit ce fruit si recherché qu'on n'avait connu jusqu'alors que sous le nom de Coco de mer, Coco de Salomon (c'est la première fois que nous trouvons ce nom), Coco des Maldives. L'Isle Praslin ou l'Isle des Palmiers est jusqu'à présent le seul endroit où l'on ait trouvé

1. Mémoire sur les Iles Seychelles, par M. M. Maillard et Ternay, administrateurs des Iles de France et de Bourbon, 1775, Manuscrits; Carton des Seychelles, Bibliothèque du Ministère des Colonies, Paris.

« l'arbre qui produit ce coco. » Il explique comment les cocotiers s'élevant en beaucoup d'endroits de l'île sur le rivage de la mer, la plus grande partie de leurs fruits tombant dans les eaux et flottant à la surface étaient poussés par le vent et les courants vers l'Est-Nord-Est jusque sur les rivages des Maldives, seule partie du monde où l'on avait trouvé ce fruit avant la découverte de l'Île Praslin, et qu'il y était appelé *Travarcarne (sic)*, ce qui veut dire trésor. « Il fut appelé ensuite « Coco de Salomon pour lui donner apparemment un nom « qui répondit au merveilleux qu'on attachait à son origine... « Les grands seigneurs de l'Indostan achètent encore ce « fruit à très haut prix, ils font faire de sa coque des tasses « qu'ils enrichissent d'or et de diamans; ils ne boivent « jamais que dans ces tasses, persuadés que le poison qu'ils « craignent beaucoup, parce qu'ils s'en servent trop eux- « mêmes, ne saurait leur nuire quelqu'actif qu'il soit, quand « leur boisson a été versée et purifiée dans ces coques salu- « taires.... » Il continue sur ce ton, racontant ce que nous savons déjà de l'usage qu'en faisaient les gens des Maldives.

Il se demande comment il se fait qu'on n'a trouvé le cocotier de mer jusqu'ici que dans la seule île Praslin. Comment ne croît-il pas dans les îles voisines? Il semble donc qu'à cette époque on ne l'avait pas encore trouvé à l'île *Curieuse* et à l'île *Ronde* où on le mentionna depuis.

Après avoir donné une description de l'arbre et du fruit, il ajoute : « Il serait à souhaiter qu'on pût savoir, par différens « essais, si l'opinion des Indiens sur les propriétés de cette « noix est fondée<sup>1</sup>. »

Quelques années plus tard, nous trouvons dans le Voyage de L. Degrandpré dans l'Inde et au Bengale, une nouvelle désignation pour notre coco : « Ces îles (Seychelles) produisent une espèce de cocotier qui leur est particulier, c'est « ce qu'on appelle le Coco de Mer ou *Coco Jumeau* : ce fruit

1. **Voyage à la Nouvelle-Guinée**, par M. Sonnerat, in-4° enrichi de 125 figures en taille-douce. Paris, MDCCCLXXVI (1776), chap. I, p. 1-2.

« représente parfaitement les parties postérieures humaines ; « on le recherche dans toute l'Asie à cause de sa rareté ! »

Les Anglais essayèrent sans doute de bonne heure d'acclimater dans l'Inde un arbre aussi précieux. La frégate *l'Aigle*, que nous avons vue partir de Bombay en 1771 pour l'Île Praslin, leur en rapporta des noix fraîches, sinon de jeunes plants. C'est peut-être aussi pour imiter les Hollandais qu'ils détruisirent par le feu les forêts de l'Île *Curieuse* afin de rendre ces fruits plus rares.

On sait, en effet, qu'aux Moluques les Hollandais détruisaient les arbres à girofle, canelle et muscade, partout où ils ne pouvaient en surveiller la récolte. Toujours est-il que Thunberg, allant au Japon, en 1777, eut l'occasion d'admirer, dans le jardin du gouverneur de l'île Ceylan à Pass, un Cocotier de Mer dont il parle ainsi :

« Il y avait aussi un palmier maritime dont on avait « apporté l'amande des Maldives (?). Elle ne produisit sa « première feuille qu'après être restée huit mois sous terre « et n'avait que trois feuilles la troisième année<sup>2</sup>. »

Il est plus que certain que cette noix avait été rapportée des Seychelles par les Anglais ou même les Français commerçant avec Bombay. En effet, les noix flottées qu'on trouvait aux Maldives devaient avoir perdu toutes leurs facultés germinatives par un long séjour dans l'eau salée. Autrement elles auraient sans doute poussé sur les rivages où elles étaient jetées. Or, on n'a jusqu'à ce jour jamais trouvé un Cocotier de Mer poussé spontanément ailleurs qu'aux Seychelles. La citation suivante, que nous trouvons dans le Glossaire de Yule, après celle de Thunberg, ne peut donc s'appliquer à des noix fraîches : « *Cocoa-nuts from the Maldiv Islands*, or

1. *Voyage dans l'Inde et au Bengale* fait dans les années 1789-1790, contenant la description des Séchelles.... par L. Degrandpré, officier de la Marine française, avec de belles gravures... A Paris, chez Dentu, an IX (1801), 2 vol. in-8, p. 2.

2. *Voyages de G. P. Thunberg au Japon*. Paris an IV (1796), 2 vol. in 4°. — Vol. II, p. 413. — Description des arbres et plantes du jardin du gouverneur de Ceylan....

« as they are called *Zee Calappus* are said to be annually  
 « brought hither (Colombo) by certain messengers and pre-  
 « sented among other things to the governor. The kernel  
 « of the fruit.... is looked upon here as a very efficacious  
 « antidote.... they call it Tavaracare! »

Bory de Saint-Vincent, qui, de 1801 à 1802, fit par ordre du gouvernement un voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, ne put aller aux Seychelles, mais il n'oublie pas dans la relation de ce voyage, parue en 1804, de parler du « *Cocotier géant* dont le fruit est improprement « nommé Coco des Maldives ». Comme tant d'autres il se pose la question suivante :

« Ces cocos venus des Séchelles, enveloppés d'une coque  
 « si impénétrable à l'eau et abordés sur les plages de l'Inde  
 « ou de ses archipels y ont-ils jamais produit un cocotier de  
 « mer? Et l'arbre qui donne ces fruits errants connus par  
 « tout le monde a-t-il jamais cru ailleurs qu'à Praslin<sup>2</sup>? » Il  
 laisse malheureusement la question sans réponse. Nous  
 savons déjà cependant, par le voyage de Duchemin sur la  
*Digue*, accompagné du capitaine Lempérière sur la  
*Curieuse*, que l'on trouvait aussi des cocotiers de mer sur  
 l'île, voisine de Praslin, qu'il baptisa du nom de son navire :  
*Île Curieuse*, en 1768.

A peu près à la même époque que le voyage de Bory de Saint-Vincent (vers 1802, un ancien capitaine d'artillerie de marine français, attaché à l'état-major du Lieutenant-Général Decaen, gouverneur des îles de France et de Bourbon (récemment renommées Maurice et La Réunion), et qui resta à Maurice jusqu'en 1826, occupait ses loisirs à mouler en cire

1. Yule, *Glossary of Indian words and Phrases*, citant l'édition anglaise de *Travels of Charles Peter Thunberg M. D.* (ET.) IV, 209, au mot *Coco de Mer*.

2. Bory de Saint-Vincent, *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique* fait par ordre du gouvernement pendant les années 9 et 10 de la République (1801-1802). . . . par J.-B.-G.-M. Bory de Saint-Vincent, officier d'état-major, naturaliste en chef sur la corvette le *Naturaliste*, dans l'expédition commandée par le Capitaine Baudin. Paris, an XIII (1804), 3 vol. in-8°; vol. III, p. 156-157 et 245.

coloriée d'après nature tous les fruits tropicaux cultivés dans l'île. Il n'eut garde d'oublier cette merveille végétale qui a nom Coco de Mer et il en exécuta une série d'une dizaine de moulages qui furent acquis il y a quelques années, de ses héritiers, par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Nous en donnerons la description à la partie technique. Cette collection, réunie sous le nom de *Carporama*, avait, après la mort de son auteur, fait, pendant plusieurs années, le fond d'un musée d'histoire naturelle que l'on montrait au public, 2, rue Grange-Batelière, à Paris. Un catalogue raisonné donnait les noms et la description des objets et se vendait 0 fr. 50 centimes.

Le Commandant administrateur civil aux îles Seychelles, Quéau de Quincy, était tout désigné pour donner aux savants et aux amateurs d'histoire naturelle des renseignements *de visu* sur l'arbre extraordinaire qui poussait dans ses îles. Ce fut sans doute à l'instigation de Sonnerat qu'il écrivit en 1801 ce qu'il savait de l'histoire et de la nature de ce qu'il appelle l'arbre cocotier de mer des îles Seychelles, et c'est sans doute ce mémoire qui forma la base d'une communication lue par Labillardière à l'Académie des Sciences le 14 octobre 1801.

Il est probable qu'il en avait écrit un autre antérieurement et qu'il servit à une première communication faite à l'Académie des Sciences sur ce sujet le 13 décembre 1773, ainsi qu'il résulte de la note suivante que nous avons trouvée à la page 1 du *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, de Sonnerat (édition 1776), parlant de l'île Praslin : « La description de ce palmier » (de l'île des Palmiers) a été lue à la séance de l'Académie « le 13 décembre 1773. » Peut-être avait-elle été transmise par Commerson, qui se trouvait à cette époque à l'île de France et y étudia le cocotier de mer ainsi qu'en témoignent ses manuscrits et les dessins qui les accompagnent. Nous en reparlerons.

Ayant relevé dans une collection bibliographique récente l'annonce de la publication d'une « Monographie sur l'arbre cocotier de mer des îles Seychelles », publiée à l'île Maurice en 1905 par Quincy, nous résolûmes de nous procurer à tout

prix ce travail et nous fûmes extrêmement surpris, en le recevant, de constater que ce n'est autre chose qu'une réimpression du mémoire de 1801 de Quéau de Quincey lui-même, qui avait sacrifié à la politique démocratique de l'époque en se contentant de le signer Quéau Quincey. Dans la copie que nous possérons, datée cette fois de 1803, la signature est réduite à Quincey tout court, ce qui, sur le vu de la fiche bibliographique du *Just's Botanischer Jahressbericht*, nous fit croire tout d'abord à un travail nouveau écrit par un descendant du dernier commandant français des Iles Seychelles et habitant Maurice, bien qu'aux Seychelles même nous n'ayons pu réussir à trouver aucune personne portant encore ce nom. En le comparant avec le mémoire annexé à la communication de Labillardière nous pûmes nous convaincre que nous possédions là le document original dont le savant académicien a retranché quelques passages qu'il n'a sans doute pas trouvés assez scientifiques. N'ayant pu retrouver au Muséum le manuscrit original, nous donnerons le travail de Quincey *in extenso* dans le chapitre suivant.

Dans le récit du voyage dans les mers de l'Inde sur la frégate anglaise le *Nisus*, l'officier de la marine royale britannique James Prior donne une longue description des Iles Seychelles, où il arriva le 4 avril 1811. Il ne manque pas de nous décrire le Coco de Mer : « a curious production « unknown in any other part of the habitable globe ; the « shape is somewhat oval.... If you can conceive two, three, « or four enormous eggs united in a circular manner, by « having the surface of union slightly flattened some idea « may be formed of the *Coco de Mer*. The Indians value it « highly from being supposed to stimulate the worship of « the Paphian Goddess.... The cabbage, which though more « bitter than that of the common palm, forms an excellent « pickle. A hundred leaves make a good house<sup>1</sup>. »

1. *James Prior, Narrative of a Voyage in the Indian seas in the Nisus frigate to the Cape of Good Hope, Isles of Bourbon, France and Seychelles,... during the years 1810-1811*, by James Prior Esq. R. N., in-8°, London, 1812, p. 55.

A. Rochon avait le premier mentionné les vertus antisyphilitiques de l'amande, ce dont nous n'avions trouvé aucune mention dans les auteurs antérieurement cités. Prior nous apprend pour la première fois qu'elle était également aphrodisiaque et que le cœur (bourgeon terminal) peut se manger comme le chou palmiste. Cet ouvrage de Prior a été trouvé assez intéressant pour être traduit en allemand quelques années plus tard (1819) par Leidenfrost<sup>1</sup>.

Un enseigne de vaisseau de la marine française, qui passa quelque temps aux Seychelles en 1818-1819, M. Frappas, publia en 1820, dans les *Annales Maritimes et Coloniales*, un récit très détaillé de son voyage. On y trouve plusieurs pages consacrées au *Lodoicea*, le nouveau nom du Cocotier de Mer, qu'il dit « avoir été assez mal décrit par les botanistes « Linseot, Garzias, Acosta, Clusius, Gaspard Bauhin, etc...», « par Valmont de Bomare même, qui ensuite a le plus approché de la vérité, mais n'est pas exempt de grandes erreurs ».

Aussi se donne-t-il la peine d'en faire une description assez longue et minutieuse qui ne nous apprend guère plus que celles de Jussieu, Commerson, Sonnerat, Thunberg et Lamarck, Labillardière, Quéau de Quincy, toutes antérieures à celles de Frappas qui semble n'en pas avoir eu connaissance ou a négligé, on ne sait pourquoi, de les citer, se contentant de critiquer Valmont-Bomare, qui d'ailleurs n'a fait que résumer les travaux de plusieurs de ces savants. Il nous apprend cependant que le chaton mâle s'appelle *baba*, terme que nous n'avions pas trouvé encore dans les auteurs consultés.

Dans sa notice sur l'état présent de toutes les dépendances de l'île Maurice, parue en 1818, le Baron d'Unienville, parlant de l'île Praslin dont les montagnes pleines de roches et presque impraticables sont en grande partie couvertes de Cocotiers de Mer, dit qu'aucune plante ne pousse à leur

1. C. Fl. Leidenfrost, *Beschreibung einer Reise in das Indische meer... und den Seychellen in 1810-1811..... Berlin (?)*, 1819.

ombre<sup>1</sup>. C'est la première et la dernière fois que nous aurons à relever cette particularité (d'ailleurs croyons-nous inexacte) et qui n'a été mentionnée depuis par aucun autre observateur ou écrivain. Il ajoute que les Cocos de Mer se trouvent aussi sur l'île *Curieuse* qui n'a qu'une lieue de long sur une demi-lieue de large et 3 à 600 arpents cultivés.

Lorsque la Corvette la *Favorite*, sous les ordres de Laplace, visita les Seychelles en 1830-1832, ses officiers, dont était le Capitaine Paris (depuis Amiral), qui illustra de son crayon le récit de ce voyage, trouvèrent que le Cocotier de Mer avait donné naissance à une industrie nouvelle.

« Un commerce tout récent a été trouvé par les dames de Mahé. C'est le tissage des feuilles de cet arbre singulier que l'on nomme le Cocotier des Seychelles, ou Cocotier de Mer (*Lodoicea Sechellarum*). Elles font avec ses feuilles, larges et pointues, fortes et lisses, des ouvrages gracieux et délicats, des éventails et des chapeaux qui imitent ceux de paille d'Italie. Le Cocotier dit des Seychelles n'a été trouvé jusqu'ici indigène qu'à Praslin.... Sonnerat l'a transporté depuis à l'Île de France, les Anglais l'ont aussi naturalisé dans l'Inde ; mais nulle part il ne s'est reproduit aussi beau que dans le sol originaire..... »

« ... Le cocotier des Seychelles est plus petit que le cocotier ordinaire. (Ceci, soit dit en passant, est une erreur) ... »

L'auteur de ce récit, consigné aussi dans le livre de Dumont-d'Urville<sup>2</sup> résument le voyage de la *Favorite*, n'est pas

1. Laplace (Le Capitaine de frégate), *Voyage autour du monde*, par les mers de l'Inde et de la Chine exécuté par la Corvette d'Etat *La Favorite* pendant les années 1830-1832. 5 vol. grand in-8° et Atlas. Paris, 1835, vol. I, p. 134-138 et 155 (article par le Capitaine Paris).

2. Dumont-d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde*. Résumé général des voyages de découvertes de Magellan, Tasman, Dampier, Laplace, etc... Publié sous la direction de Dumont-d'Urville, capitaine de vaisseau, avec cartes et gravures par Sainson. 2 vol. in-4°, 2 col. Paris, 1834-1835, vol. I, p. 83-85. L'archipel des Seychelles, pl. X, fig. 4, cocotier des Seychelles. Cette figure est mauvaise car elle donne à l'arbre les feuilles du cocotier ordinaire, les cocos entiers et ouverts sont empruntés de Sonnerat.

nommé. On voit, seulement par la suite, qu'il était sur le brick anglais le *Victory*, capitaine Lewis, et qu'il fut reçu par le gouverneur Harrison. Comme celui-ci administrerait les Seychelles en 1826 cela donne la date de cette visite.

Le grand navigateur anglais Owen<sup>1</sup>, dans le récit de ses voyages exécutés de 1820 à 1826 sur les côtes d'Afrique, d'Arabie et de Madagascar, n'oublie pas les Seychelles et leur merveilleux coco appelé *Coco do mar* par les Portugais, et qu'il fait pousser dans les interstices des rochers des îles *Praslin* et *Curieuse*. Il se trompe en donnant l'année 1789 comme date de la découverte de l'archipel seychellois. Il dit que tout les efforts faits pour cultiver le Cocotier de Mer sur les autres îles du groupe sont restés vains. On sait que, par la suite, les gouverneurs réussirent à en transplanter ou même à en faire pousser de semence sur l'île Mahé ainsi qu'à Maurice et à La Réunion. Il dit que l'écorce du fruit fournit une fibre ressemblant à celle du coco et avec laquelle on fait des cordages. Il ne parle pas de l'industrie des pailles du Cocotier de Mer qui y battait alors son plein, ayant été introduite dans l'île Mahé en 1815 par un soldat des armées de la République nommé Antoine Benezet. Né à Bordeaux en 1789, fait prisonnier par les Anglais, il resta pendant bien des années sur les pontons de Plymouth. Il y apprit à travailler la paille et à la teindre. Il arriva aux Seychelles en 1815 après les traités, y devint clerc de notaire, puis greffier du tribunal de paix en 1829 et mourut en 1842 après avoir doté le pays de l'industrie des pailles dites des Seychelles.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver cette histoire dans la *Revue historique et littéraire de l'Ile Maurice* en 1890. A la petite notice biographique ci-dessus était jointe la lettre suivante :

1. *Narrative of Voyages to the shores of Arabia and Madagascar, performed in H. M. Ships Leven and Barraconta, 1820-1826, under the direction of Captain W. F. W. Owen R.N... 2 vol. New-York, MDCCCXXXII (1832); vol. II, chap. XV, p. 96 à 102 et 110 à 112.*



Pl. II. — Collection d'objets en paille de *Lodoicea*, fabriqués aux Seychelles et se trouvant dans les galeries du Jardin Botanique de Kew (Angleterre). Panier, boîte, couronne et bouquet de fleurs. Un éventail.



“ Port-Louis (Île Maurice), 5 décembre 1889.

“ Cher Monsieur Pitot,

“ Depuis plus de 80 ans, l'île Mahé (Port Victoria depuis 1842) est en possession de nous munir des pailles dites des Seychelles : ce sont des chapeaux frais et légers à tresses plates ou pointues, quelquefois à jour ; ces corbeilles de la mariée garnies de houppes et de pompons ; ces éventails à double ou triple évolutions ; ces étuis en mosaïque pour lunettes, ces petits paniers en mousse et en zigs (*sic*). Enfants gâtés par l'habitude, à peine faisons-nous cas de ces petites merveilles ; à peine les voit-on dans les salons et encore faut-il que la dame soit des Seychelles, ou quelque *dilettante*. Et pourtant je les ai retrouvés dans le musée botanique du jardin de Kew près de Londres, où on les apprécie, et à Paris le faubourg Saint-Germain, je le sais, n'en fait pas peu de cas.

“ C'est assez dire le prix que les connaisseurs y attachent, non pas seulement comme objets de l'art exotique, mais aussi comme produits d'une curiosité naturelle. En effet, les formes gracieuses dont ces palmes sont revêtues surpassent en teint, en moelleux, en fraîcheur, toutes les beautés de leurs concurrentes connues ; et elles ont de plus, comme vous le savez, l'avantage de provenir des jeunes palmes du plus noble des palmiers : du *Lodoicea Sechellarum*, de ce cocotier de mer si merveilleux parmi les végétaux de la mer des Indes et que naguère encore le vainqueur des Taïpings, l'infortuné général Gordon, exaltait dans ses élucubrations bibliques, comme l'arbre du paradis terrestre, à l'exclusion de l'arbre à pain qu'il abandonna.

“ Oui, cher Monsieur, depuis plus de 80 ans, cette charmante industrie est exclusive aux Seychelles ; elle y est des plus récréatives ; les machines modernes n'y ont que faire. Aux Seychelles, les dames, les jeunes demoiselles, les jeunes gens, presque tout le monde, on peut l'affirmer, sait

« plus ou moins tresser la paille et la transformer en surprises.

« Pendant l'inertie, en 1838, alors que les terres étaient privées de bras pour la culture, que les propriétaires étaient sur Maurice des cargaisons de laboureurs africains, sur des navires de quelques centaines de tonnes, dans l'espérance d'être mieux payés en indemnité, que le commerce du tabac, de l'huile de coco, de la caouenne (écaille de tortue de mer) qui avait relevé l'ancien commerce du coton, languissait ; seuls les ouvrages en paille de Coco de Mer prirent de l'extension et bien des familles appauvries vécurent de cette industrie. Au point que, vers 1841, un règlement administratif fut mis en vigueur pour protéger les palmiers de coco-de-mer ; de pauvres gens les abattaient pour en recueillir et vendre les jeunes palmes.

« Enfin depuis ces cinq dernières années, l'année 1889 non comprise, et d'après un relevé de la douane, que je dois à l'obligeance de M. Lavers, et des recherches de M. Méyépa, le commerce de cette industrie se chiffre comme suit, à l'article *Hats and Straws*, sans compter les corbeilles, les éventails qui sont mêlés à l'*Haberdashery* :

#### Hats and Straws.

Année.	Valeur.	Année.	Valeur.
1883	22.45 Roupies <sup>1</sup>	1886	20.00 Roupies
1884	3.25 »	1887	64.50 »
1885	264.94 »	1888	171.50 »

« Les trois dernières années (1886-1888), droits et changes non compris. Voilà, me direz-vous, une industrie qui court sûrement à son centenaire. Oui, j'en suis persuadé. Vous me demanderez sans doute quel est l'heureux mortel qui introduisit cette précieuse ressource à Mahé. »

Il raconte qu'on la doit à Antoine Benezet, fils d'un jardi-

1. La valeur de la Roupie à cette époque était d'environ 2 francs. En 1906 elle ne vaut plus que 1 fr. 66.

nier des environs de Bordeaux, devenu soldat de la République, prisonnier des pontons anglais, qui arriva à Mahé en 1815, âgé de 29 ans, ayant pour toute ressource le talent de travailler et teindre la paille. Il fut accueilli par M. Jean Remy d'Argent, ancien chouan de l'armée de Charette, devenu notaire à cause de sa belle écriture, et en devint le jeune clerc ; mais pendant les heures de récréation, Benezet et ses élèves travaillaient la paille : « Je ne vous dirai pas « avec quelle joie il prit dans ses bras la première palme du « cocotier de mer qu'il vit ; ce fut une exultation, d'après ce « qu'il disait lui-même. Il fit le passage en bateau de Mahé « à Praslin, lieu originaire du cocotier de mer, pour y « prendre des fleurs mâles et féconder un palmier de ce « genre qui se trouvait stérile chez son hôte. Et c'est, dit-on, « le premier qui réussit ainsi dans l'île. »

Cette citation fixe donc à peu près l'époque (pas avant 1815) où l'on put obtenir à Mahé les premiers fruits d'un Cocotier de Mer qui devait être âgé d'une trentaine d'années au moins, d'après ce que nous verrons plus loin, dans la description scientifique de cet arbre. Son introduction sur l'île Mahé devait donc remonter au plus tôt à 1795<sup>1</sup> et était due sans doute au Commandant lui-même, M. Quéau de Quincy.

Celui-ci mourut en 1828, après avoir conservé sous le gouvernement anglais la direction de la colonie, puis en être devenu juge et greffier. Sa succession officielle se partagea alors entre MM. G. A. A. Fressange, attaché au service du greffe à Maurice, qui accepta de venir présider le tribunal des Seychelles et on prit sur les lieux le clerc de notaire A. Benezet pour en faire le greffier. Il resta garçon et mourut le 15 décembre 1842 dans les bras de M. R. Young, percepteur, qui l'avait recueilli. Il avait 36 ans, dont 27 passés à Mahé. La reconnaissance publique donna son nom

1. D'après Hooker, Quéau de Quincy en planta un chez lui en 1787; voir chap. III, article de J. Hooker dans le *Curtis Botanical magazine* de 1827.

à une ruelle de Port-Victoria dans laquelle se trouvait sa maison<sup>1</sup>.

Quoi qu'en aient dit plusieurs des auteurs déjà cités, on ne paraissait pas encore absolument certain, en 1832, que le Cocotier de Mer ne poussait qu'aux Seychelles. En effet, le navigateur anglais Owen, qui était pourtant aussi un naturaliste, parlant des îles Maldives dans un mémoire lu par lui devant la *Royal Geographical Society* de Londres le 9 avril 1832, disait en citant J. de Barros : « Their productions he « also enumerates minutely especially the *Cocoa nut* both of « the ordinary kind and of that called « Coco de Mer », « almost peculiar to the Seychelles, the seed of which « appears to have been borne thence to the Maldives, by the « currents of the ocean, thus showing them to flow princi- « pally from west to east as I found them. » Cela ne prouve pas, loin de là, que ces fruits aient pu germer et y pousser avant d'y avoir été apportés à l'état frais, après la découverte de leur pays d'origine, c'est-à-dire postérieurement à 1744.

C'est ce passage d'Owen qui beaucoup plus tard a induit E. Reclus en erreur quand il dit :

« D'après Owen, la flore des Maldives comprendrait aussi « le *Lodoicea* des Seychelles, le palmier qui donne les cocos « de mer à double noix qui se conservent si longtemps sur « les flots et qui dans l'Inde, où les apportent les courants, « sont tenus pour des fruits sacrés guérissant toutes les « maladies. »

Or, cinq ans seulement après la communication d'Owen, M. G. Harrison, Gouverneur des Seychelles, indiquant au capitaine Barrow, du navire de Sa Majesté Britannique *Rose*, en visite dans l'archipel, les productions du pays, citait les Cocos de Mer et ajoutait qu'ils ne poussaient que là au monde<sup>2</sup>.

1. Revue historique et littéraire de l'Ile Maurice, 3<sup>e</sup> année, janvier 1890, n° 31, pp. 338 à 340, *l'Industrie des pailles de Lodoïcea aux Seychelles*, par Fressanges (Docteur).

2. The Nautical Magazine and naval chronicle for 1839, 2<sup>e</sup> sér. S., 1839, *The Seychelles communicated by G. Harrison Esq. to the Commander of H. M. S. Rose on his visits to these islands in March 1837*, p. 443-446.

Depuis cette époque, un certain nombre de voyageurs, ou simplement d'écrivains, ont mentionné le Cocotier de Mer dans leurs travaux, se contentant, la plupart du temps, de rapporter sans le vérifier ce qu'en ont dit les auteurs déjà cités et analysés. Ce sont entre autres : Charlier et E. de Froberville en 1848 ; Pridham en 1849 ; le colonel Pelly en 1865. On trouvera dans le prochain chapitre ce qu'ils ont pu dire d'intéressant et de nouveau en ce qui concerne la description de l'arbre et du fruit.

Le seul auteur que nous puissions encore citer au point de vue historique et commercial est H. C. Ball, qui, dans un rapport sur les îles Maldives, nous apprend qu'en 1882 on expédiait encore dans les Indes des noix de Cocotier de Mer. On voit par sa note que les courants marins porteraient encore de nos jours les noix de coco de mer aux Maldives où elles s'appellent encore du même nom que nous ont révélé les plus anciens auteurs, entre autres Pyrard de Laval ; à savoir : *Tavakarhi* pour l'ancienne transposition *Tavarcaré*.

---

### CHAPITRE III

Descriptions scientifiques des naturalistes :

Sonnerat, 1776 ; Commerson et Jossigny, premiers dessins d'après nature, 1769-1773. — Labillardière, 1781 ; Quéau de Quincey, 1803, mémoires ; Robillard d'Argentelle, moulages, 1802-1826 ; Hooker, 1827, première figure à peu près exacte de l'arbre ; Martius, 1840, diagnose latine et figures. — Planchon, 1849 ; Seemann, 1856, l'amande comme aliment ; Owen, Miss North ; Swinburne Ward, mémoire, 1863, « the bowl » ; Ch. Naudin, 1864. — Gardner's chronicle, 1864, théorie du socle ou *bowl* ; Ch. Dupont, 1906. — Dr Perceval Wright, 1867 ; détails anatomiques ; essais d'introduction en Angleterre, A. Roussin, 1868-1870, description comparative et figures ; John Horne, 1875, plaidoyer en faveur de la conservation de l'arbre ; H. Gordon Pacha, 1881, théories mystiques et dessins ; citations diverses, 1883-1887 ; Dr Trimen, le *Lodoicea* à Ceylan, 1892 ; Ch. Anastas, 1897, le *Lodoicea* au Dahomey, erreur. — Carl. Chun, 1899, excellentes photogravures prises aux Seychelles. — A.-A. Fauvel, 1906, détails structuraux des fleurs mâles et femelles, du fruit, appareil de germination, parasites, etc.

Le premier savant qui put observer le fruit frais et complet, c'est-à-dire pourvu de son brou et de son calice, fut le botaniste Poivre, qui, comme nous l'avons vu, se trouvait à l'Ile de France, en 1769, époque à laquelle l'ingénieur Baré lui en rapporta de l'île Praslin une trentaine de fruits, après s'être rendu compte de l'arbre qui les portait et qu'il avait hésité à reconnaître pour le Cocotier de Mer, tant il avait été surpris par sa découverte. Poivre en fit venir de jeunes plants (qu'il cultiva à l'île Maurice) par l'abbé

Rochon qui visita l'île de Palme et en apporta en France un fruit mûr entré en germination dans sa malle, ainsi qu'une grande palme de 20 pieds de long. Il remit, comme nous l'avons vu, ces deux échantillons, avec divers renseignements, au Docteur Le Monnier, qui en entretint sans doute l'Académie en 1770. Les deux savants botanistes avaient reconnu dans l'arbre comme une espèce de Latanier. La description en fut lue, nous ne savons par qui, à la séance de l'Académie des Sciences du 13 décembre 1773<sup>1</sup>. C'est sans doute celle que l'on trouve dans le *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, de Sonnerat, paru en 1776. Sonnerat qui, lui aussi, fut un remarquable botaniste, dont le nom fut donné à un certain nombre de plantes tropicales, visita les Seychelles en juillet 1771. Il était embarqué sur la Flûte du Roi l'*Ile de France*, commandée par M. de Coëtivy. Nous avons déjà cité la partie historique de son récit concernant l'île Praslin et le Cocotier de Mer. Voici maintenant la partie scientifique : « L'Isle Praslin « ou l'Isle des Palmiers a tout au plus 6 à 7 lieues de tour.... « C'est dans cette Isle d'une étendue si bornée et dans « cette île seule, qu'on a découvert jusqu'à présent ce coco « si précieux dans l'Inde.

« Cet arbre observé attentivement a été reconnu pour une « espèce de latanier ou de lontard des Indes ; il s'élève jus- « qu'à 42 pieds de hauteur ; sa tête se couronne de 10 à 12 « feuilles en éventail, de 22 pieds de haut sur 15 pieds de « large, portées sur des pédicules longs de 6 à 7 pieds ; elles « sont échancreées assez profondément dans leur contour et « chaque lobe est lui-même subdivisé en deux portions par le « haut ; leur consistance est ferme et coriace, ce qui les rend « préférables aux feuilles des cocotiers ordinaires pour faire « des couvertures de maison à la façon indienne. De l'aisselle « des feuilles s'élève une panicle considérable et très ramifiée « de 6 pieds de longueur ; sa base est charnue, épaisse, ses « rameaux sont terminés par des amas de fleurs femelles,

1. Ainsi que nous l'apprend une note du Voyage à la Nouvelle-Guinée, par Sonnerat, ch. I, p. 1-2.

« qui paraissent avoir toutes un calice composé de plusieurs « pièces à 5, 6 et quelquefois 7 divisions ; leur pistil en mûris- « sant devient un fruit sphérique d'un pied et demi de dia- « mètre, dont l'enveloppe est très épaisse et fibreuse, comme « celle du coco ; elle renferme trois coques dont une avorte le « plus souvent. Ces coques sont très grosses, presque sphé- « riques, comprimées sur un de leurs côtés et divisées « jusque dans le milieu de leur longueur en deux portions, « ce qui leur donne une figure très bizarre. Leur intérieur se « remplit d'abord d'une eau blanche d'un goût amer et assez « désagréable ; à mesure que le fruit mûrit, cette eau se « change, comme dans les cocos ordinaires, en une substance « solide, blanche, huileuse (?) qui s'attache aux parois inté- « rieures du fruit. Clusius donne une légère description « de ce coco sous le nom de *Nux Medica*.....

« Ces fruits ont, chacun à leur base, le calice dont j'ai parlé « ci-dessus, qui ne les quitte point, même après leur parfaite « maturité.

« Le tronc de l'arbre, semblable à celui du cocotier pour « la forme, est en général plus gros, plus dur et d'une cou- « leur plus noire.

« On a transporté à l'Isle de France des plans et des noix « de cet arbre qui ont très bien réussi. L'arbre que je viens de « décrire est, à ce qu'il paraît, un individu femelle. Je n'en « ai point rencontré d'autres, ainsi que ceux qui ont voyagé « comme moi dans ces îles où j'étais en juillet, qui était « sans doute le temps de la parfaite maturité de leur fruit, « mais depuis, j'ai reçu de M. Cosdé<sup>1</sup>, qui avait relâché dans « cet archipel en octobre, une portion d'un régime de fleurs « mâles de cet arbre, qui semble fixer le temps de sa florai- « son au mois de septembre qui répond au printemps de « l'Europe, et le temps de sa maturité aux mois de juin et « de juillet qui répondent à notre hiver. Cette portion de « régime avait environ deux pieds et demi de longueur sans

1. Le Capitaine Cosdé (d'autres écrivent Cordé) commandait la Corvette *Le Nécessaire* qui vint aux Seychelles en juin 1772.

« aucune ramification ; elle était d'une forme cylindrique, « de quatre pouces de diamètre, couverte entièrement d'un « nombre infini de fleurs mâles, composées d'un calice à 6 « divisions et de 6 étamines opposées à chacune de ces divi- « sions. Les régimes de fleurs mâles n'ayant point encore été « rencontrées sur les pieds qui produisent les fruits, il est « probable que cet arbre les porte sur des individus diffé- « rents, de sorte que l'on peut regarder ce palmier comme « une espèce de latanier, ainsi qu'il a déjà été dit, c'est-à-dire « de lontard des Indes auquel il ressemble d'ailleurs par « toutes ses autres parties<sup>1</sup>. »

Les figures de ce travail au nombre de six représentent d'abord Pl. III : « Le grand palmier de l'Isle Praslin vulgai- rement appelé Cocotier de Mer. » Il est chargé de quatre fruits presque aussi gros que le tronc, de forme ovoïde, égaux entre eux et disposés en couronne à la base des feuilles, sans qu'il y ait trace de régime (ce qui est une erreur évi- dente du dessinateur et ne répond nullement à la description du texte). Ce dessin est encore erroné, en ce qui concerne la forme des feuilles, qui ne répond pas mieux à celle indiquée par l'auteur, puisqu'elles sont représentées ovales. La forme trop grêle, tortueuse et inclinée du tronc n'est pas conforme à celle de l'arbre décrit, qui est toujours droit, vertical et assez gros. On l'a trop fait ressembler à celui du cocotier ordinaire. Le dessinateur a évidemment travaillé de mémoire ou d'ins- piration, et non d'après nature. Il a sans doute pris son modèle sur les dessins de cocotiers, dits de mer, que nous avons trouvé figurés au lavis au coin de quelques cartes manuserites des Seychelles. C'est ainsi que, dans celle de Laffite de Brasier, datée 1777, cet arbre est représenté avec des feuilles de bananier et des fruits bilobés, par conséquent décortiqués !

Dans la superbe gravure servant de frontispice à l'ouvrage on voit l'auteur dessinant à l'ombre d'un Cocotier de Mer

1. **Voyage à la Nouvelle-Guinée**, par M. Sonnerat, in-4°, enrichi de 120 figures en taille-douce. Paris, MDCCCLXXVI (1776), chap. I, p. 1-2, pl. III et frontispice.

pareil à celui de la planche III. La planche IV, p. 3, donne une assez bonne représentation du fruit avec son enveloppe et son calice, mais le pédoncule trop grêle et trop long paraît avoir été dessiné d'inspiration. Le fruit est peut-être aussi un peu trop ovoïde, et on ne se rend pas compte de sa forme exacte qui est le plus souvent celle d'un cœur aplati. C'est la première fois qu'on le voit représenté en entier.

La planche V représente le même fruit décortiqué mais il ne vaut pas, comme exactitude, celui que nous avons trouvé dans l'ouvrage de F. Redi paru près d'un siècle auparavant (1685).

La planche VI donne deux sections de la noix intitulées : 1<sup>o</sup> Coupe perpendiculaire du coco de l'Isle Praslin ; 2<sup>o</sup> Coupe horizontale du même fruit. On ne s'y rend pas compte des épaisseurs respectives de la coque et de l'amande figurées ensemble. Ce dessin, fait sans doute d'après un fruit sec, est insuffisant comme renseignement scientifique.

La planche VII figure un chaton entier ainsi désigné : « Portion de fleur mâle de Coco de l'Isle Praslin » ; à côté, on a figuré à part une fleur avec au moins 14 étamines et 2 pétales seulement, ce qui ne correspond nullement au texte. Aucune des planches n'indique l'échelle des grandeurs proportionnelles, c'était d'ailleurs l'habitude peu scientifique de l'époque.

C'est sans doute d'après les informations de Le Monnier, Rochon, Poivre et Sonnerat que A.-L. de Jussieu donna la première diagnose latine du Cocotier de Mer, en 1785, dans son *Genera Plantarum*.

« *Lontarus* Rumph. — *Borassus* L. — Rondier, Lontar = « *Dioica*. — *Spatha polyphylla*. Mas. Spadix amentaceus..... « Huc retulit D. Sonnerat speciem novam. (*Lodoicea Com-*  
« mers. absque descript.) foliis distinguendam pinnato-  
« palmatis spadice et fructu majori et praecipue seminibus  
« semididymis maximis rotundatis 1 aut 2 saepè abortivis,  
« Gallis dictam Cocotier de Mer : an genus diversum<sup>1</sup>. »

1. *Antonii Laurentii de Jussieu, Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio Parisiensi exaratam*

On voit qu'il cite Commerson, qui l'a décrit et nommé *Lodoicea*. Nous n'avons pu réussir à retrouver de cet auteur le texte manuscrit, qui ne semble pas d'ailleurs avoir été imprimé; en tout cas il nous a échappé. Nous avons eu l'heureuse chance de pouvoir consulter à la Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle de Paris les grands cartons contenant les dessins à la plume et au crayon faits par ce grand botaniste et P. Jossigny. Nous y avons trouvé un cahier infolio intitulé: « Liste des dessins originaux des Plantes de la « famille des Palmiers, » et au-dessous: « Palmarium volu- « men in quo usque desiderata palmarum arborum seu bul- « borum arboreorum historia methodice ad iconographia « illustratum curis et observationibus Philiberti Commerson « D. M.

« 1<sup>o</sup> Monographie du Coco Maritime, 12 planches, de 1 à « 12, dont une triple.

« 2<sup>o</sup> *Lodoicea callipyge*. Coco Royal ou Coco de Mer des « îles Séchelles, 3 planches, 13 à 15, dont une double, ceci « de la main même de Commerson. »

Quant aux dessins ils sont au crayon noir et de grandeur naturelle, sauf le premier, représentant le Cocotier, naturellement à petite échelle, 0<sup>m</sup>22, et qui est à la plume. Tous sont signés P. Jossigny et ont été faits, sauf ce dernier, d'après nature, sans doute à l'île de France, où Commerson quitta Bougainville vers 1766, et où il mourut en 1773 sans être rentré en France. Il ne paraît pas avoir même été aux Seychelles, où l'expédition de Bougainville ne toucha pas. C'est ce qui explique sans doute pourquoi il accepta comme représentation exacte du palmier, qu'il baptisa en l'honneur du Roi *Lodoicea*, une figure absolument inexacte et qui paraît avoir été inspirée par celle de l'ouvrage de Sonnerat, à moins toutefois que ce ne soit l'inverse. La seule différence est que les feuilles sont ici beaucoup plus allongées, plus étroites à la base et en nombre double. Elles paraissent avoir été dessinées

anno M. DCC. LXXIV (1774), Parisiis, 1789, in-8°, p. 39, Ordo Palmae. Il n'y a pas de figures.

d'après une jeune feuille qui forme en grandeur naturelle la planche n° 1. Or, on sait que les premières feuilles sont, comme celle du cocotier ordinaire d'ailleurs, entièrement différentes de celles qui leur succèdent après un an ou deux. Jossigny n'a donc pas vu la grande palme rapportée en France par l'abbé Rochon, et il n'a eu sous les yeux que celles de très jeunes plants (1 an ou 2) rapportés de Praslin à Poivre par le même auteur.

Au dos de la planche n° 1, de format in-4<sup>o</sup>, on lit écrit à l'encre, de la main et avec la signature de Commerson : « Je ne doute nullement que le Cocotier de Mer (qui rentre dans l'ordre des palmiers à feuilles en éventail) ne soit comme tous les genres de cet ordre, à pieds mâles et femelles séparés.

« Des gens qui ont été sur l'île *Curieuse*, qui les produit, ayant été interrogés s'ils n'avaient pas vu parmi les cocotiers de mer, qu'ils y ont trouvés, plusieurs pieds qui quoique aussi grands que les autres ne portaient pas de fruits, m'ont répondu très affirmativement que oui ». (Ceci prouve bien qu'il n'y a pas été lui-même.)

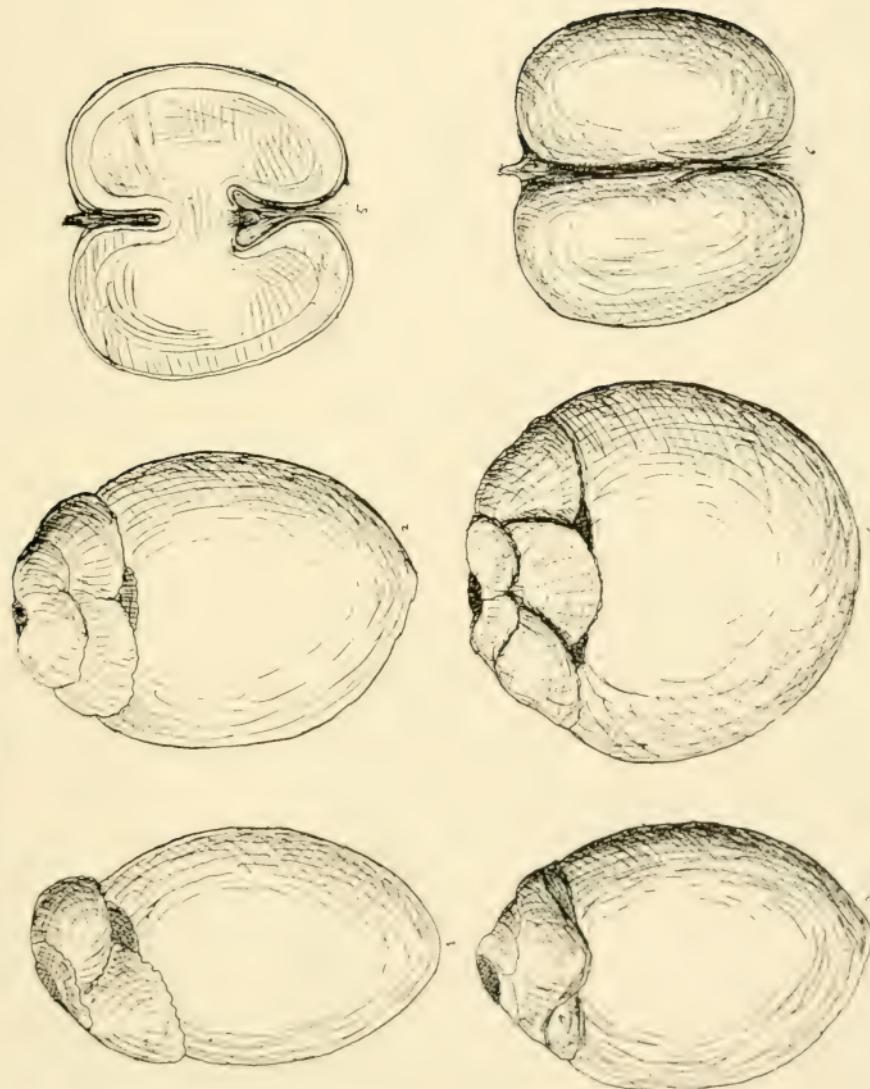
Il semble bien être le premier naturaliste qui ait signalé que le Lodoicée est dioïque.

La planche n° 2, formée de trois feuilles collées bout à bout, représente trois rameaux fructifères avec les fleurs femelles, deux fruits très jeunes, un adulte (dessiné à demi), et les calices après la chute du fruit mûr.

Les planches 3 et 4, presque exactement pareilles, montrent un morceau du tronc vu extérieurement et en coupe longitudinale (diamètre 0<sup>m</sup>22 1/2).

Le n° 5 est le dessin d'une jeune palme longue de 0<sup>m</sup>60, large de 0<sup>m</sup>34. Elle fut sans doute copiée sur l'une des premières feuilles sorties du coco après sa germination ; elle a, en effet, la forme ovale très allongée qui les caractérise à ce moment.

Le n° 6 est une noix décortiquée avec un champignon poussant à la jonction des lobes et croissant évidemment sur le germe sans doute pourri. A première vue, on croit que l'au-



Pl. III. — Noix mâle et noix femelle de face, de profil, en section et décortiquée,  
Réduction des dessins de Jossigny (Herbier de Commerson).



teur a dessiné une noix germant. A côté, ce champignon est figuré en entier et dégagé de la noix. Il semble appartenir au genre *Auricularia*<sup>1</sup> (dimension de la noix, 0<sup>m</sup>20×0<sup>m</sup>17, du champignon, 0<sup>m</sup>14).

Le n° 7 montre une noix coupée longitudinalement à travers les deux lobes : longueur 0<sup>m</sup>32, largeur 0<sup>m</sup>30, épaisseur de la coque 0<sup>m</sup>005, de l'amande 2 à 4 centimètres, ce qui indique un fruit âgé. Dans le fruit jeune, l'amande remplit entièrement la noix.

Le n° 8 représente une noix vue de trois quarts et coupée dans le sens de la longueur à travers l'un des lobes ; à gauche, le demi-lobe enlevé (dimensions : longueur 0<sup>m</sup>27, largeur 0<sup>m</sup>20).

Le n° 9 donne la figure de deux noix coupées en travers par le milieu : l'une de 0<sup>m</sup>295 de largeur sur 0<sup>m</sup>145 d'épaisseur (coque et amande).

Le n° 10 est une noix entière, avec son brou et son calice ; elle est de forme arrondie (dimensions : 0<sup>m</sup>43×0<sup>m</sup>32).

Le n° 11 montre de profil la même noix (0<sup>m</sup>42×0<sup>m</sup>26 d'épaisseur).

Le n° 12 est une autre grosse noix entière vue de face, ovale (0<sup>m</sup>43×0<sup>m</sup>315).

Le n° 13 en est une autre encore avec brou et calice (0<sup>m</sup>42×0<sup>m</sup>40).

Le n° 14 est une noix décortiquée vue du côté plat (0<sup>m</sup>90×0<sup>m</sup>33).

Le n° 15 est une noix ouverte du haut en bas entre les deux lobes (dans le sens de l'épaisseur). Elle montre bien le trou de communication entre les deux lobes et le germe placé contre la coquille juste à l'orifice du trou qui doit laisser passage à l'axe cotylédonaire (dimensions : longueur 0<sup>m</sup>25, largeur 0<sup>m</sup>24, épaisseur 0<sup>m</sup>15).

Il manque à cette collection pour être complète le dessin d'une noix décortiquée montrant la face supérieure avant et

1. Un champignon pareil ayant poussé sur une noix que nous possérons, nous avons cru y reconnaître le *Lentinus flabelliformis* (tribu des Agaricinées).

après la germination. Ces dessins ne sont pas datés. Ils ont été sans doute exécutés pendant le séjour de Commerson à l'Île de France, soit de 1766 à 1773. Ils sont très heureusement complétés par la collection des moussages de Robillard d'Argentelle, dont nous reparlerons plus loin. Malheureusement ni l'un ni l'autre n'ont donné un dessin ou un mouillage de la fleur, sur la structure exacte de laquelle nous ne serons renseignés que plus tard (1800). Il est étonnant que Commerson se soit contenté du dessin très imparfait que donne Sonnerat du chaton mâle et d'une fleur séparée.

Labillardière en avait sans doute reçu, ce qui lui permit le 14 octobre 1801 de lire à une séance de l'Académie des Sciences le premier mémoire décrivant complètement le Cocotier de Mer avec ses fruits et ses fleurs. Nous l'avons retrouvé dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, où nous avons pu examiner, dans la galerie de botanique, les échantillons de fleurs, fruits et feuilles provenant sans doute de l'abbé Rochon ou des envois faits ensuite et qui ont évidemment servi à Labillardière, aidé aussi par les dessins de Commerson et des renseignements fournis par Quéau de Quincey, dont la description légèrement abrégée se trouve à la suite du mémoire à l'Académie. Vu l'importance historique de ces deux documents nous les citerons ici *in extenso*.

Voici d'abord ce que dit Labillardière :

« Le palmier connu vulgairement sous le nom de Cocotier « des Maldives croît, comme on sait, aux Iles Séchelles. Il « avait été pour Commerson le sujet d'un nouveau genre qu'il « avait appelé *Lodoicea*, nom que je conserverai, mais sa des- « cription ne nous est pas parvenue. Sonnerat l'a depuis rap- « porté au genre *Borassus* (sans doute en 1773).

« Il ne restera, je le présume, aucun doute, d'après la des- « cription que je vais donner, qu'il ne forme vraiment un « genre à part.

« Le *Lodoicea* porte ses fleurs mâles sur des pieds diffé- « rents de ceux qui en produisent les fleurs femelles. Elles « sortent les unes et les autres de spathes formées de plu- « sieurs feuilles oblongues, aiguës.



Iodoocia des Sichelles.

Pl. IV. — Labillardière, 1801. Annales du Muséum. Fig. a. Le palmier femelle. Fig. b. Le fruit. Fig. c. Rameau de jeunes fruits. Fig. d. Portion de régime mâle. Fig. e. Écaille de régime mâle avec bouquet floral. Fig. f. Faisceau de fleurs mâles vu en dessus. Fig. g. Le même vu de côté. Fig. h. Petite écaille qui sépare chaque fleur. Fig. i. Fleur mâle ouverte. Fig. l. Étamines vues en diverses positions. De e à l légère réduction.



« Le régime des fleurs mâles est composé d'un très petit  
« nombre de chatons cylindriques d'environ 2 pieds 1/2  
« (8,1210 décimètres) de longueur sur 3 à 4 pouces (8,1210 à  
« 10,8280 centimètres) de diamètre, dont les larges écailles  
« imbriquées se divisent en dessus et vers le quart de leur  
« longueur en 2 lames à peu près verticales qui enveloppent  
« presque en entier un faisceau de fleurs dirigé dans sa plus  
« grande longueur vers l'intérieur du chaton. Chaque fais-  
« ceau est à peu près réniforme et composé de 30 à 40 fleurs,  
« disposées sur deux rangs se croisant alternativement dans  
« la moitié de leur épaisseur et séparées chacune par une  
« petite écaille oblongue, renflée du côté externe, attachée  
« comme les fleurs à un réceptacle presque demi-circulaire  
« dont la partie supérieure et postérieure est mobile, ce  
« réceptacle étant divisé postérieurement par une fissure  
« oblique dans les deux tiers de son étendue.

« Les fleurs ont pour calice 6 folioles étroites, creusées en  
« forme de gouttière dans leur longueur; les folioles exté-  
« rieures, échancrées d'un côté vers l'extrémité, l'autre côté  
« présentant une pointe oblique, sont plus longues et un peu  
« plus coriaces que les intérieures alternes dont la sommité  
« est obtuse, et sont attachées à 2 millimètres au-dessous  
« d'elles, sur le même pédicelle, qui s'amincit par le bas. Les  
« étamines, au nombre de 20 à 36, sont portées sur un récep-  
« tacle central de 2 millimètres environ d'élévation et qui  
« semble être le prolongement du pédicelle dont nous venons  
« de parler. Elles ont en outre un petit filament pour chaque  
« anthère vacillante, oblongue, obtuse, à 2 loges s'ouvrant  
« par le côté et un peu à l'intérieur, en répandant une pous-  
« sière globuleuse et jaunâtre.

« Il est remarquable que le faisceau de fleurs porté par  
« chaque écaille est en grande partie couvert par l'écaille  
« supérieure, de sorte qu'il ne reste à la partie inférieure et  
« externe entre les deux lames mentionnées ci-dessus, qu'une  
« petite ouverture par où il ne peut sortir à la fois qu'une  
« seule fleur. Leur développement successif s'exécute par un  
« mécanisme facile à concevoir à la première inspection de

« la figure g. Les fleurs les plus avancées se trouvent toujours  
en d. et leur épanouissement n'a lieu qu'après avoir quitté  
le réceptacle pour sortir par la petite ouverture dont il vient  
d'être fait mention et faire place à la fleur qui sort à son  
tour, et ainsi de suite jusqu'à ce que par l'évolution de ce  
même réceptacle, les fleurs les plus éloignées en o. aient  
aussi été amenées vers d. pour trouver passage par la même  
ouverture, ce qui prolonge irrégulièrement, comme on voit,  
le temps que mettent ces fleurs à répandre leur poussière  
fécondante, en assurant d'autant plus la réussite des indi-  
vidus femelles. Alors les petites écailles intermédiaires se  
sont rapprochées les unes des autres et n'occupent plus que  
fort peu d'espace.

« Le régime des fleurs femelles, assez divisé, porte vers  
l'extrémité ses fleurs qui sont sessiles. Le calice est formé  
de 5 à 7 folioles ovales et très larges. L'ovaire, presque  
sphérique, est surmonté de 3 ou 4 stigmates sessiles, aigus.  
Il devient une baie ovale d'environ 1 pied 1/2 (4,8726 déci-  
mètres) de long, quelquefois terminé par une sorte de  
mamelon et renfermant dans son enveloppe fibreuse 3 à 4  
noyaux qui rarement viennent tous à bien. Ces noyaux,  
d'une dureté extrême, sont de forme ovale, aplatie, ayant  
au milieu une dépression répondant à une saillie intérieure  
qui représente assez bien une deni-cloison. Ils sont séparés  
en deux lobes supérieurement, c'est-à-dire à leur extrémité  
la plus éloignée du calice, rarement en 3 à 4 lobes. On en a  
vu plus rarement qui avaient jusqu'à 5 lobes.. C'est entre  
ces mêmes lobes qu'on remarque dans le noyau une ouver-  
ture oblongue garnie de fibres sur ses bords et donnant  
issue à la radicule et à la plantule lors de la germination.

« L'amande, qui ne laisse pas d'acquérir une grande consis-  
tance, a la forme du noyau. On voit différentes coupes de  
l'un et l'autre dans le *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, pl. VI.

« L'embryon est enfoncé dans une cavité de l'amande abou-  
tissant à sa superficie entre les lobes, vis-à-vis de l'ouver-  
ture oblongue du noyau mentionnée ci-dessus, aussi doit-on  
le regarder comme supérieur. Je n'en donnerai pas la figure,

« le fruit sur lequel je l'ai observé n'ayant pas acquis le degré de maturité nécessaire pour être bien conservé. Je dirai cependant que la plumule dirigée vers l'intérieur se termine en pointe recourbée, la radicule étant ovale, tuberculeuse à l'intérieur, où l'on remarque une dépression longitudinale.

« Les caractères énoncés ci-dessus, la position surtout de l'embryon et la forme des noyaux de la baie fibreuse, le nombre des étamines, leur disposition et celle des fleurs mâles suffisent bien pour l'établissement du nouveau genre qui vient d'être proposé. Il ne peut être confondu avec le genre *Borassus* quoique d'ailleurs il ait avec lui beaucoup d'affinités.

« J'ai appelé *Lodoicea Sechellarum* (*Lodoïcée des Seychelles*) le palmier qui fait le sujet de ce mémoire, dénomination tirée comme on voit du groupe d'îles dont il est originaire. Mais on doit présumer qu'à l'exemple de Sonnerat, qui l'a transporté à l'île de France, il se trouvera des navigateurs jaloux d'enrichir quelque autre terre de cette belle production de la nature.

« Le Lodoïcée des Seychelles s'élève assez droit à 15 ou 18 mètres (16 à 55 pieds), quelquefois même beaucoup au delà. Son tronc fibreux, assez semblable à celui du cocotier, est marqué, dans toute sa longueur, par l'empreinte des feuilles qui se détachent à mesure qu'il croît; d'autres feuilles se développent en nombre à peu près égal chaque année, de sorte qu'il se trouve assez constamment couronné du même nombre de feuilles (15 à 20). On ne les a pas représentées toutes dans la figure ci-jointe, afin de faire mieux sentir leur forme. Elles sont d'une texture assez ferme et, comme on voit, en éventail, ovales, échancrées à la base, divisées inégalement dans leur pourtour, les divisions inférieures étant les plus courbes. Les pétioles longs de 7 à 8 pieds (2<sup>m</sup> 27 à 2<sup>m</sup> 59) sont élargis à la base où ils se déchirent quelquefois en deux parties, à mesure que les feuilles supérieures se développent.

« L'amande de ces gros fruits est un aliment assez mé-

« dioere. Je ne dirai rien des vertus imaginaires que lui avaient attribué quelques botanistes et voyageurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et l'on doit bien présumer que je ne répéterai pas non plus les fables qu'ils racontent sur l'origine de ce palmier. On trouvera ces matières traitées au long dans l'*Herbarium Amboinense* du célèbre Rumphius, livre XII, chapitre 8. Il y a même la figure d'un noyau de cet arbre intéressant. On y verra encore cités la plupart des auteurs qui en ont parlé avant lui.

« Les feuilles servent à couvrir les toits ; leur consistance les rend encore plus durables que celles du *Corypha umbraculifera*.

« Le tronc peut être employé avantageusement à tous les usages auxquels on fait servir celui du cocotier. Quoique Sonnerat ait donné dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, planche III, une figure du Lodoïcée des Séchelles, j'ai pensé qu'on verrait encore avec plaisir celle-ci faite aux Seychelles par M. Lilet, correspondant de l'Institut ; mais il était indispensable de donner les détails de la fructification. Je les ai dessinés d'après des échantillons conservés dans l'esprit de vin, qu'il a bien voulu me communiquer. »

Cette planche est fort bonne, sauf pour la forme des feuilles qui semble inspirée par celle de la planche de Sonnerat, avec cette différence qu'elles sont plus ovales, plus profondément et plus largement échancrées. C'est la troisième manière de les représenter, mais elle n'est guère plus exacte que les deux autres.

Par contre, nous y voyons pour la première fois une approche de la vérité en ce qui concerne le pétiole fendu en triangle à la base, comme on l'observe sur l'arbre. Les fleurs femelles sont représentées pour la première fois, ainsi que l'anatomie des fleurs mâles et la position des fruits sur leur régime. Labillardière aurait pu mieux figurer les feuilles s'il les avait dessinées d'après la palme rapportée par Rochon, au lieu de s'en rapporter au dessin de Lilet, qui, bien que Correspondant de l'Institut aux Seychelles et les ayant soi-disant faites d'après nature, nous paraît un observateur aussi peu

exact que peu scientifique. On peut se demander s'il n'y a pas eu aussi une interprétation du graveur.

A la suite de ce mémoire, on trouve, dans le vol. IX des *Annales du Muséum*, un extrait du mémoire envoyé par M. Quéau-Quincy. Labillardière s'est borné à ne citer que les parties ne faisant pas double emploi avec ce qu'il avait communiqué à l'Académie. Ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, il a été publié *in extenso* en 1903 à l'île Maurice et nous avons pu en obtenir une copie.

Nous allons citer tout ce qui nous paraît compléter les informations déjà fournies et que l'auteur n'a fait que répéter d'après les anciens écrivains :

« Cet arbre vient dans toutes les parties de l'Isle de Praslin « et de l'Isle Curieuse ; l'on en trouve partout dans les pleines « (sic) de sable, au bord de la mer, dans les mares, parmi les « rochers les plus arides, où il ne paraît point de terre, et « une très grande partie sur le sommet des plus hautes mon- « tagnes qui n'est formé que de tuf.

« L'Isle Praslin et l'Isle Curieuse<sup>1</sup> ayant un sol très mau- « vais, ne seraient point habitables s'il n'y avait pas de mares, « aussi le coco de mer vient-il très bien partout où on le « plante, dans toutes les autres îles de l'archipel et même « aux îles de France et de La Réunion (Bourbon) où il y en a, « mais qui ne sont pas encore en rapport, cet arbre étant très « long à venir.

« Le tronc de cet arbre s'élève communément de 50 à 60 « pieds ; l'on en trouve cependant beaucoup qui ont 80 et « 100 pieds de hauteur, il est droit comme un mât<sup>2</sup> [parfaite- « ment cylindrique], sa grosseur varie très peu ayant à peu « près 12 pouces de diamètre, sans diminution sensible jus- « qu'à son sommet qui est couronné par une touffe d'environ « 12 à 20 feuilles, ce qui forme sa tête.

1. Ces deux îles sont séparées l'une de l'autre par un étroit canal d'environ 300 toises et de la distance de 6 lieues de Mahé.

2. Le rapport cité par les *Annales* ajoute « parfaitement cylindrique », les parties entre [ ] sont celles qui sont en plus dans la rédaction des *Annales* dues à Deleuze, l'éditeur.

“ Cet arbre ne produit point de branches mais seulement de grandes feuilles dont les anciennes tombent à mesure qu'il s'élève. La feuille de cet arbre est très grande, formant l'éventail ; j'en ai mesuré qui avaient 20 pieds de long, sur 10 à 12 de largeur, leurs queues sont quelquefois aussi longues que la feuille ; elles ne sont cependant pas toutes de cette largeur, leur dimension la plus commune est de 8 à 10 pieds de longueur sur 5 à 6 pieds de largeur, les vieux arbres produisent ordinairement de ces dernières.

“ La tête de l'arbre d'où partent les feuilles qui les couvrent (sic) s'appelle choux ; il se mange comme le choux palmiste, le choux du latanier des Indes et celui du cocotier ordinaire, mais cependant il n'est pas aussi délicat ayant un petit goût d'amertume ; confit au vinaigre, l'on en fait d'assez bons achards.

“ Le bois de cet arbre est assez dur, mais il diminue de solidité en approchant de son centre, n'étant dans cette partie qu'un composé molasse de longues fibres que l'on sépare facilement du reste de l'arbre lorsqu'il a été coupé et fendu dans sa longueur. Son écorce est extrêmement mince, l'on pourrait dire même qu'il en est à peu près dépourvu.

“ Les feuilles de cet arbre sont d'un gros verd tirant sur le jaune ; elles deviennent même toutes jaunes en séchant, leur tissu est croisé et chaque feuille sort du milieu de la touffe du sommet. Elle est fermée, lisse, longue de 6 à 8 pieds, en diminuant comme un jet : chaque branche de cet arbre n'est donc exactement qu'une longue queue d'une très grande feuille, qui dans le commencement ressemble à un évantail fermé, mais qu'en se développant ensuite forme un grand évantail ouvert, dont les plis sont exactement marqués ; sur les côtes qui forment les plis des vieilles feuilles on y trouve attaché un duvet assez épais qui est semblable à celui qu'on trouve sur les feuilles des lataniers des colonies.

“ Le cocotier de mer mâle produit des fleurs qui fertilisent les fleurs du cocotier de mer femelle. Cette fleur du cocotier de mer mâle sort à l'origine des feuilles. Elle est

« oblongue, de couleur pourpre ou violet, elle est parsemée  
« dans toute sa longueur à des distances égales de jolies petites  
« fleurs jaunes qui en ressortent et qui font le plus bel effet.  
« La longueur de cette fleur est de 2 pieds à 2 pieds 1/2,  
« même trois pieds, et sa grosseur, à la partie la plus forte,  
« est d'environ 6 pouces de circonférence.

« Il sort à l'origine des feuilles du cocotier de mer femelle  
« un régime appelé communément dans le pays, ainsi qu'au  
« bananier et au cocotier ordinaire, un *Baba*<sup>1</sup>; les fleurs  
« femelles ont un ovaire qui produit un fruit d'une forme  
« toute particulière qui mérite bien, par toutes ses singularités,  
« d'être décrit, ne l'ayant pas encore été par aucun naturaliste,  
« à ce que je crois.

« Le fruit qui succède aux fleurs femelles est très gros,  
« comme le plus gros melon de France, au nombre de 4, 5  
« et 6 quelquefois à chaque régime, il est recouvert par une  
« enveloppe extérieure en peau, qui a beaucoup de rapport à  
« l'enveloppe ou peau qui couvre les noix de France et ayant  
« même en grand à peu près la forme, la même couleur, c'est-  
« à-dire d'un verd foncé, mais en considérant en détail ce sin-  
« gulier coco lorsqu'il est dépouillé de sa première peau, et  
« de son enveloppe filandreuse, l'on voit d'un côté, qu'il res-  
« semble parfaitement à des fesses, l'entre-deux qui les  
« sépare représente la partie naturelle de la femme, on y  
« remarque même une protubérance ressemblant absolument  
« à l'une des parties extérieures de la génération de la femme,  
« autour de laquelle plusieurs petits filaments qui y existent  
« représentent des poils parfaitement imités; c'est aussi de  
« ces entre-deux que sort le germe, qui, dans les premiers  
« jours, lorsqu'il ne passe pas la longueur de 6 à 8 pouces,  
« ressemble parfaitement au membre viril. C'est cet instant  
« qu'il faut saisir pour avoir un coco de mer qui soit on ne  
« peut plus curieux par sa singularité et ses formes<sup>2</sup>.

1. Baba (ou Bava ?), nom indien.

2. Ce sont évidemment ces singularités qui ont suggéré aux indigènes de l'Inde et autres pays d'en faire un remède antisyphilitique et aphrodisiaque, et à Gordon Pacha le fruit défendu du paradis terrestre.

« Quand l'amande du coco de mer n'est pas encore dans sa parfaite maturité, l'intérieur du coco, dans la partie supérieure par laquelle il est attaché au régime, est divisé en deux parties, il contient une substance en forme de gelée blanche, ferme, transparente, excellente et agréable au goût, un seul coco peut en contenir deux bonnes assiettes à soupe; pour peu qu'il y ait quelques jours que le coco ait été cueilli ou coupé sur l'arbre, cette gelée s'aigrit, elle n'est plus mangeable ayant alors l'odeur, la couleur et la consistance réelle de la semence humaine.

« L'intérieur de la noix de coco de mer est partagé en deux par une cloison assez forte qui communique par le trou d'où sort le germe; au lieu de gelée il est rempli, lorsqu'il est en maturité, d'une amande fort dure, très coriace, qu'on a de la peine à couper, et qui peut se rappeler, c'est de ces deux amandes que sort le germe, elles semblent lui servir de testicules.

« L'arbre cocotier de mer est très long dans sa croissance, un coco de mer planté est environ un an avant de pousser, il est 20 à 30 années avant que de rapporter des fruits, et ce fruit, du moment qu'il commence à paraître sur l'arbre, est plus d'un an à acquérir sa parfaite maturité. J'en ai vu qui ont resté 3 ans sur pied avant que de tomber à terre.

« Chaque arbre porte environ 20 à 30 cocos qui font un poids considérable au sommet de cet arbre, car l'on peut compter que l'un dans l'autre, chaque coco peut bien peser 20 à 25 livres, il y a ordinairement 2 cocos dans une même enveloppe et quelquefois trois; l'on en trouve aussi de fort curieux qui, au lieu de ne former que deux parties, se trouvent (trouvent) en former 3 et 4. Et j'en ai possédé un seul (en ayant) jusqu'à 5; ces derniers sont extrêmement rares et fort recherchés des curieux; ils ne peuvent être considérés que comme des jeux ou bizarries de la nature.

#### Usages et propriétés du coco de mer.

« Le tronc de l'arbre après avoir été fendu et nettoyé de sa partie mole et fibreuse, sert à faire de longues jumelles

« pour recevoir l'eau, l'on en fait des palissades pour entourer  
« les cazes ou maisons, les jardins, etc.

« Les feuilles servent à faire de très bonnes couvertures aux  
« cazes, aux maisons, même à les entourer, car avec cent  
« feuilles l'on peut faire une maison commode, la couvrir, l'en-  
« tourer, même faire les cloizons pour séparer les chambres  
« ainsi que les portes et fenêtres ; à l'Isle Praslin, la plus  
« grande partie des maisons des habitants et les magasins  
« sont ainsi construits.

« Le duvet qui est attaché aux feuilles sert à faire des mate-  
« las et des oreillers comme la ouate.

« Les côtes des feuilles et le cotton de la queue servent à  
« faire des paniers et des balais.

« Les feuilles tendres, ou pour mieux m'exprimer, les cœurs  
« des feuilles, quand elles ne sont point encore épanouies en  
« éventail, séchées au soleil, coupées dans leurs longueurs  
« par petites bandes de deux à trois lignes de largeur, et  
« pressées, servent à faire des chapeaux bons pour hommes  
« et pour femmes, l'on ne s'en sert pour ainsi dire pas d'autres  
« aux Isles Seychelles.

« La noix, que l'on appelle communément le *Coco de mer*,  
« sert de vases à différents usages, en le conservant entier,  
« et lui faisant un ou deux petits trous à son sommet, l'on  
« s'en sert pour porter de l'eau ; les noirs en portent ainsi  
« plusieurs qu'ils attachent aux deux bouts d'un bâton, il y a  
« de ces cocos qui contiennent 6 à 8 pintes, quand on les scie  
« en deux, droit par la moitié ils servent à faire des plats,  
« des assiettes, suivant leurs grandeurs, et quand l'on en  
« trouve de petites, ils servent à faire des vases pour boire, à  
« peu près comme l'on se sert des tasses du coco de terre ;  
« mais celui du coco de mer est préférable étant beaucoup plus  
« fort et plus épais. Voilà pourquoi on l'appelle aux Isles  
« Seychelles, la vaisselle de l'Isle Praslin. Les cocos de mer  
« sont vraiment d'une grande utilité et économie pour les  
« pauvres gens et pour les nègres; aussi les vaisseaux qui  
« passent aux Seychelles tâchent de s'en procurer le plus  
« qu'ils peuvent étant très commode pour les matelots, car

« les cocos de mer sont très forts, et ne cassent point en tombant, l'on en fait aussi de jolis plats à barbe, que l'on fait graver et garnir en argent. Ils se gravent facilement; ils prennent un très beau poli et une couleur fort noire.

« Les Indiens avaient attribué aux premiers cocos de mer, que l'on avait trouvé sur la mer près des Isles Maldives, plusieurs vertus chimériques qui les avaient fait rechercher avec le plus grand empressement, ce qui ne paraîtra pas étonnant quand l'on saura que l'on a vendu dans l'Inde jusqu'à 2 et 300 Roupies (750 livres) un seul coco de mer; en raison de ce que les Indiens prétendent à cette époque que l'amande qui était dans l'un des côtés du coco de mer était un poison très violent, tandis que celle qui était du côté opposé était un contrepoison; ils lui attribuaient également une vertu propre à exciter l'amour, aujourd'hui que le coco de mer est parfaitement connu, tout le merveilleux est évanoui et sa valeur tombée aux Indes en raison de ses vertus supposées et de ce qu'il est devenu commun.

« L'amande du coco de mer, lorsqu'il est en maturité, est, comme je l'ai déjà dit, très compacte, elle a de la ressemblance avec de la corne blanche, elle n'est employée à aucun usage; jusqu'à présent, elle n'a aucune qualité encore parfaitement connue; cependant l'on la croit propre à être employée comme astringent, dans les dissenteries et les flux de sang. L'on ne peut en tirer de l'huile et elle ne peut que faire beaucoup de mal si l'on en mange pendant quelque temps ou une trop grande quantité, étant très indigeste, l'on a même vu des matelots indiens mourir pour en avoir fait un usage immodéré à la mer. La gelée de coco de mer est très froide, la quantité en serait très indigeste.

« A Mahé, Iles Seychelles, le 1<sup>er</sup> Thermidor an II [le 20 juillet 1803 v. s. (vieux style)].

« Le Commandant administrateur civil, aux Iles Seychelles,

« QUINCY. »

M. Deleuze en terminant dans les *Annales du Muséum* la citation d'une petite partie du travail de Quéau de Quincy,



Pl. V. — Roulillard d'Argentelle, 1802. Mouluge en cire. Fig. A. Chaton de fleurs mâles.  
Fig. B. Régime de fleurs femelles (2) et de fruits (2).



remercie l'auteur et ajoute : « Le nom *Lodoicea Sechellarum* « proposé par M. La Billardière sera sans doute adopté par « les Botanistes, mais s'il ne passait pas dans le langage ordi- « naire, il faudrait du moins, pour éviter une erreur, substi- « tuer à cette dénomination de Cocotier des Maldives celle-là : « Cocotier des Séchelles<sup>1</sup>. »

Revenons maintenant à la collection des moulages en cire de Robillard d'Argentelle, dont nous avons raconté l'histoire dans le chapitre précédent. Ces moulages, admirablement exécutés d'après nature et ayant conservé les couleurs qui ont forcément disparu sur les échantillons conservés à sec ou dans l'alcool, nous permettent de comprendre les descriptions ci-dessus données, et les complètent d'ailleurs.

Ils sont d'autant plus exacts qu'ils ont été faits sur des objets encore frais provenant des Seychelles, et que l'auteur a utilisé pour certains d'entre eux la coque même du Coco de Mer. Un seul nous paraît insuffisant, c'est celui qui représente un chaton mâle couvert de fleurs. Ces dernières y sont simplement imitées et on n'y peut distinguer la forme exacte des anthères et pétales. Les pièces, au nombre de dix, sont disposées dans deux vitrines. Dans la première, on voit marqué A un chaton mâle entier couvert de ses fleurs épanouies, puis en B un régime femelle chargé de deux fleurs, dont l'une paraît déjà fécondée, et de deux cocos, l'un jeune, l'autre adulte.

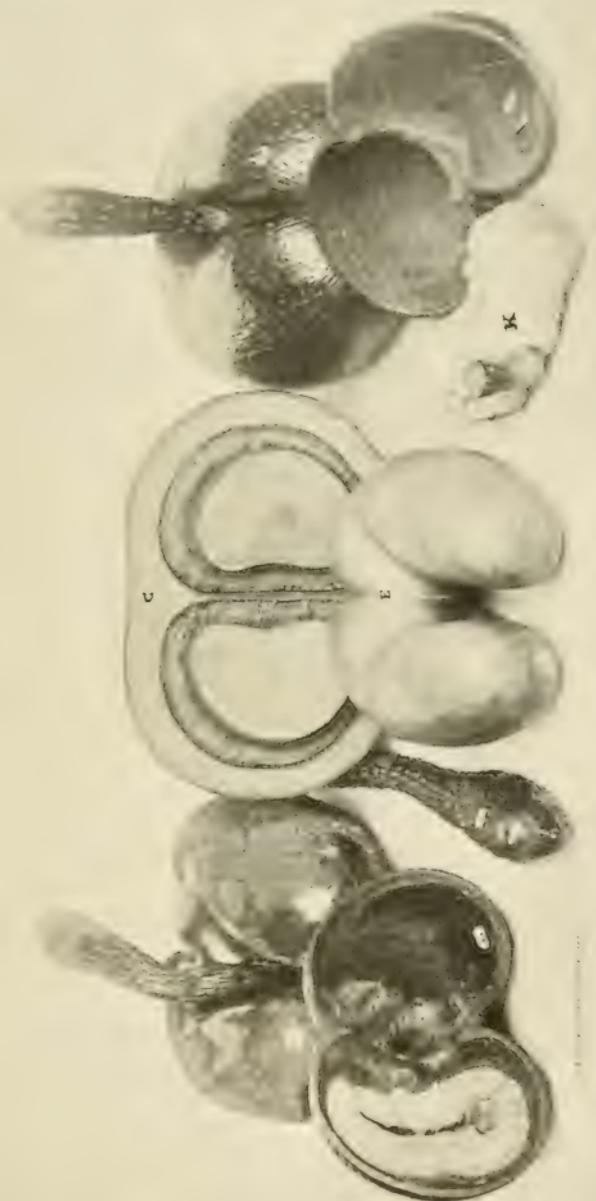
Dans la seconde vitrine se trouvent huit pièces, à savoir : C. Un coco coupé transversalement un peu au-dessous de la réunion des deux lobes, soit au tiers de la partie supérieure (du côté opposé au pédoncule<sup>2</sup>). On y distingue parfaitement : le brou charnu et fibreux ; la coque ayant à peu près la même

1. *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, 1807, in-4°, vol. IX, p. 146. — *Sur le Cocotier des Maldives*. Extrait d'un mémoire lu à l'Académie des Sciences le 14 octobre 1801 par M. Labillardière, et Extrait d'un mémoire envoyé au Muséum par M. Quéau-Quincy, commandant et administrateur général des Iles Séchelles, sur le palmier qui produit les fruits appelés Cocos des Maldives.

2. L'auteur doit vouloir dire *du côté du pédoncule*, il semble avoir pris une extrémité pour l'autre.

épaisseur, ce qui indique que le fruit est encore jeune et que cette coque est encore à l'état mou; l'amande remplissant entièrement chacun des lobes. E. L'amande entière dépourvue de son revêtement brun (épisperme). D. F. Deux moitiés supérieures de la coquille (côté opposé au pédoncule) : l'une F vide, l'autre D contenant encore dans le lobe gauche l'amande mûre et desséchée, avec un léger vide central, indiquant que le coco est arrivé à maturité complète et est prêt à germer. La nature fibreuse et radiée de l'amande est fort bien imitée. Dans cette section, l'ouverture qui doit laisser passer le germe montre bien le coussin fibreux élastique qui la ferme presque complètement, mais qui, grâce à son élasticité, permet à l'axe cotylédonaire d'en écarter les bords. Cette organisation originale rappelle au naturaliste l'ouverture élastique de certains cocons soyeux du genre *Attacus*. De même que dans ceux-ci, les poils élastiques garnissant intérieurement et extérieurement l'ouverture du coco semblent destinés à en défendre l'entrée contre les insectes rongeurs, tout en permettant la sortie du germe<sup>1</sup>. G représente l'amande entière (revêtue de son enveloppe brune) arrivée à maturité et germant. H nous montre la noix mûre dépourvue de son brou avec un germe déjà bien développé. Enfin, deux pièces aujourd'hui séparées, K, L, mais qui devaient sans doute n'en faire qu'une autrefois (sans doute cassées) montrent l'amande flétrie, considérablement diminuée de volume, sa substance ayant été absorbée par le germe en forme de massue allongée que l'on voit à côté, K, et dont la base est encore adhérente à l'amande. Il est probable que, comme cela arrive dans toutes les graines, la germination produit des ferment qui ramollissent l'amande et la font servir à la nourriture de la jeune plante tant que celle-ci n'a pas encore poussé de racines. C'est ce qui explique, sans doute, comment l'on peut transformer en gourdes les coques du

1. L'auteur dans ce moulage a exagéré la grandeur et l'a entourée de beaucoup trop de poils libres et trop longs. Il en a beaucoup figuré aussi autour du germe dans le moulage H. On croit y reconnaître l'intention d'exagérer d'une façon obscène, sans doute en vue de l'exposition en public.



Pl. VI. — Robillard d'Argentelle, 1892, Montages en dire. Fig. C. Un coco jeune coupé transversalement au-dessus des lobes. Fig. D. Moitié supérieure de la noix avec à gauche fragment d'amande desséchée. Fig. E. L'amande entière dépouillée de son vêtement brun. Fig. F. Moitié supérieure de la noix vide. Fig. G. L'amande entière avec son épisperme et le germe poussant. Fig. H. Noix décorticquée avec germe déjà développé. Fig. K. Amande flétrie avec base du germe. Fig. I. Le germe déjà long montre la pointe de la plumule.



*Lodoicea*. On sait en effet, par Quéau de Quincy, qu'à l'état de maturité l'amande a la dureté de la corne et qu'il est par suite impossible de l'extraire de la noix en conservant la forme de celle-ci<sup>1</sup>.

Le catalogue accompagnant la collection de mouillages mentionne aussi cette particularité, citant en plus quelques lignes du mémoire du Commandant des Iles Seychelles. Parlant de l'amande, il change les mots de *semence humaine*, de ce mémoire, en *substance humaine*.

Il nous faut attendre jusqu'à l'année 1827 pour avoir de nouveaux renseignements concernant le *Lodoicea*. Nous les trouvons consignés dans le *Botanical Magazine* de Curtis sous la signature du célèbre botaniste anglais Hooker. C'est une description botanique complète du Cocotier des Seychelles soigneusement illustrée de cinq planches en couleurs d'après nature.

Après avoir indiqué la synonymie, il passe à la description de l'arbre, auquel il donne un tronc droit, ce qui jure avec la planche où sont représentés ensemble, pour la première fois, les deux sexes, mais portés par des troncs trop minces pour leur élévation et surtout beaucoup trop tortueux. Par contre, nous pouvons enfin y reconnaître les feuilles exactement dessinées, ce que n'avaient encore fait aucun des auteurs ayant traité de cet arbre. Hooker, n'ayant pas été lui-même aux Seychelles, a dû s'adresser à un artiste qui fit ce dessin sur place d'une façon plus consciente que Lilet Geoffroy. Les planches du *Botanical Magazine* ne sont pas signées, mais, d'après le texte, il est probable que le dessin représentant les deux arbres est dû à Charles Telfair de Maurice, ami et correspondant de Hooker.

Il décrit de plus le tronc comme « apparently destitute of bark », fait que n'a pas mentionné Labillardière, tandis que Quéau de Quincy dit que « cette écorce est extrêmement

1. Cela explique aussi comment ces noix peuvent flotter jusqu'aux Maldives. En effet, avant la germination, elles sont d'une densité bien supérieure à celle de l'eau de mer.

mince, l'on pourrait dire même qu'il en est à peu près dépourvu». Hooker n'en aurait donc pas vu d'échantillon parfait.

Parlant des feuilles il dit : « The colour is a bright yellow « green, the texture thin and dry, and, when viewed under the « microscope, is seen to be composed of a beautiful tissue of « fine network, having quadrangular aureolae or meshes. « The old leaves when withered hang down upon the stem, « previously to falling off... The male and female flowers are « produced upon different trees each constituting a *Spadix*, « which has a small sheathing *Spatha* at the base. »

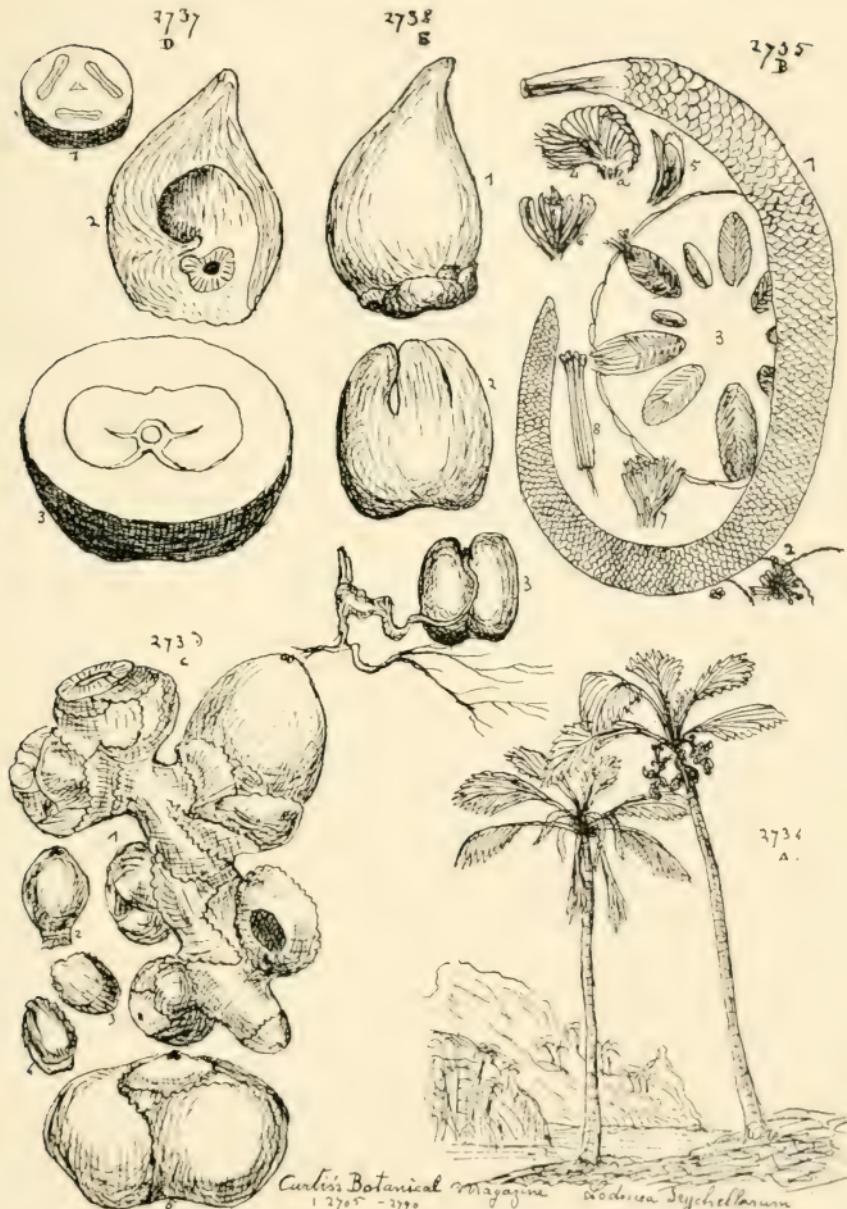
Il décrit minutieusement le Spadice mâle, dont il ne mentionne qu'une pièce, la gravure, par contre, en figure quatre partant de la base des feuilles du palmier mâle. Nous ne citerons que les informations complétant celles données par Labillardière. Une bonne gravure (2735 B) montre le chaton entier très réduit ; une section en travers de grandeur naturelle (pl. 2735, fig. 2) ainsi que les fleurs (2735, fig. 5 et 6) dont une étamine (2735, fig. 8) est figurée avec un grossissement d'au moins 5 longueurs. La figure 7 est l'ensemble des étamines en grandeur naturelle, comme les fleurs.

Il décrit mieux le chaton que le botaniste français :

« The *Spadix* (male) is... amentaceous, ... cylindrical, ta- « pering however towards the extremity, closely covered on « all sides with a densely imbricated, semi circular, slightly « convex scales, which so completely form a continuation of « the substance of the spadix as not to be separated but by « force (et, nous pouvons ajouter, en déchirant les tissus dont « il font partie intime)...

« The aperture ... from which the *stamens* issue, though « near the base (of these scales) is not in the centre of each « scale, but constantly on one and the same side ; and as the « scale laps over, with that side, the one next above it, so « the aperture and the stamens will be found to pass through « both (pl. 2735, fig. 2)».

La figure 3 de la même planche 2735 fait parfaitement comprendre (en grandeur naturelle) la position des faisceaux de fleurs disposés sous forme rayonnée dans le plan diamétral et



Curtis Botanical Magazine Lodoicea Seychellarum  
1795-1796

Pl. VII. — Hooker, 1827. Curtis Botanical Magazine. Pl. 2734 A. *Lodoicea Seychellarum*. arbres mâle et femelle. Pl. 2735 B. Fig. 1. Chaton de fleurs mâles. Fig. 2. Fleur mâle sur le chaton. Fig. 3. Coupe du chaton mâle. Fig. 4. Faisceau de fleurs mâles. Fig. 5. Une fleur mâle fermée. Fig. 6. Une fleur mâle ouverte. Fig. 7. Faisceau d'étamines. Fig. 8. Une étamine fortement grossie.

Pl. 2736 c. Fig. 1. Rameau de fleurs femelles. Fig. 2. Pistil. Fig. 3. Sépale. Fig. 4. Pétales. Fig. 5. Une fleur femelle.

Pl. 2737 D. Fig. 1. Coupe transversale de l'ovaire. Fig. 2. Coupe longitudinale de l'ovaire. Fig. 3. Coupe transversale d'un jeune fruit.

Pl. 2738 E. Fig. 1. Noix avec son brou. Fig. 2. Noix à trois lobes. Fig. 3. Noix germée.



sans doute en ligne spirale suivant l'axe du chaton comme les écailles elles-mêmes, bien qu'il ne parle pas, dans le texte, de ces positions géométriques des faisceaux. La figure 2 (2735, fig. 2) montre le bouquet d'étamines sortant de l'ouverture à l'intersection de deux écailles. L'auteur explique comment les faisceaux de fleurs sont coupés en portions plus ou moins grandes, suivant que la section a passé par le plus grand diamètre de l'alvéole ovoïde qui les contient et qui correspond à l'ouverture, au-dessus ou au-dessous, à différentes hauteurs. La figure montre ainsi dix alvéoles. L'axe du chaton est élastique : « tough (between fleshy and fibrous) ».

La figure 4 montre, aussi grand que nature, un des faisceaux de fleurs avec en *a* le point d'attache, beaucoup mieux dessiné que celui figuré sur la planche de Labillardière. Il en est de même du reste de la fleur (fig. 5 et 6) dont la masse des étamines est montrée à part fig. 7 avec celle qui est grossie fig. 8. Il donne 50 à 60 comme nombre moyen de fleurs de chaque faisceau, dont la forme spirale rappelle les inflorescences scorpioïdes du myosotis et de l'héliotrope : « After they have withered they still remain within the cavity a mere mass of husky scales, if possible more closely compacted than before. Each flower is composed of 6 pieces, of which the 3 outer ones have been generally considered a calyx, and the 3 inner a corolla : they are oblong, membranaceous, yellowish brown, the outer ones are rather larger and more regular than the inner. Stamens 15 to 20 (L. met 20 à 36) anthers ... terminating in 2 globular heads.

« The spadix has a short compressed footstalk with a groove on one side. » Cette gouttière est cachée par les spathe dans la figure de Labillardière qui du reste n'en parle pas.

« Spadix of the female plant (planche 2736, fig. 1) also springing from the axil of the leaves, pendent, 2 to 3 feet long, thick and woolly, tortuous, clothed with large sheathing, red brown scales, which are singularly fimbriated or more generally erose at the margin, and support several more or less distantly placed female flowers, of different ages, at the same time and of various sizes : for along with

the fully formed ripe fruit is often seen the still unfertilized « *germen* in itself about the size of a hen's egg, but enve- « loped in the six leaves of the *perianth*, of so thick a nature « as to render the whole of the dimensions and form of a « moderate sized apple (pl. 2736, fig. 3 natural size). The « 3 outer and 3 inner leaves (or *Calyx* and *Corolla*) are all- « most hemispherical and one inch thick at the base ; the « outer ones the largest, their margins crenated ; but « both remain and increase in size prodigiously with « the fruit, so as then to be 5 or 6 inches in diameter. « *Germen* almost concealed by the perianth, broadly ovate, « narrow at the base above the insertion of the perianth, and, « in that lower part only, exhibiting an appearance of three « cells (pl. 2737, fig. 4). The whole upper part, a little above « the letter *a* of fig. 2, pl. 2736, is a pulpy mass, traversed by « longitudinal vessels. In other germens there is no trace of « cells. The *Stigma* is sessile (unless the great mass above « the insertion of the ovules may be considered as a *Style*) « having a minute three lobed aperture. As the fruit advances « to maturity, 4 or 2 of the cells become abortive and the « germen rounded before then appears depressed on one side « (A vertical section of an unripe fruit is given at fig. 2, pl. « 2737 and a transverse section at fig. 3 of pl. 2737 in both « of which there appears to be but a single seed or nut). « Many, indeed, of the germens are wholly abortive. A single « spadix ripens from 5 to 6 fruits each as large as the largest « melon often 1 foot 1/2 in length, weighing 20 or 25 pounds, « oval, rounded or compressed on one side, and more or less « acuminate, the base surrounded by the greatly enlarged « perianth, (pl. 2738, fig. 4). The external coat or *Pericarp* « is formed by a thick envelope, or husk... of a deep green. »

Comme Labillardière et Q. de Quincy, il dit qu'avant sa complète maturité la noix est remplie d'une gelée blanche ferme et transparente, mais seul il lui donne un goût sucré (sweet to the taste), devenant sûre, épaisse et immangeable si on la garde quelques jours, et prenant en même temps une odeur très désagréable,

Il décrit alors la noix, dont on trouve, dit-il, quelquefois 2, 3 et rarement 4 dans le même péricarpe ; cette description concorde avec les précédentes. La figure 2 de la planche 2738 en montre une à 3 lobes et une germant avec un axe cotylédonaire très long (3 fois la longueur de la noix), renflé considérablement à l'extrémité où l'on voit la plumule et les racines (pl. 2738, fig. 3). Il faut, dit-il, un an pour que le fruit atteigne sa grosseur normale, puis il reste 3 ans sur l'arbre avant de tomber. La germination se fait dès que le péricarpe a disparu et avant que la noix ne pourrisse. Nous pouvons ajouter que la noix met sans doute de nombreuses années à pourrir tant elle est dure. En général, il s'écoule une année entre le moment où le fruit tombe et celui où il commence à germer. On compte d'ordinaire de 20 à 30 cocos mûrs en même temps sur l'arbre, qui ne porte fruit qu'à l'âge de 20 à 30 ans.

Hooker donne ensuite l'histoire du Cocotier de Mer telle que nous la connaissons, et d'après les mêmes auteurs. Il ajoute qu'il a fait son travail sur des spécimens reçus par lui et par M. Barclay, et qui avaient été envoyés par son ami et correspondant Charles Telfair, habitant de l'Île Maurice<sup>1</sup>. Il ajoute qu'un autre de ses amis, plus tard gouverneur, M. Harrison, visita les Seychelles. Il décrit l'aspect offert par les forêts de Cocotiers de Mer poussant par milliers proche les uns des autres, les sexes mélangés et avec de nombreux jeunes plants croissant de tous côtés à l'ombre de leurs parents, dont les plus vieux n'ayant plus que des feuilles jaunes et desséchées tombent rapidement en poussière.

« A new leaf is formed upon the tree annually and on falling away, at the end of the year, it leaves a scar or ring ; by this it is estimated that 130 years are required before the tree attains its full developement. The foliage is the largest and most beautiful in young plants..... » Il répète ici ce que nous savons de leur forme et de leur couleur d'abord jaune clair, puis verte. » There is a space of about 4 inches (10 cen-

1. Ch. Telfair fut même un peu plus tard, 1855 à 1858, acting civil commissionner, c'est-à-dire gouverneur civil par intérim de ces îles.

" timètres) between the rings of the trunk. A *Coco de Mer* planted on M. de Quincy's estate on the Isle of Mahé is 43 feet 1/2 high, has 39 marks or rings, and was planted 40 years ago (1787) it is a female plant, but there being no male plant in the island the fruit never comes to maturity<sup>1</sup>. »

Il nous faut maintenant attendre jusqu'à l'année 1840 pour entendre de nouveau parler du Cocotier des Seychelles. Cette fois c'est un botaniste allemand, Martius, qui donne une excellente diagnose et un peu d'histoire du *Lodoicea* dans son histoire naturelle des Palmiers publiée en latin à Munich. Nous ne citerons ici que les parties de ce travail pouvant nous donner des informations complémentaires sur ce que nous connaissons déjà.

Le texte est très clair et montre, aidé d'excellentes planches, comment les fleurs mâles sont disposées dans l'inflorescence scorpioïde, à savoir sur deux rangs alternés : « emergentes alternatim distichi (cincinnati) bracteis biseriatis summis vacuis... Rudimentum pistilli nullum. Stamina numerosa (24-36).... ». »

Pour la fleur femelle, il compte quelquefois jusqu'à 4 loges dans l'ovaire, et avec autant naturellement de stigmates, plus exact en ceci que Hooker qui ne donne au maximum que trois stigmates et trois loges ovariennes. La noix, soudée intimement au sarcocarpe par des fibres, est quelquefois trilobée par suite de l'avortement ou de la coalescence des carpelles. Les feuilles sont plus exactement décrites que dans Hooker qui les donne comme largement ovales, tandis qu'elles sont ici "palmato-flabelliformes". Il fait remarquer que les spadices sont bruns et persistants. "Spadices inter frondes emergentes, maximi, fusci, perennantes. »

Ses descriptions des fleurs et des fruits sont faites d'après les spécimens pris aux Seychelles par J. Harrison, et transmis par son ami Charles Telfair à Hooker, qui voulut bien les communiquer à Martius.

<sup>1</sup>. *Curtis Botanical Magazine* or flower garden displayed, conducted by Samuel Curtis F. L. S. The description of the *Lodoicea Sechellarum* by Jackson Hooker L. L. D. In-8, London, 1827. Vol. I of the New Series. Pl. n°s 2734 à 2738.

Il décrit minutieusement le pétiole et les feuilles :

« *Petiolus* fere dimidiata totius longitudinis aequans, *vagina*  
 « ampla, tandem longitudinaliter lindenda amplexicaulis, antice  
 « ultra pollicem crassus, superne sulco longitudinali exaratus,  
 « subtus convexus. *Lamina* e rachi media longe praemissa facie  
 « cristae linearis extenditur ampla, obovato-subrhombica, basi  
 « cuneata, obtusa 6 ped. lata, flabellato-fissa, laciinis per 1/5  
 « longitudinis connatis, linearibus, apice bifidis, lacinia postica  
 « plerumque minore : versus rachin arete et eleganter plicata,  
 « dum junior tomento dense ferrugineo obsessa ; textura tenui  
 « sicca, sub microscopio venarum areolas elegantes subquadran-  
 « gulares monstrante. »

Il déclare que le spadice mâle sortant à la base des feuilles où il est garni de plusieurs spathes : « oblique truncatis ligneo-  
 coriaceis ad basin, aliisque secundi ordinis ad ramos parvos  
 vestitur », porte des chatons (*amenta*) rameux (*in ramis*), peut-  
 être les plus grands du règne végétal, puisqu'ils atteignent  
 jusqu'à 2 pieds et plus de longueur sur 4 à 5 pouces de diamètre  
 au milieu, car ils s'effilent aux deux extrémités : « apice brevi-  
 obtusiusculo ». Les écailles sont décrites d'après deux spécimens  
 de chatons, et cela plus minutieusement que dans  
 Hooker :

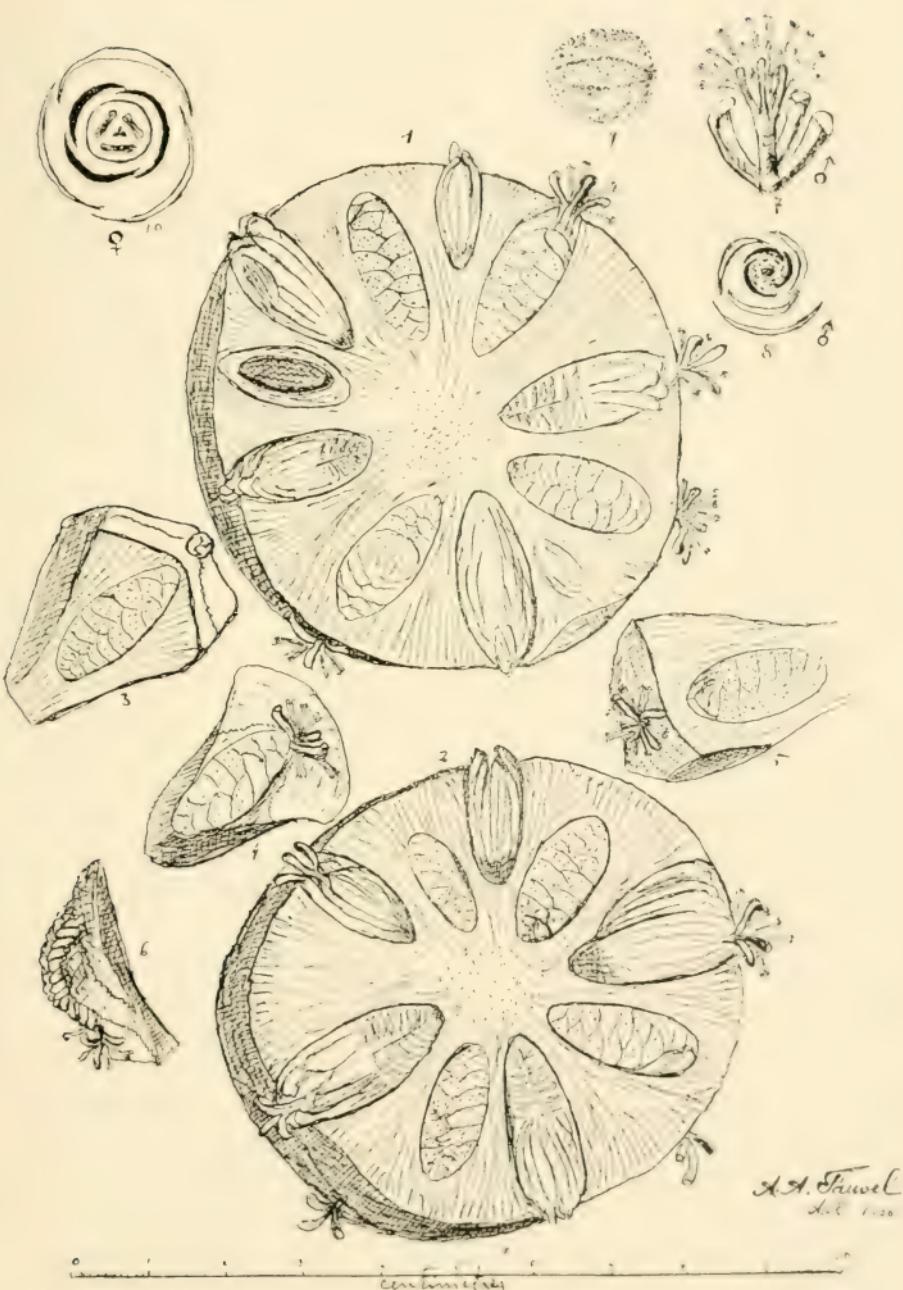
« *Squamae...* phyllotaxi 18/47 dispositae, peltatae ita est  
 « in quavis singula partem interiore, quasi petiolarem, et  
 « exteriorem, sive laminarum, distinguere queas. Pars squa-  
 « marum interior cuneiformis cum axi spadicis arctissime  
 « connata, colore testaceo ; pars peripherica transverse linearis  
 « oblonga et applanata, vicinis anterioribus dense imbricata,  
 « utroque latere cum lateralibus connata, lineas 15 et 18 lon-  
 « ga, 6 circiter lata, in uno latere, quam in altero non nihil  
 « latior, fusca, ipso in margine fere nigricans, versus marginem  
 « nem anticum extenuata, leviter crenulata et medio emarginata ;  
 « postice quævis squama uno latere (*in nostro speci- mine latere sinistro*) excavatur sinu profundo usque ad axinem  
 « spadicis producto, quocum concavitas vicinae squamæ  
 « impressa ita conspirat ut fovea s. cella ampla formetur,  
 « cui funiculus multiflorus immersus haeret ; flores promit-  
 « tens lenta successione deorsum efflorentes. »

Il donne une description si nette de l'inflorescence et des fleurs elles-mêmes qu'il y a lieu de la transcrire ici *in extenso*, d'autant qu'elle complète celle de Hooker :

« Constituitur autem talis fasciculus s. cincinnus duplice serie bracteolarum sub- 30, alternatim positarum sibique partim imbricatarum praecedente una majore in imo fundo foveae, quae bracteae omnem fasciculum parienti stat ex adverso. Bracteolae interiores (in quavis serie circiter 10) vacuae, reliquae floriferae (cfr. Tab. Z. V f. VIII. Introd., p. cxv. B I et CXXVIII<sup>1</sup>) omnes linearis-lanceolatae, acutae, longitudinaliter nervosae planiusculae, basi plus minus oblique adnatae, indeque, ob mutuam tam ipsarum quam florum pressionem, arcuatae s. falcatae, 4-5 lin. longae, 1-1 1/2 latae, castaneae, margine pallidiores. In pluribus quos examinavi, racemis flores defuerunt, quasi elastica squamiformis pressione expressae fuerint.

« FLOR. MAS. 4-5 lin. longi. Calyx triphyllus. Foliola ob lanceolata, versus basin cuneato-attenuata et fundo plus minus connexa; apice obtusa et rotundata vel cristula aucta, longitudinaliter nervosa, colore carneo fuscidulo. Petala rubella. « Stamina 24 aut 25 (Hooker dit 15-20 ; Labill., 20 à 36) e basi perigonii. Filamenta calyce inclusa tenuiora, linearis et angusto oblonga apice rotundata per brevia compressa, ima basi in corpus carnosum coalita, alba. Antherae subbasi fixae, lineares truncatae, locellis binis interioribus paulo altius promissis, non solum omni longitudine sed et vertice aperiundae flavae. Pollen globoso-ellipticum rima longitudinali hians, flavidum, membranam exteriorem exhibens et pluribus cellis densis factam. » C'est la première description que nous ayons du pollen qui est aussi montré fortement grossi dans la figure 13 de la planche 122. Celle-ci donne également, parfaitement dessinées, deux vues (2 et 3) des écailles du chaton en grandeur naturelle : l'une représente la partie supérieure

1. C'est la planche ZV, fig. VIII de l'*Introduction*. Le faisceau floral vu par la partie supérieure et fortement grossi montre parfaitement la disposition des fleurs et la forme crénelée du bord des pétales, ainsi que l'écaille séparant les fleurs,



Pl. VIII. — A.A. Fauvel, 1906. Fig. 1-2. Deux sections d'un chaton de fleurs mâles montrant les fleurs à divers états. Fig. 3, 4, 5, 6. Fragments de chaton montrant les fleurs à divers états.  
Fig. 7. Fleur mâle ouverte (Fig. 1 à 7 en grandeur naturelle).  
Fig. 8. Diagramme schématique d'une fleur mâle grossie.  
Fig. 9. Grain de pollen fortement grossi.  
Fig. 10. Diagramme schématique d'une fleur femelle réduite.



*a dorso* de trois écailles ; l'autre, la face intérieure de deux autres avec la loge du groupe floral. Celui-ci est dessiné fermé : « *a fovea depromtus cum bracteis fertilibus et sibi appressis* » *sterilibus a vertice visus* », fig. 4. La figure 5 montre vues de côté les fleurs de l'extrémité du faisceau *Cincinnus* avec les bractées stériles ; le n° 6 est un autre faisceau plus petit vu de côté ; 7 est une fleur entière fermée ; 8 la corolle avec les étamines, entr'ouverte ; 9 le bouquet d'étamines (*androecium*) ; 10 une étamine (face ventrale) ; 11 une autre (face dorsale) ; 12 la même vue de côté. Dans toutes ces figures, plus grandes que nature et d'échelles différentes, le grossissement n'est pas indiqué. 14 le pistil avant son développement, en grandeur naturelle.

Cette même planche montre : I le chaton de fleurs mâles, choisi parmi les moindres et de grandeur naturelle, avec, à côté, 1 une section horizontale laissant voir 12 alvéoles de fleurs et la façon dont celles-ci (deux sont figurées) sont fixées à l'axe du chaton, grandeur naturelle. II est aussi en grandeur naturelle, l'extrémité d'un spadice femelle avec deux fleurs dont l'une est déjà fécondée et double de grosseur de la première. Enfin III, une drupe entière : « *in perigonio nucem simplicem fovens, magnitudine dimidio imminuta.* » Elle est allongée et terminée en pointe arrondie. La description du spadice femelle, étant aussi parfaite que possible et beaucoup plus complète que celle de Hooker, mérite aussi d'être citée en entier.

« *SPADIX FOEM.* 4-5 ped. longus, suffultus pedunculo pedem  
 « et quod exceedit longo, inter frondes erumpente teretiuseculo  
 « antice, incrassato, robusto, pendulus, ramosus, ramis e spa-  
 « this alternis. Rachis flexuosa, dense obvoluta spathis cras-  
 « so-coriaceis rufo-fuscis cylindricis, orificio truncato vel  
 « emarginato, margine extenuatis et irregulariter crenatis.  
 « Hisce spathis flores foeminei nonnulli breviter pedunculati  
 « distiche immersi sunt diversae aetatis et magnitudinis et aucto-  
 « volumine inde emergunt, tunc spathas suas cristarum specie  
 « revolventes. Tomentum rufum per juniores spadices spar-  
 « sum mox deciduum. Passim inter flores fructusque semi-

« maturos apparent processus conici 4-6 poll. longi, pariter  
 « ac rhachis primaria spathis vaginati, qui verisimiliter pro  
 « ramis spadicis sunt habendi cum floribus nonnullis abortienti-  
 « bus et legitimam molem inter reliquos non adipiscentibus.  
 « *Flos* foemineus depresso-globosus, virgineus magnitudine  
 « ovi gallinacei mox capit is infantis, affert calycem et corol-  
 « lam triphyllam foliolis crasso-coriaceis, versus marginem  
 « extenuatam flexuosis, concavis sibique arctissime imbrica-  
 « tis.

« Pistillum lato-ovatum, ima basi subpedicillatum ibique,  
 « auctore cl. Hooker callis tribus transversis linearibus (forsan  
 « rudimentis petalorum interiorum ?) instructum exhibens in  
 « parte inferiore loculos tres compressos, in aliis vero, tan-  
 « quam abortivis, loculum nullum rite evolutum. Stigma ses-  
 « sile, apertura parva triloba pertusum. Ovulum plerumque  
 « unicum evolutum, rare 2 aut 3. *Spadix* singulus, 4-6 fructus  
 « trium annorum spatium maturare dicitur. Fructus ingentis  
 « molis forsan omnium Monocotyledonearum maximus, est  
 « drupa lato-ovata, elliptica aut obovata, obtusa rariusve acu-  
 « tiuscula, aequalis aut hinc compressa, imo pedem cum  
 « dimidio longa, sessilis in perigonio amplicato spithamam  
 « lato, cuius foliola lato-transverse oblonga, basi sunt incras-  
 « sata et gibba, versus marginem attenuata et inaequaliter  
 « incisa. Epidermis laevigata glabra, nitida, olivaceo-viridis.  
 « Cortex nonnullos pollices crassus, spissus, griseo-fuces-  
 « cens, fibris longitudinalibus ramosis, percursus atque earum  
 « ope cum nucleo arte connatus. Pyrenae plerumque solita-  
 « riae, raro 2, rarissime 3 evolvuntur, fructu tune in molem  
 « praegrandem aueto ; substantia ossea, colore nigricante ;  
 « singula pedem longa, lato-ovata vel elliptica, basi rotundata,  
 « superne profunde biloba, in latere exteriore convexa, in  
 « interiore compressiuscula, in commissura loborum crassior,  
 « extus sulculis tenuibus exculpta, intus laevigata atque  
 « repleta albumine, priusquam maturavit gelatinoso, pellu-  
 « cido lacteo dulci, demum indurescente atque substantiam  
 « corneam duram albam sistente. Embryo intra commissuram  
 « loborum in fovea albuminis, ellipticus, lacteus, quam albu-

« men tenerior, magnitudine fabae minoris. Interdum fit, ut  
« duae pyrenae in unum corpus coalescant, aut utroque eujus-  
« vis lobo evoluto, aut uno alterove abortiente qua quidam  
« ratione fructus quadrilobus aut trilobus formatur nunc duos  
« embryones, nunc unum solummodo ferens. Rarissimo exem-  
« plo pyrenae quadrilobae obveniunt. »

Il le fait encore pousser spontanément : « in duabas solum-  
« modo parvis insulis 15 stadia distantibus ; quae *Curiosa*  
« aut *Praslin* et *Rotunda* appellantur ». Ici il se trompe il s'agit  
bien des 3 îles *Praslin*, *Curieuse* et *Ronde*, et non de deux seu-  
lement, car il confond Praslin avec Curieuse, prenant ces deux  
noms pour ceux d'une même île.

Sur la foi d'anciens auteurs, il attribue encore, par erreur,  
la découverte de Praslin à Mahé de la Bourdonnais en 1743,  
qui l'aurait baptisée Ile des Palmiers, à cause du grand nombre  
de cocotiers ordinaires et de Lodoïcées dont il l'aurait trouvée  
couverte. Cette histoire n'a d'exact que ceci : c'est que Lazare  
Picault avait été envoyé en 1742 à la découverte de cet archi-  
pel par Mahé de la Bourdonnais qui l'y renvoya en 1743 et  
1744, puis en fit prendre possession par M. Morphey en 1756.

La planche 109 montre en couleurs un paysage de l'île  
Curieuse avec, au premier plan, deux Cocotiers de Mer, l'un  
mâle en fleurs et l'autre plus grand, femelle, avec 3 régimes  
de fleurs et fruits. Ils sont un peu plus petits et un peu moins  
finement dessinés que ceux de la planche de Hooker dans le  
*Botanical Magazine*, mais comme ceux-ci ils ont un tronc  
grêle et légèrement tortueux, s'accordant d'ailleurs avec la  
description de Martius, mais un peu moins avec la nature réelle  
de l'arbre, telle que nous la révéleront plus tard les photo-  
graphies. Ce dessin est dû au crayon de Edme Fraser qui l'a  
fait sur place.

Dans la planche X, on trouve, fig. 1, une noix coupée ver-  
ticalement pour montrer la position de l'embryon à la jonction  
des deux lobes. Il est peint en bleu clair se détachant sur le  
blanc pur de l'amande durcie, tandis que le centre encore mou ?  
de celle-ci est gris jaune. La noix est d'un noir violacé exté-  
rieurement et jaune brun clair dans la partie sectionnée. Cette

figure est au tiers de la grandeur naturelle,  $0^{\text{m}} 125 \times 0^{\text{m}} 739$ . La fig. 2 est, comme la précédente, une reproduction également au tiers des dessins de P. Jossigny que nous avons trouvés dans les manuscrits de Commerson et qui représentent : un champignon « forsani agarici species (Cfr. Introd. Cap. III, « § 147) qualis e nuce maldivica enascitur, a facie inferiore. « m. n., et fig. 3: Ejusdem caespites integer e putamine pro- « pullulans<sup>1</sup>. »

La synonymie est fort bien indiquée ainsi que les noms des auteurs ayant parlé du Coco de Mer et de l'arbre qui le produit. Nous les avons déjà tous cités à leur place respective, d'après les dates de leurs publications. Notons seulement cette remarque de Martius :

« Auctores nonnulli hanc saepè cum Cocoë nucifera con- « fundebant (Cfr : Dalechamp, II, p. 1762 ; Nieremberg, « Hist., p. 297 et inter recentiores : Veinm., *Phytanth.* « *Iconogra.*, IV, p. 11 et t. 781.) »

Parmi ceux que nous n'avons pu trouver il cite : Gmelin, *Syst. natur.*, II, p. 569 ; Widenow, *Spec. Plant.*, IV, p. 402, n. 6 ; Gieseke, *Lin. Prael. in ord. nat.*, p. 86 ; Linné, *Gen. Plant.*, edit. Spreng., p. 448, n. 2213 ; Lamarck, *Encycl. Suppl.*, III.

Après Martius, Endlicher et Kunth, en 1843, se contenteront de résumer en une vingtaine de lignes les diagnoses de Labillardière, Hooker et Martius. Ils ne nous apprennent rien de nouveau sur le sujet<sup>2,3</sup>.

Charlier, décrivant dans l'*Univers pittoresque*, en 1848, l'île

1. *C. F. de Martius, Historia naturalis palmarum* a Carolo Fried. Phil. de Martius (La date de l'achèvement du manuscrit est ainsi fixée à la fin de l'introduction : Dabam Monachii ex Museo Regio Botanico die XVII m. Aprilis a. MDCCCL (1850) natali LVI, 3 vol. in-folio, Munich, 1843. Vol. III, p. 221. Tab. 109-122. Tab. X, fig. I, II, III et Tab. Z. V. fig. VIII. *Lodoicea Seychellarum*.

2. *Endlicher, Genera Plantarum*, 1843, *Lodoicea Seychellarum*.

3. *C.-S. Kunth., Enumeratio plantarum omnium hucusque cognitorum secundum familias naturales disposita, adjectis characteribus, differentiis et synonymis, auctore Carolo Sigismundo Kunth.* Stutgardiae et Tubingae sumtibus J. G. Cottae M. DCCC. XLIII (1843). In-8°, vol. III. Palmae, p. 225, *Lodoicea*.



Pl. IX. — D. Moche de Mablane, 1891. *Lodoicea Sechellarum*. Arbre mâle  
à Mahé, Seychelles.



Bourbon, parle du *cocotier marin* ou des Seychelles comme s'il existait dans l'île, où il est possible qu'il ait été apporté de Praslin ou de Maurice, mais il est trop imprécis pour que nous puissions trouver là une indication sérieuse, car il se contente de dire : « En attendant il nous faut constater une espèce particulière du Cocotier appelé marin ou des Seychelles dont il est originaire », puis il décrit en latin le fruit dépouillé de sa Bourre<sup>1</sup>.

En 1848 également E. de Froberville décrivant dans l'*Univers* les Seychelles et Amirantes cite naturellement ce que nous connaissons déjà du Cocotier de Mer. Son texte varie à peine de celui de Quéau de Quincy. Pour l'amande vieillie, il lui donne une odeur d'urine et une amertume détestable.

Il se trompe en disant : « On a essayé en vain de transplanter le cocotier de mer dans les autres îles des Seychelles quoique le sol et le climat de l'archipel soient partout semblables, cet arbre végète mal et reste toujours stérile ailleurs qu'à Praslin et à La Curieuse. »

Nous avons vu, en effet, que Quéau de Quincy et Benezet avaient réussi à le faire fructifier à Mahé et qu'il végète bien à Maurice.

Dans son histoire de Maurice et de ses dépendances, parue en 1849, l'Anglais Ch. Pridham n'oublie pas de raconter tout ce qu'il sait, par les auteurs que nous connaissons, sur le Cocotier des Seychelles. Malheureusement il ne cite pas ses sources et n'y ajoute que fort peu de renseignements nouveaux. Il dit cependant le premier avec de Froberville que le poids énorme formé au haut de l'arbre par les régimes de fruits pesant chacun environ 50 livres est la cause du balancement continual que le moindre vent leur imprime<sup>2</sup>.

L'article si intéressant de Sir W. Hooker dans le *Botanical Magazine* de 1827 est reproduit *in extenso*, avec les 3 planches

1. Victor Charlier, L'Univers, Histoire et description .... Iles Madagascar, Bourbon et Maurice, par M. Victor Charlier, Paris, in-8°, MDCCXLVIII (1848), p. 34-35.

2. Charles Pridham, Mauritius and its dependencies, by Ch. Pridham Appendix, p. 398-399.

réduites, dans la *Flore des Serres et Jardins de l'Europe* de Van Houtte en 1849. L'auteur de la traduction, J.-E. Planchon, y ajoute quelques détails sur les industries utilisant la noix avec laquelle « on fait encore des boîtes à savonnettes noires admirablement polies montées en argent et ciselées »<sup>1</sup>.

Il signale que, dans les planches de Martius, le pied mâle du *Lodoicea* est représenté avec des *spadices rameux* paraissant plus gros et plus courts que ceux des planches de Hooker. Il se demande si ces différences tiennent à une erreur de la part des dessinateurs ou si elles se retrouvent dans la nature.

Nous savons aujourd'hui, d'après les observations sur place et de nombreuses photographies rigoureusement exécutées par des naturalistes compétents, que les chatons mâles ne sont pas ramifiés bien qu'un ou deux puissent sortir de la même spathe, ce qui a causé sans doute l'erreur.

Les opinions diffèrent au sujet de la valeur de l'amande à l'état frais (et jeune), comme aliment. Sonnerat, le premier qui en parle, est d'ailleurs le seul à signaler au début « l'existence à l'intérieur de la noix d'une eau blanche d'un goût amer et assez désagréable », se changeant plus tard en une amande « solide blanche huileuse », mais il ne la donne pas comme comestible, même à l'état mucilagineux qu'il oublie de mentionner.

Labillardière (d'après ses correspondants) en fait un aliment assez médiocre, tandis que Quéau de Quincy, l'apprécient sur place, la considère comme excellente et agréable au goût quand elle est encore à l'état de gelée blanche, ferme et transparente, et venant d'être retirée de la noix encore jeune, car elle se corrompt très vite. Robillard d'Argentelle, qui n'a sans doute goûté à Maurice que des noix venant des Seychelles, et par conséquent peu fraîches, vu la longueur du voyage à cette époque, la déclare seulement assez bonne. Frappas qui en a mangé aux Seychelles, à l'état frais, la trouve agréable au goût « mais provoquant souvent des indigestions par sa froideur sur l'estomac ». Nous avons appris par Quéau de Quincy

1. *Flore des Serres et Jardins de l'Europe*. Publiée à Gand sous la direction de Louis Van Houtte, in-8°, vol. IV, 1849, pp. 523-526, n° 291, *Le Cocotier des Séchelles*, par J.-E. Planchon.

qu'elle avait causé la mort de nègres qui en avaient trop mangé sur les navires où ils avaient embarqué des provisions de Cocos de Mer. Sans doute là elle s'était altérée. Owen, qui parle par expérience, ayant été aux Seychelles en 1823, dit : « The shell... containing a light coloured jelly, which, « although brought to table, is without any flavour and as « a fruit valueless ».

En 1856, Seemann disait : « The immature fruit called Coco tendre... is easily cut with a knife and then affords a sweet and melting aliment of agreeable taste ». Roussin, dans son *Album de la Réunion*, 1868-1870, dit : « Avant la maturité complète « du fruit, le noyau renferme deux à 5 litres d'un liquide « analogue par la nature, le goût à celui du fruit du cocotier « ordinaire ; ce liquide lui-même occupe la partie centrale « d'une amande remplissant toute la cavité de la coque, d'abord « gélatineuse, blanche, d'une saveur fade, douceâtre, assez « estimée cependant par bon nombre de personnes.... »

Miss North, qui en 1873 goûta sous l'arbre de jeunes fruits cueillis à son intention, déclare : « I ate some of the jelly from « inside, there must have been any to fill a soup tureen, of « the purest white and not bad! »

Pour notre part, nous en avons goûté durant l'été 1906, à Paris, dans un fruit arrivé encore frais des Seychelles et nous avons trouvé cette gelée absolument insipide. On voit donc que pour cette question il faut admettre l'adage « de gustibus non est disputandum ».

Mais revenons aux renseignements plus scientifiques des botanistes.

Seemann, dans son histoire populaire des palmiers, nous documente comme suit sur la maturité, la germination et la floraison :

1. Citation de Yule dans son *Glossary*. Dans l'édition de 1893 de *Recollection of happy life*, par Miss North, vol. 2, p. 289, nous remarquons qu'elle ne parle plus du goût, et la phrase ci-dessus est remplacée par : « The inner shell was double and full of white jelly, enough to fill the largest soup tureen... »

“ When the fruit is ripe it drops to the ground and is no longer fit for food. In a few months, if not buried in the earth or exposed to the rays of the sun, the fallen nut begins to germinate and a new plant is formed.... It bears only one spadice in each year (ce que nous n'avions vu indiqué encore nulle part) and yet has often above ten in blossom at once. It has flowers and fruits of all ages at one time; grows on all kinds of soil, the best is in deep gorges and on damp platforms. ”

Il regrette qu'on les coupe, car ils finiront par disparaître rapidement. Une bonne planche en couleurs accompagne cet article<sup>1</sup>. Elle représente les deux sexes de ce palmier d'une façon assez exacte. M. Swinburne Ward, qui fut de 1862 à 1868 Commissaire civil (autrement dit Gouverneur) des Iles Seychelles, s'intéressa (comme le firent ses prédécesseurs Quéau de Quincy, Charles Telfair (1856-1858) et G. Harriison), au fameux Cocotier. Il envoya à Sir W. J. Hooker, membre de la Société Linnéenne de Londres, un mémoire dont ce dernier donna lecture en séance de cette Société le 3 mars 1864, et que nous trouvons publié en 1864-65 dans la partie botanique de son journal (1865). Vu son importance, nous en citerons les passages qui complètent les renseignements déjà donnés.

Il nous met d'abord en garde contre les informations transmises au sujet de ce palmier, dont on ne connaît encore que fort imparfaitement les conditions de croissance, à cause du long espace de temps qu'il met pour arriver à maturité et de la difficulté qu'on éprouve à obtenir les données exactes en ce qui concerne son développement. Les détails fournis par les habitants du pays n'ont pas grande valeur, parce que ces personnes n'ont pas l'esprit d'observation et que la sincérité de leurs réponses à toutes les questions qu'on peut leur poser est loin d'être parfaite.

1. Berthold Seemann; *Popular history of the palms and their allies*, by Berthold Séemann Ph. D. — M. A. — F. L. S. — Petit in-4°, London, 1856, p. 230. Genus XXXVII. *Lodoicea* Labill. Planche en couleur n° 13.

On admet en général qu'il ne fleurit qu'après 30 ans et qu'il n'atteint guère son entier développement qu'au bout d'un siècle. Personne ne peut dire jusqu'à quel âge il peut vivre, ni quel est celui des pieds les plus grands, qui sont vraiment gigantesques. Aucun de ceux que les Anglais ont semés depuis qu'ils ont pris possession des Seychelles (1813) n'est encore arrivé à toute sa taille. Celui planté en 1848 dans le jardin de la maison du Gouverneur (Government House) est encore dans l'enfance. Bien qu'âgé de 15 ans, il mesure seulement 16 pieds de haut et cette dimension est réalisée avec les feuilles seules, car il n'a pas encore de tronc visible. Ces feuilles partent encore du sol, comme celle du Palmier du Voyageur *Ravenala Madagascariensis*<sup>1</sup> et leur ressemblent. Swinburne Ward se trompe ici évidemment, car les feuilles même jeunes du *Ravenala* ressemblent beaucoup plus à celles du bananier qu'à celles d'un Latanier ou d'un *Lodoicea*. Il continue comme suit :

“ Nine months after the nut has been planted, supposing “ germination to have begun at once, the leaf sprouts at an “ angle of 45° from the root; it is very closely folded, with a “ smooth hard surface terminating in a sharp point. When “ about two feet above the surface it expands, and in nine “ months after another leaf follows, coming up the grooved “ surface of the midrib of that which preceded it, and so on “ at intervals of nine months, each succeeding leaf becoming “ larger in size. All these leaves cluster together and support “ each other, no stem appearing above the ground. From the “ age of 15 to 25, the tree is in its greatest beauty and the “ leaves at this period much larger than they are subse- “ quently. They consist of two layers of fibres crossing each “ other at right angles imbedded in a thick stratum of paren- “ chyma enclosed in a tough skin. The stem of the full- “ grown tree, like that of all palms, consists of hard fibres “ imbedded in medullary substance enclosed in a hard sheath

1. Au moins quand cet arbre est jeune, car il a plus tard un tronc très élancé.

“ (avec alternance de blanc ou jaune clair et de noir) so that  
 “ a good axe is required to cut it (en travers, car en long ce  
 “ bois se fend très facilement). It splits readily but is extre-  
 “ mely durable. Unlike the cocoa-nut trees, which bend to  
 “ every gentle gale (flecti sed non frangi (*sic!*) and are never  
 “ quite straight, the *Coco de mer* trees are upright as iron  
 “ pillars (frangi sed non flecti (*sic!*) undisturbed in their posi-  
 “ tion by the heavy gales and violent storms so often occur-  
 “ ring in tropical regions.

“ At the age of 30, the tree puts forth its blossoms. — The  
 “ female tree is 20 feet shorter than the male tree which fre-  
 “ quently attain a height of 100 feet. » Ceci nous montre  
 combien peu exacts sont les dessins publiés jusqu'alors et qui,  
 tout particulièrement dans le *Botanical Magazine* et dans le  
 livre de Martius, nous montrent juste le contraire : à savoir le  
*Lodoicea* femelle plus élevé que le mâle, et tous deux avec des  
troncs tortueux et inclinés.

Il décrit ensuite les chatons de fleurs mâles dont les écailles  
sont disposées *en spirale*. Il assigne une durée de 8 à 10 ans à  
la floraison mâle. Ces chatons, d'un brun rouge, émettent une  
odeur huileuse des plus désagréables. Si, après les avoir cou-  
pés, on les met dans un endroit accessible aux fourmis,  
celles-ci les dévorent rapidement. Les arbres mâles en ont  
toujours un certain nombre à tous les degrés de développe-  
ment, en pleine fleur, fanés, ou complètement pourris.

Il est encore le premier à mentionner que les fleurs femelles  
laissez couler de leur sommet une sécrétion gommeuse qui  
sans doute arrête et fixe le pollen, et assure ainsi leur fécon-  
dation :

“ The fruit stalk is supported by 3 very strong bracts ; the  
 “ outer one of these, the top of which is wedge shaped,  
 “ penetrates the stalk of the leaf immediately above it, in the  
 “ underside of which nature has left a fissure accessible to it :  
 “ By this provision the stalk is enabled to support the  
 “ weight of the fruit which hangs upon it, sometimes exceeding  
 “ four hundred weight (203 kilos). Eleven nuts have been seen  
 “ on one stalk, the probable weight of each being about

“ forty pounds (18 kilos). Such clusters are however very rare,  
“ and 4 or 5 may be taken as the average number on one stalk.

“ From the fructification to full maturity a period of nearly  
“ 10 years elapse. The fruit attains its full size in about 4  
“ years and is then soft, and full of semi-transparent jelly-  
“ like substance of an insipid sweetish taste. The mesocarp  
“ is a leathery substance of a brownish green colour adhe-  
“ ring to the shell. As the nut ripens, this gradually dries  
“ up into a white horny kernel, about 1/2 an inch (1 centi-  
“ mètre) in thickness and of no use whatever, supposed to be  
“ poisonous, but, probably only quite indigestible. The nut in  
“ its perfect state is about 18 inches (45 centimètres) long  
“ and of the same breadth, something in the shape of a heart  
“ with two separate compartments. It is enveloped like the  
“ cocoa-nut in a fibrous husk; but its texture is not nearly  
“ so thick or so strong, and it drops off soon after the nut  
“ falls from the tree. The nuts sawn in half and divested of  
“ the kernel form excellent calabashes, and are universally  
“ used for baling boats. The entire nut is frequently used as  
“ a water-keg and holds 3 or 4 gallons (13 1/2 à 18 litres) of  
“ water. It has however to be “ caulked ” in the centre,  
“ where germination takes place, before it becomes com-  
“ pletely water-tight.

“ The arrangements provided by nature for the roots of  
“ both male and female trees are of a most peculiar nature,  
“ quite distinct from those provided for any other known  
“ tree. The base of the trunk is of a bulbous form and this  
“ bulb fits into a natural bowl or socket, about 2 and 1/2  
“ feet in diameter (0<sup>m</sup>755) and 18 inches (0<sup>m</sup>45) in depth,  
“ narrowing towards the bottom. This bowl is pierced with  
“ hundreds of small oval holes about the size of a thimble  
“ (0<sup>m</sup>015) with hollow tubes corresponding on the outside  
“ through which the roots penetrate the ground on all sides,  
“ never, however, becoming attached to the bowl; their par-  
“ tial elasticity affording an almost imperceptible but very  
“ necessary “ play ” to the parent stem when struggling  
“ against the force of violent gales. This bowl is of the same

“ substance as the shell of the nut, only much thicker. As far as can be ascertained, it never rots or wears out. It has been found quite perfect and entire in every respect 60 years after the tree has been cut down. At *Curieuse*, many sockets are still remaining which are known to have belonged to trees cut down by the first settlers on this island.

“ This curious arrangement renders it impossible that the trunk could grow in a slanting position ; and there is no known instance of its doing so, either on the flat or on the steep sides of the mountains in both of which situations the tree thrives equally well. The high price still fetched by the nuts will ultimately be the cause of their complete extinction on these islands. The growth of the palm is so very slow that no one can expect to reap where he has sowed and the people consequently never take the trouble to plant any for the benefit of posterity. Not content too with digging up the nuts that have fallen and taken root, they ruthlessly destroy whole trees by cutting them down for the sake of the nuts and the heart leaves, which later are used for making hats, fans and baskets. Many of the trees still standing are quite spoilt by the practice of cutting out these centre or heart leaves, leaving the tree shorn of its beauty and with an untidy ragged appearance. Besides the ravages of man, fire is a terrible enemy to these forests, a year seldom elapsing, without their being sufferers by accidental conflagrations, especially those forests situated at the north-west end of *Praslin* on which are now found only such male trees that from their height overtopped the flames that destroyed the females. At the south-east end of *Praslin*, they are more plentiful, the dry season, being in the south-east monsoon and as the forests are to windward, they are not exposed to much danger from spreading fire.

“ No suggestion will induce proprietors to abandon their present habit of wilfully destroying the trees for the sake of the nuts and leaves, or to take some pains for the cultivation and reproduction of this magnificent Palm. Not

“ many years will elapse before the *Coco de mer* becomes in reality as rare as it was supposed to be when first picked up at sea by the wondering mariners, and the only relics left of its former magnificence will be the decaying blackened stumps of the trees so wantonly destroyed and the curious sockets in which they stood for so many years. — Seychelles, April 16, 1863. »

A ce rapport Sir W. J. Hooker a ajouté :

“ In a letter received from Mr Ward, he requests me to accompany this communication with a statement that several of the facts here described were also noticed by Dr Barnard and published in a volume of the *Asiatic Society's Journal*, and that these have all been verified by himself<sup>1</sup>. »

Le rapport ci-dessus de M. Swinburne Ward attira l'attention d'un naturaliste français, M. Ch. Naudin, qui en publia, cette même année 1862, une analyse résumée dans la *Revue Horticole*, et il ajouta : « Le mémoire de M. Ward a eu certainement pour objet d'éveiller l'attention de la Société Linnaéenne de Londres sur le danger que court cet arbre et de l'intéresser à sa conservation. Son vœu a été entendu, et la Société Linnaéenne, sur la proposition du Dr Hooker, a décidé à l'unanimité qu'une requête serait adressée au gouvernement de l'Île Maurice (dont dépendent les Seychelles), pour l'invoquer, au nom de la science, à prendre les mesures nécessaires à la conservation d'un végétal aussi remarquable par son organisation qu'utile par ses produits, et qui à ce double titre

<sup>1</sup>. *Journal of the proceedings of the Linnean Society. Botany*, vol. VII, 7, 8, 1864-1865, p. 155. *On the Double Cocoa-nut of the Seychelles (Lodoicea Sechellarum). Sea Cocoa-nut, Double Cocoa-nut, Coco de mer, by Swinburne Ward Esq<sup>r</sup> Civil Commissioner. Communicated by Sir W. J. Hooker F. R. S. and L. S., etc. Read March 3, 1854.*

*Dr Barnard, Asiatic Society's Journal (1862-63?) on the Lodoicea Sechellarum.*

« joint celui d'être un des derniers survivants de l'antique  
« végétation du globe<sup>1</sup>. »

Le *Gardner's Chronicle* reproduisit en 1864 la partie du rapport de M. Ward concernant le *bowl*, en l'accompagnant d'une gravure<sup>2</sup>; il en fut de même de la *Flore des serres et jardins*<sup>3</sup> au cours d'un nouvel article sur le Cocotier des Seychelles. Après avoir rappelé le premier article publié 45 ans auparavant par M. J.-E. Planchon, et cité la partie de l'article de Naudin rectifiant les erreurs commises au sujet de l'âge de maturation du fruit, maintenant fixé par Ward à 9 à 10 années au lieu de 3 à 4 données par Quincy, etc., il ajoute : « La pulpe à ce moment est devenue tellement résistante « que le ciseau peut difficilement l'entamer... Nous ne con- « naissions pas dans la nature d'exemple d'une parturition « aussi patiente, aussi longue. » Au sujet du *bowl*, ou socle, il demande en terminant : « D'où vient ce socle et est-il le collet de la racine primitive ? »

Dans le vol. XVI de sa *Flore*, Van Houtte<sup>4</sup> revient en 1865-67 sur ce sujet, reproduisant, avec la gravure du bowl, celle d'une noix de Cocô de mer germant, parce qu'il a trouvé dans le *Gardner's Chronicle* des renseignements sur ce point complétant ceux qu'il a déjà donnés. Voici la traduction de ces derniers détails :

« Une des pièces les plus curieuses qui font partie de la « collection des bois du Musée de Kew (Botanical Gardens) « est bien certainement une grosse masse ayant la forme « d'un chaudron percé d'une multitude de trous correspon- « dant à autant de tubes ouverts à leur extrémité inférieure.

1. Ch. Naudin, **Revue horticole**, journal d'horticulture pratique.... publié sous la direction de J.-A. Barral, in-8°, Paris, 1864, p. 147, col. 2, *Le Lodoicea Sechellarum*, par M. Ch. Naudin.

2. **Gardner's Chronicle**, 1864. *Lodoicea Sechellarum. The bowl*, with 2 fig., n° 132, *ibid.*

3. **Flore des Serres et Jardins de l'Europe**, Annales générales d'horticulture, Gand, t. XV, 1862-63, p. 168, n° 1427, *Le Cocotier des Seychelles*, avec 2 figures par Louis Van Houtte.

4. *Ibid.*, Louis Van Houtte, vol. XVI, p. 114 et figure.

« Les trous assez larges pour y introduire le doigt servent de passage aux racines du palmier.... »

Ce n'est en somme qu'une traduction, variant à peine du texte de S. Ward et appliquée à un échantillon de la collection de Kew. Mais il ajoute le renseignement suivant : « Lors de la germination, le cotylédon (voir la figure) est terminé inférieurement par une gaïne épaisse qui entoure la gemmule et dont la base libre passage à plusieurs racines. Les feuilles qui se développent ensuite sont également engainantes et se succèdent durant 15 à 25 ans sans qu'il se forme à leur centre une tige apparente. Pendant ce temps les racines se multiplient en se pressant les unes contre les autres, leur tissu extérieur se dureit vers leur base, les intervalles qui les séparent se remplissent d'une matière extrêmement dure et le sommet de leur masse entoure la base épaisse et tendre de la partie aérienne de l'arbre. Il paraîtrait, mais cela demande confirmation, que l'arbre, quand plus tard son tronc s'est développé, peut, sous l'effort des vents, jouer librement dans le socle qui le supporte. » L'auteur de la Flore critique ce passage comme suit : « On ne peut faire que des suppositions. Si les tubes étroitement réunis et soudés l'un contre l'autre ne sont pas constitués par la partie extérieure des racines dont la portion centrale ou médullaire aurait disparu, il faut alors y voir autant de coléorhizes fournies par les gaines du cotylédon et des feuilles radicales qui lui succèdent, coléorhizes qui se prolongent jusqu'à une certaine distance autour de chaque racine. Nous ne pensons pas que ces tubes aient pu être formés par une exérétion corticale des racines. L'examen anatomique peut immédiatement dévoiler quelle est la nature morphologique de cette étrange production. De même que le rédacteur du *Gardner's Chronicle* il nous est difficile de croire que les racines si nombreuses de ce palmier puissent jouer dans leurs gaines quand le tronc et la cyme sont battus par les vents. — F. C.<sup>1</sup>.

1. *Flore des Serres et Jardins*, Annales générales d'horticulture, Gand (Belgique), Louis Van Houtte, 1865-1867, vol. XVI, p. 114 et 2 figures. *Le Cocotier des Seychelles*, par F. C.

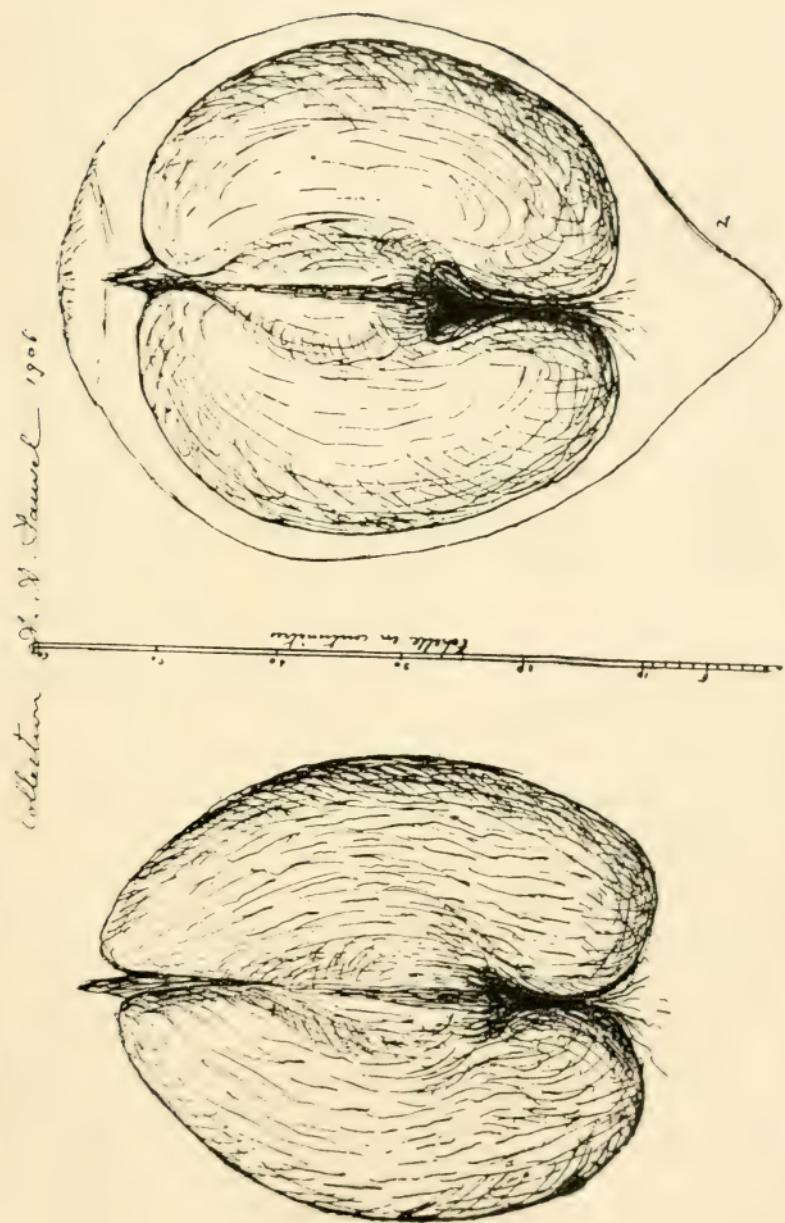
Nous pouvons ajouter que nous ne voyons pas pourquoi la nature aurait pourvu le *Lodoicea* d'une sorte de condyle dans lequel la base du tronc et les racines pourraient jouer au moment des coups de vents pour la bonne raison que, les Seychelles étant situées dans la zone des calmes équatoriaux, les vents violents y sont si rares que les premiers navigateurs qui y abordèrent y ont trouvé de grands arbres morts depuis des années et pourrisant sur pied. Ils n'ont pas manqué d'en déduire avec raison que les cyclones de l'Océan Indien n'atteignaient pas la latitude de cet archipel.

Cet appareil bizarre se rapproche beaucoup de la formation curieuse découverte dans les racines d'une Graminée fossile croissant hors de terre comme le *Verschaffeltia splendida*, un autre palmier spécial aux Seychelles, qui, comme les beaux *Pandanus* de ces îles, paraît monté sur des échasses obliques. M. Dupont, directeur du jardin botanique de l'île Mahé, qui a bien voulu se donner la peine de nous envoyer un superbe échantillon du fameux *bowl* déterré à l'île Praslin, par l'intermédiaire du gouverneur Sir E. W. Davidson, écrivait à ce dernier :

« In Lindley's *Treasury of botany*, p. 962, a reference is made to the *bowl* which is mentioned by M. Fauvel. The note in question is however erroneous and if the *bowl* (which is simply the cavity left by the base of the stem at the point of junction with the roots) is an interesting feature, it is not particular to the Coco de mer. I have seen it in the common aloe (*Fourcroya gigantea*) and it is probably common to other plants which are provided with soft stems and a mass of convergent roots. »

Parlant ensuite des fruits du Coco de mer il ajoute :

« One very strange fact or story is the case of dimorphism which is found in the fruits. If a collection of fruits is examined, a certain number of them are found to be different in shape from the others. Those that have the two lobes provided with a deep sinus in the middle in such a way as to give them such a nasty appearance are called by the Seychellois female fruits, and those that have the two lobes



Collection A.-A. Fauvel.



“ parallel and forming nearly two straight lines from top to  
“ bottom are called male fruits. The female fruits are suppo-  
“ sed to produce female plants and the same with male  
“ fruits. I was struck lately in visiting *Curieuse* and *Praslin*  
“ to find a very greater number of male trees than of female  
“ trees, whilst the proportion of male fruits in a given heap  
“ is generally very small. However at *Anse aux Courbes*  
“ there are two lines of *Coco de mer* trees planted by  
“ M. Despilly one of which is entirely composed of male  
“ trees and the other entirely of female trees... thus lea-  
“ ving one to believe that there is a certain amount of  
“ probability in the selection of nuts according to shape<sup>1</sup>. »

Le *bowl* envoyé par M. Dupont et qui nous est parvenu à Paris, en août 1906, nous a permis de constater que les pertuis laissés par les racines sont du diamètre moyen de un centimètre et qu'ils sont cylindriques, comme les racines d'ailleurs, et non point ovales comme l'a écrit par erreur Swinburne Ward à la Société Linnéenne. La gravure accompagnant l'article du *Gardner's Chronicle*, et qui a été faite d'après un dessin, les montre ovales, il est vrai, mais c'est là un effet de la perspective<sup>2</sup>. La photographie que nous avons prise avec soin les montre bien circulaires dans la partie vue de face. Ces trous sont, sur notre spécimen, particulièrement abondants sur les bords supérieurs de l'alvéole, (*bowl*), tandis qu'au fond ils ont disparu. On remarque aussi au milieu du fond une masse rayonnée qui semble avoir fait corps avec le tronc de l'arbre, ce qui semble prouver qu'ainsi soudé avec cet appareil il lui était impossible d'y remuer sous la poussée des vents, comme le croyait probable le rédacteur du *Gardner's Chronicle*.

1. Lettre de M. R. Dupont, Curator of the Botanical Garden, Port Victoria, Mahé, Seychelles, à son Excellence W. E. Davidson, Gouverneur des Iles Seychelles, le 22 mai 1906, et communiquée par ce dernier à l'auteur... 26 juin 1906.

2. Ou plutôt de l'intersection du tube cylindrique par la surface sphérique du *bowl*. Leur section perpendiculaire à l'axe est en effet circulaire comme celles des racines elles-mêmes. — A. F.

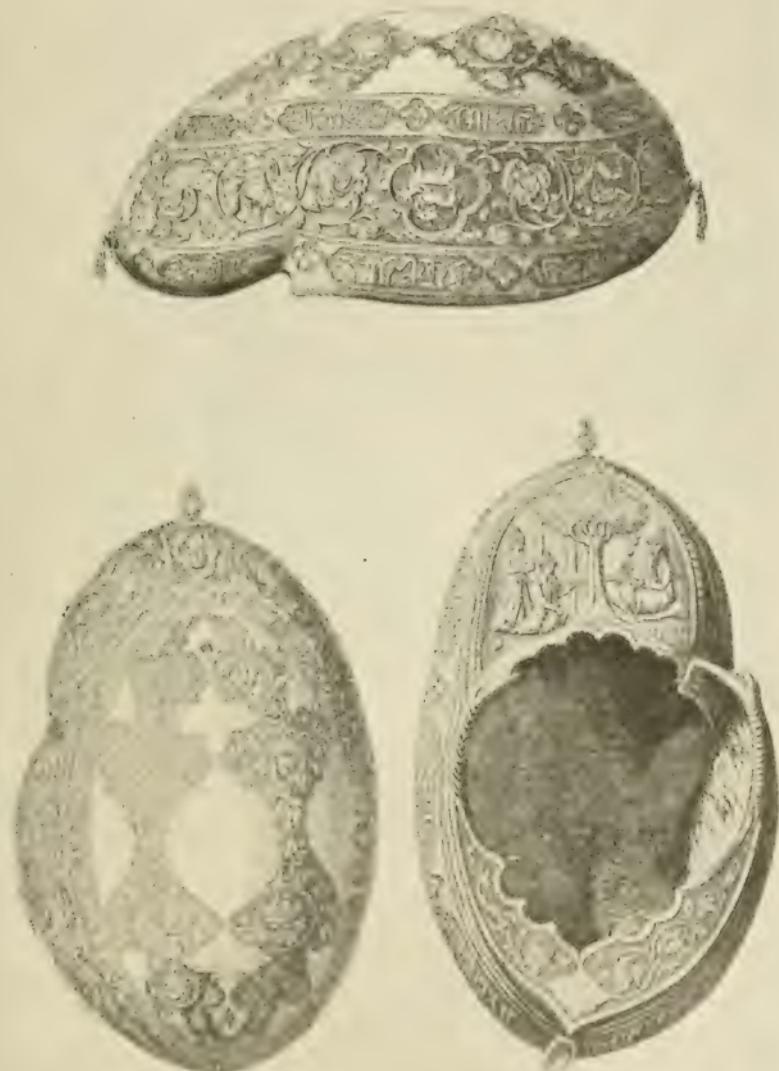
Le Journal de la Société de Géographie de Londres publia, en 1865, un article sur les Seychelles par le Lieutenant-Colonel Lewis Pelly. Parlant du Cocotier de mer, qui ne pousse qu'une feuille par an, il dit qu'on peut facilement par ce fait connaître son âge en ajoutant au nombre des anneaux laissés sur son tronc par les feuilles disparues, celui de celles de sa couronne. Il ajoute : « The shell of the fruit you may find « turned into the scallop of some Fukeer in Northern India<sup>1</sup>. » Nous avons trouvé, en effet, dans plus d'un musée, des tasses de mendiants fakirs de l'Inde et de la Perse taillés dans une demi-noix de Coco de mer, ornées de fines gravures et d'inscriptions arabes ou persanes, et portant aux deux extrémités des chaînettes permettant de les suspendre au cou.

L'un des plus beaux échantillons de ces sébillles polies et gravées est représenté sur ses trois faces par une bonne gravure que nous avons trouvée un jour par hasard en feuilletant une vieille collection du *Magasin Pittoresque*.

Ce demi-coco, que l'auteur anonyme de l'article qui accompagne la gravure appelle, par erreur, *Gourde d'un derviche*, est un superbe échantillon de l'art persan moderne facilement reconnaissable par le fait que les inscriptions en caractères arabes qui y sont gravées sont accompagnées d'une scène formée de trois personnages, tous trois coiffés du grand bonnet persan. D'ailleurs les Arabes et les Turcs n'admettent pas, comme on le sait, les représentations de la figure humaine.

L'article explique que ce vase s'appelle en persan *ketchkoull*, de *ketch* cintré, courbé et de *koull* épaule, à cause de la convexité de sa surface. C'est une espèce d'écuelle gourde que le *cherletdar* ou échanson porte suspendue à l'épaule au moyen d'une chaînette fixée aux deux extrémités. Les dimensions de l'objet sont : 0<sup>m</sup> 26 de longueur, sur 0<sup>m</sup> 15 de largeur et 0<sup>m</sup> 13 de profondeur. Le contenu des versets du Coran gravés à la surface n'offre aucune allusion

<sup>1</sup>. *Journal of the Geographical Society*, vol. XXXV. London, 1865, *On the Island of Mahé Seychelles*, by Lieutenant-Colonel Lewis Pelly, p. 231-237.



PL. XI. — *Magasin Pittoresque*, 1854, La Gourde du Derviche.  
Demi-noix de Coco de Mer gravée en Perse.



soit au vase sur lequel on les a inscrits, soit aux personnes qui s'en serviraient. Ils ne sont là que pour porter bonheur à celui qui les a écrits, lus ou gardés près de lui, suivant la croyance des musulmans qui attribuent une vertu magique à la lettre morte<sup>1</sup>.

Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs fois dans l'Inde ces moitiés de Cocos des Seychelles pendues au cou des fakirs mendiant qui bien certainement n'en connaissaient pas l'origine.

Un autre naturaliste, le Docteur Ed. Perceval Wright, résidant aux Seychelles, accompagna en juin 1867 le gouverneur civil Swinburne Ward dans son voyage d'inspection autour de l'île Praslin. M. P. Wright explorait alors les forêts des Seychelles. Il a fait paraître plus tard dans ses *Spicilegia biologica* le résultat de ses études sur place du *Lodoicea*.

Nous en citerons seulement les passages complétant les renseignements déjà fournis par S. Ward. Notons dès le début qu'il observa un bouquet de 4 à 5 de ces arbres sur la côte Est de Praslin : « growing erect to a height of about 40 " feet, from between a mass of granite boulders quite close to « the sea-shore. » Cette citation est importante en ce qu'elle permet de comprendre comment les noix des Cocotiers de Mer, qui, avant leur destruction par les premiers colons, poussaient jusqu'au bord même de la mer, pouvaient soit tomber directement dans les flots, soit y être portées par les pluies toujours fort abondantes dans ces îles. Cependant il y a lieu de remarquer que vu le poids très considérable de ces fruits, ils ne pouvaient flotter qu'après que l'amande était complètement desséchée à l'intérieur ou détruite par les fermentations de la germination. Dans ce dernier cas surtout, la noix, allégée de son brou, qui comme nous l'avons vu tombe en peu de jours, devait flotter comme un tonneau vide.

En débarquant sur la côte orientale de Praslin, P. Wright remarqua que « the double cocoa-nut trees were all male

1. *Magasin Pittoresque*, vol. 22, 1854, pp. 54-56, La Gourde du Derviche.

« plants ; the ground at their feet was covered with the « remains of the long catkins, crumbling into dust when « touched. The trees appeared to grow almost out of the « rock, and the little earth seen near the roots was a tena- « cious yellow clay. Two, and sometimes, three leaves hung « suspended from the stem. In the distance, along the coast « and up the mountains side, I saw other specimens ; but « they were but slightly scattered along this eastern side of « Praslin. »

Le cri d'alarme jeté par M. Swinburne Ward et par Sir W. T. Hooker dans sa conférence sur le *Lodoicea* à la Société Linnéenne en mars 1864, au sujet de la disparition prochaine de cette merveille du monde végétal, avait ému l'opinion des botanistes, et la visite de MM. Ward et P. Wright à l'île Praslin avait pour but d'étudier la question en vue des mesures à prendre pour la conservation de ces palmiers. Ils purent constater que si beaucoup de centaines de Cocotiers de Mer avaient été détruits dans le Nord-Ouest de Praslin, il en restait encore quelques grandes forêts dans le reste de l'île et que l'arbre ne risquait en rien de disparaître. Ils en trouvèrent encore sur l'île Curieuse et l'île Ronde. Cette toute petite île est située à l'entrée d'une grande baie profonde qui s'ouvre sur la côte Nord-Ouest de Praslin. Il paraît bien que les *Lodoicea* sont spontanés dans ces trois îles tandis que partout dans les autres îles du groupe des Seychelles ils ont été plantés par la main de l'homme. Sur l'île Ronde, il n'en restait plus que deux ou trois. Sur l'île Curieuse, qui est propriété de l'État, ils ont été plus respectés et on en trouve encore en grand nombre, particulièrement sur la côte Nord. Sur la côte Sud, le sol est très pauvre et la plus grande partie de la terre végétale a été enlevée par les pluies parce qu'elle n'était plus protégée par les broussailles arrachées par les colons. Aussi les Cocotiers de Mer, qu'on y trouve d'ailleurs en petit nombre, ne s'élèvent-ils pas à plus de 10 à 12 pieds, tandis qu'au Nord ils deviennent fort grands.

Il explique alors que la conservation de ces arbres sur l'île Curieuse est surtout due au fait de l'établissement d'un lazaret

pour les lépreux qui y fut fondé en octobre 1829 sous la direction de M. Georges Forbes. Le Gouverneur d'alors (G. Harrison?) s'étant, bien avant MM. Swinburne Ward et Hooker, préoccupé de la conservation des Cocotiers de Mer, avait donné des ordres écrits au directeur pour qu'il fût défendu de couper les feuilles et de manger les fruits. Il exprimait même le désir que, une fois par mois, l'on plantât à une distance de dix pas l'une de l'autre, toutes les noix mûres trouvées sous les arbres. Aucune embarcation ne pouvait aborder dans l'île à moins d'être en charge de quelque officier du gouvernement. Il est curieux de remarquer, ajoute M. P. Wright, que, les lettres de Sir W. Hooker sur ce sujet étant arrivées aux Seychelles juste au moment où l'on donnait ces instructions, on ne risque guère de se tromper en les attribuant dans une grande mesure au désir de remplir ses vœux. Il ajoute, pour être juste, que, d'après le témoignage de plusieurs gouverneurs et d'après ce qu'il a pu constater lui-même (en sa qualité de médecin du gouvernement chargé de l'Île Curieuse), M. Forbes a depuis 1829 jusqu'en juin 1867, soit pendant près de 40 ans, rempli fidèlement son mandat tant pour l'esprit que pour la lettre, tant pour les merveilleux palmiers que pour les malheureux malades habitant l'île.

Mais c'est à Praslin même qu'il faut voir le *Lodoicea* dans toute sa gloire. La forêt de ces arbres, la plus facile à visiter, se trouve dans la propriété de M. Campbell, sur la côte Nord-Est. Là ils poussent en grand nombre jusqu'au bord même de la mer. Les plus élevés se trouvent dans la vallée et atteignent de 100 à 130 pieds de haut. On y trouve les deux sexes en nombre à peu près égal. Sur cette propriété, un certain nombre sont dépouillés de leurs feuilles qui sont envoyées à Mahé où on en demande beaucoup pour la fabrication des chapeaux, paniers et éventails. On laisse un certain nombre de noix germer sur le terrain; en plus de celles-là, un grand nombre de celles qui tombent ne sont jamais trouvées et un bon nombre sont envoyées à Mahé et à Maurice pour y être vendues. Mais, à moins que quelque catastrophe soudaine ne

vienne détruire cette forêt qui contient plusieurs milliers d'arbres, de toutes dimensions et de tous âges, elle restera pour longtemps un objet bien digne d'être visité par les curieux de la nature.

Une autre forêt de ces palmiers, plus belle encore selon M. P. Wright, est celle qui se trouve dans une grande vallée située dans les montagnes entre la plantation de cocotiers ordinaires, dont M. Osucree est l'agent sur la côte orientale, et l'école et église protestantes sur la côte Ouest. Une promenade d'environ deux heures au delà de la maison de l'agent hospitalier vous amène au sommet de la montagne et alors on voit s'ouvrir devant soi la vue de la noble vallée que ces notes sont trop restreintes pour décrire comme elle le mérite. Dans sa partie la plus étroite, elle peut mesurer environ un mille de largeur et 500 pieds de profondeur. Au centre prend naissance un petit ruisseau dont les méandres se dirigent vers le Nord-Ouest à travers une vallée plus étroite. Là on pouvait admirer des centaines de *Verschaffeltia grandiflora* et un *Stevensonia* atteignant de 30 à 40 pieds de hauteur; dans des coins ombragés se trouvaient des bosquets de fougères arborescentes avec des troncs de 50 pieds de hauteur; mais dominant le tout comme des géants au milieu de pygmées, se trouvaient des *Lodoicea Sechellarum*, en si grand nombre qu'il était impossible de les compter. Ils poussaient souvent par groupes de trois, à savoir deux arbres femelles avec au milieu, les dépassant quelque peu, un arbre mâle. Ils mesuraient de 100 à 150 pieds (30<sup>m</sup> 50 à 46 mètres) et avaient des fleurs et des fruits de tout âge. La spathe du spadice mâle est plus grande que celle du spadice femelle; et cette dernière, au moment où le fruit mûrit, devient très dure et élancée (spike-like). C'est cette partie de l'arbre dont parlent les créoles quand ils vous racontent que « le régime des fruits est « porté par trois fortes bractées, dont la plus externe traverse « le pétiole immédiatement supérieur et dans le dessous duquel « la nature a laissé une fissure accessible audit régime », ce qui permet à celui-ci de soutenir le poids des fruits qui y sont attachés. M. Perceval Wright, tout en citant ce passage du

rapport de M. Ward, se défend de lui attribuer cette théorie. En examinant soigneusement les Cocotiers de Mer, notre auteur découvrit qu'ils avaient une sorte d'écorce, fait d'autant plus intéressant que, comme nous l'avons vu plus haut, ils avaient passé jusqu'alors pour n'en pas avoir. Vu l'importance de cette constatation, nous citons ici les propres termes du Dr P. Wright :

« I found on all the trees that I examined, a parenchymatous barky layer that in trees that had fallen was easily peeled off. This barky layer was curiously pitted; this pitting was caused by the intrusion into the parenchymatous layer, and piercing through it, of the woody fibres of the stem; but without illustrations, it would not be easy to explain this structure, and I must therefore reserve it for another occasion. Some of the so called « bowls » were met with on the mountain-slopes : here I need only add that section made through both young and old trees revealed no peculiarity of structure in this portion of the stem other than what is met with in almost all palms.

« From an examination of all these forests, I arrived at the conclusion that the growth of the stem depended very much on the soil in which it grew ; and I was pleased at being able to determine this by the following facts. Many nuts have been planted on Isle St<sup>e</sup> Anne, in different parts of Mahé, and at Silhouette, and the date of the plantation of these nuts is in many cases known with great accuracy. Thus M. Charles Savi planted some seven or eight at Silhouette in one long row, some twenty feet apart, on the side of a mountain, but only some two or three feet above high water mark ; the nuts were planted at the same time, in the year 1812. Of these, some six germinated, and for the first year or two grew without one showing any great advantage over the other ; now after the lapse of fifty six years, three of these trees (two females and one male) measure four feet in diameter at the base of their stem, which is twenty six feet in height, and they bore their first

« fruit and flowers in the year 1851, when they were, as nearly as possible, forty years old ; the other three are to this day *without stems*, and have borne neither fruit nor flowers..... I found that the thriving Cocos de mer had fallen upon good ground, where they could grow abundantly, and that the others had fallen upon poor, stony soil, where the puzzle was to find from what they did get sufficient food to keep them alive now these fifty five years.

M. P. Wright raconte ensuite comment il essaya d'introduire en Angleterre des spécimens vivants du Cocotier de Mer :

« I brought with me in December 1867 to Alexandria three young trees, about three years old of this palm. The weather was too cold at this period of the year to permit their being brought either to Paris or Kew ; and I left them in the care of my good friend M. Calvert H. B. M. Vice-consul at Alexandria, well known as an excellent botanist, who gave them to that excellent horticulturist Herr Winterstein to keep during the winter. Unfortunately these trees did not survive<sup>1</sup>. »

Au commencement de cet article, M. P. Wright dit qu'il était en train de préparer un petit volume dans lequel il donnerait une histoire détaillée du *Lodoicea*, laquelle serait accompagnée des photographies de l'arbre, de ses fruits mûrs et de sections des troncs d'arbres jeunes et vieux. Malheureusement ce travail n'a pas encore été publié et c'est ce qui nous a donné l'idée d'écrire cette monographie.

Dans une lettre écrite le 9 octobre 1868 par le même auteur à A. Searle Hart<sup>2</sup> et intitulée « *Six months at the Seychelles* »,

1. E. Perceval Wright, *Spicilegia biologica* or papers on zoological and botanical subjects written by E. Perceval Wright M. D. — F. L. S. F. R. C. S. I. etc... professor of Botany, Dublin University, in-8°, Part. I, January 1870 (only 75 copies printed), p. 1. *Notes on the Lodoicea Sechellarum Labill.* [from the Annals and Magazine of Natural history for November 1868].

2. E. Perceval Wright, *Spicilegia biologica. Six Months in the Seychelles*, in-8°, London, p. 68-71.

il raconte son voyage dans cet archipel et sa visite aux îles Praslin et Curieuse dont nous venons de prendre connaissance. Il ajoute ceci au sujet de l'âge que peut atteindre le *Lodoicea* :

« One tree of the known age of 25 years, was found to  
« have a stem of but six inches in height and hence it was  
« asserted and generally believed that a stem of 100 feet was  
« at least 5000 years old. The large male catkins were said  
« to last in flower for five or six years, and the fruit was  
« supposed to take twice as many years to come to perfection.  
« Some mysterious relation was supposed to exist between  
« the upright stem and that portion near the ground called  
« the « bowl » by which the stem of this palm tree could  
« grow only straight; but the language of science failed to  
« describe in what this relation differed from that met with  
« in other palms. Many of these strange statements had been  
« explained away prior to my visit; some of them still remain  
« unexplained; but I trust that my investigations will in some  
« measure settle those points that have been hitherto unsett-  
« led, and that in my work on the Seychelles I may be  
« enabled to clear up whatever is still indistinct in the history  
« of the *Lodoicea*. I have presented to the College Herbarium  
« (of Trinity College Dublin) the fruit in all its stages, a com-  
« plete specimen of the young palm, and a section from the  
« summit through the centre of the stem, to the termination  
« of the roots, of a full grown, though dwarfed specimen,  
« from the Island of Curieuse. »

Le livre sur les Seychelles que préparait le Dr Perceval Wright n'a pas encore paru à notre grand regret.

Avec le cours des années et surtout avec les relations régulières établies avec les Seychelles, grâce aux progrès de la navigation à vapeur, la connaissance de leur Cocotier de Mer se répand peu à peu dans le monde et se précise sur certains points. Dans l'*Album de La Réunion*, publication faite en 5 volumes, édités de 1868 à 1870, à Saint-Denis (Réunion), par M. A. Roussin, nous trouvons une longue description du *Lodoicea* annotée et illustrée par les soins de M. J. Potier,

alors directeur du Jardin botanique de Saint-Denis. Ce dernier est plus versé dans l'histoire naturelle que dans l'histoire de France, car il écrit qu'"en 1768 Bougainville, dans le cours de son voyage autour du monde, visita les Seychelles et vint dans l'île Praslin avec Commerson... qui créa le genre *Lodoicea*". A notre connaissance ni l'un ni l'autre n'ont été aux Seychelles. M. Potier n'y a probablement pas été non plus et il emprunte aux auteurs que nous connaissons sa description du Cocotier de Mer qui, d'après lui, atteint 25 à 32 mètres de haut sur 30 à 40 centimètres de diamètre. Il fixe à 12 centimètres l'écartement entre les cicatrices laissées par les feuilles sur le tronc ; ceci est le seul renseignement nouveau et il nous permettrait, en comptant une feuille par neuf mois, de donner près de 300 ans à un Cocotier de Mer de 32 mètres d'élévation, à la condition toutefois qu'il ait poussé en bon terrain et régulièrement en formant son tronc de bonne heure.

La description des feuilles, auxquelles il donne 7 mètres de long sur 4 à 5 de large pour les plus grandes, est accompagnée d'une bonne photographie montrant deux personnes debout devant une feuille étalée, ce qui donne une bonne idée de leur grandeur. Comme il donne la même longueur au pétiole cela montre que du tronc à l'extrémité les grandes feuilles peuvent atteindre 14 mètres de longueur. Nous n'en connaissons pas de dimensions supérieures dans les plantes actuelles. Il y a d'ailleurs lieu de noter que la palme figurée dans l'*Album* de Roussin a poussé à Bourbon dans des conditions différentes de celles du sol natal du *Lodoicea* et que par suite on peut sans doute en trouver de plus belles encore aux Seychelles qui sont plus chaudes et plus humides. Elle a été fournie par un *Lodoicea* de 4 mètres de haut seulement, âgé de 32 ans 1/2, poussé en bon terrain, à 100 mètres du bord de la mer et à 60 mètres d'altitude, dans la propriété des dames Vendriès. Il n'a pas encore fleuri. D'après des renseignements fournis par d'anciens habitants de l'île Praslin, qui ont fait à ce sujet les plus patientes observations, il ne faut pas au fruit moins de 12 ans

pour accomplir entièrement son évolution physiologique, à partir du moment où la fleur a noué jusqu'à celui où, parfaitement mûr, il se détache lui-même de l'arbre.

Deux autres photographies faites sur des fruits venus de Praslin donnent une excellente idée de leurs formes et de leurs dimensions en les montrant tant entiers que décortiqués à côté de noix du cocotier ordinaire dans les mêmes conditions.

Parlant des essais d'acclimatation de ce palmier tentés dans l'Inde, dans les îles de la Sonde, pourtant à la même latitude que les Seychelles, il dit que nulle part ils ne sont aussi beaux et aussi productifs que dans leur pays d'origine : « Ce palmier « remarquable entre tous paraît donc devoir être rangé parmi ces espèces végétales sur lesquelles, pour des causes « que nous n'avons pas à étudier ici, l'acclimatation complète « ne semble avoir que peu de prise<sup>1</sup>. »

Au point de vue esthétique, les opinions diffèrent comme au point de vue gastronomique. Si certains voyageurs ou naturalistes sont pleins d'admiration pour le *Lodoicea* d'autres le trouvent beaucoup moins gracieux que quantité d'autres palmiers. Voici comment en juge le colonel américain Pike, Consul des États-Unis à Port-Louis, Ille Maurice, qui fit un voyage aux Seychelles en 1871 :

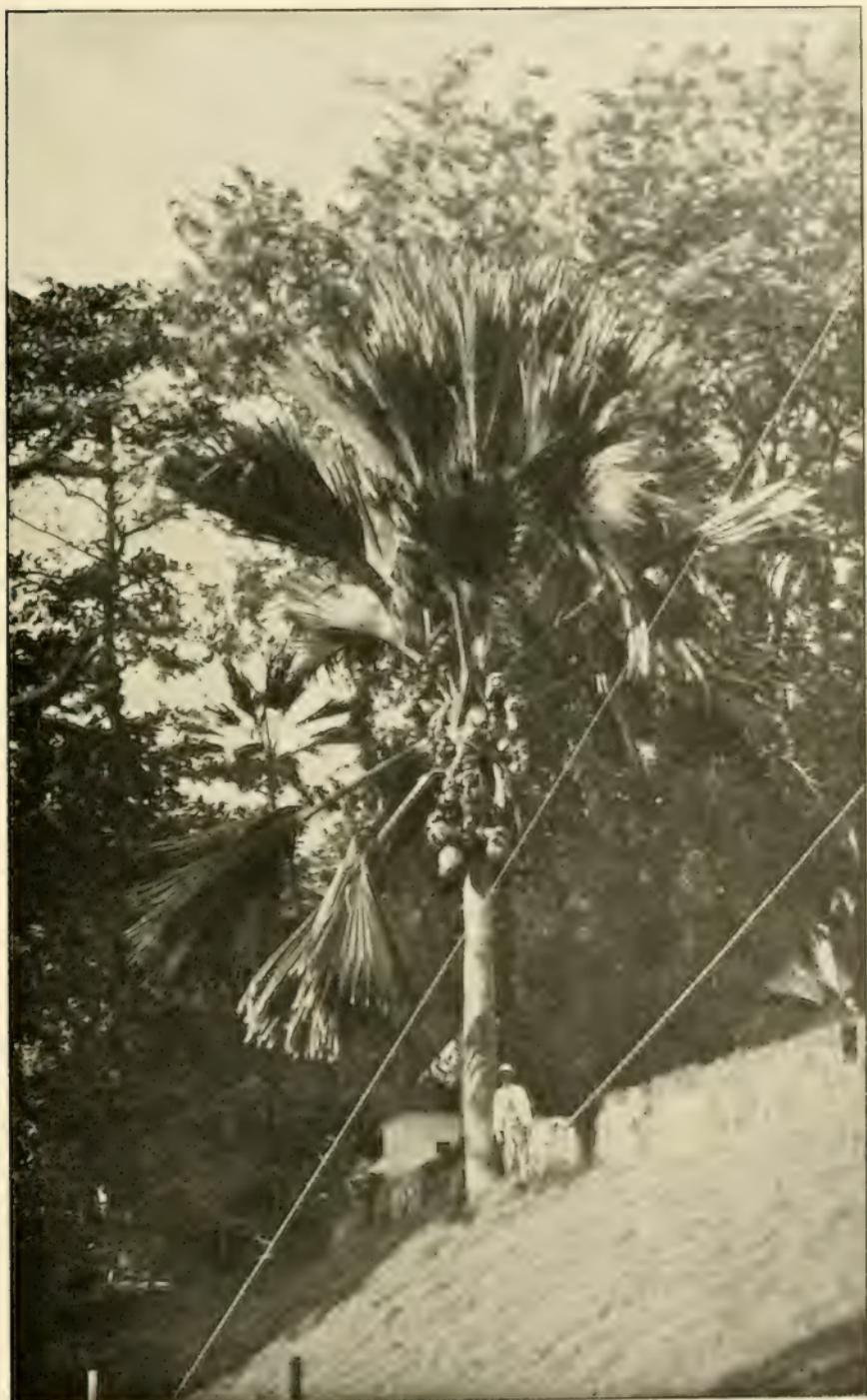
« A première vue, le Cocotier de mer cause un désappointement, le cocotier ordinaire étant décidément plus gracieux. « En effet, les plus vieux *Lodoicea* ont un tronc mince s'élevant à plus de cent pieds, avec une tête échevelée formée d'un bouquet de feuilles moitié vertes, moitié desséchées. « Les arbres femelles dépassent rarement 60 à 70 pieds. « Étant moins élevés, ils sont moins battus par les vents que les mâles. Cependant en vieillissant ils deviennent aussi

1. A. Roussin, **Album de l'Île de la Réunion**, 5 vol. in-4°. Saint-Denis-de-la-Réunion, 1868-1870. Collection de vues, paysages, plantes et insectes de Bourbon, en lithographie et photographie, par A. Roussin, vol. V, p. 124-130. *Description du Lodoicea Seychellarum* avec photographies d'une feuille et de 2 cocos entiers et décortiqués. Article signé A. J.

« laids que ces derniers. Ce ne sont que les jeunes, ceux dont « la tige ne fait que commencer à s'élever, qui sont véritable- « ment « one of the loveliest vegetable productions », les « feuilles ayant sans doute leur plus grande dimension et leur « plus grande vigueur juste avant qu'ils commencent à pro- « duire. Il faut 9 à 10 mois pour que le coco germe une fois « en terre. Le germe une fois sorti court souvent à près de « 20 pieds de la noix avant de pousser la première feuille. « Si la noix tombant de l'arbre vient reposer sur le plus « mauvais côté, c'est-à-dire si le germe ne se trouve pas « dessous, il s'allonge en vain de quelques pieds en dehors, « et, ayant épuisé les sucs de la noix, il se dessèche et meurt « faute d'humidité<sup>1</sup>. »

Ces singularités concernant la germination n'avaient pas été observées ou mentionnées par les auteurs déjà cités. Elles sont d'autant plus importantes que, faute de les connaître, nombre de personnes ayant voulu cultiver cet arbre ont perdu leur temps. Cette année même, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, deux noix fraîches envoyées par le directeur du jardin colonial de Nogent-sur-Marne étant entrées en germination, on décida de les placer dans la serre chaude et d'essayer d'en obtenir de jeunes plants. Les jardiniers ne sachant comment les traiter et ne trouvant pas de vase assez grand pour les placer, imaginèrent de les mettre sens dessus dessous au-dessus d'un pot rempli de terreau. Au fur et à mesure que l'axe cotylédonaire s'allongeait on était obligé de relever les cocos pour éviter que la pointe du germe ne s'écrase contre le fond du vase. Les supports, faits d'abord de pots de fleurs devenant insuffisants, on imagina de suspendre les cocos au moyen de cordes passant sur une poulie et l'on hissait le tout de temps en temps. Quand nous visi- tâmes les serres en juillet 1906, les cocos étaient déjà à

1. Colonel L. Pike, *Transactions of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius*, in-8°, vol. VI. New Series, 1872. *A visit to the Seychelles Islands by Colonel L. Pike*, p. 83-112, antérieurement paru dans *The Commercial Gazette of Port Louis*, 1871.



Pl. XII. — Dr Moche de Mablane, 1891. *Lodoicea Sechellarum*, arbre femelle en fruits.  
Jardin du Gouverneur des Seychelles à Port-Victoria, Ilé Mahé



plus d'un mètre au-dessus de la terre et ils menaçaient les jardiniers d'aller jusqu'au vitrage. Nous conseillâmes à ceux-ci de disposer le tout horizontalement dans le plus long compartiment de la serre, mais il était déjà trop tard, les noix ayant manqué d'humidité suffisante, l'axe cotylédonaire commençait à se dessécher.

John Horne, directeur des Jardins Botaniques royaux de l'île Maurice, chargé d'une mission aux Seychelles, fit en mai 1875 un rapport sur les différents plants pouvant être cultivés dans ces îles. Au cours de ce voyage, exécuté en 1874, il visita Praslin et Curieuse, et constata que «dans sa première jeunesse le Cocotier de Mer est de beaucoup au-  
« dessus de toute comparaison avec les autres palmiers. Plus  
« avancé, il semble inférieur au palmier talipot (*Corypha*  
« *umbraculifera*) de Ceylan. La vue du ravin de Praslin, où  
« il croît dans toute sa beauté, rappelle vivement une des  
« descriptions et des tableaux de la végétation du *Monde*  
« *avant le déluge*, de Louis Figuier..... L'âge que doivent  
« avoir les arbres avant de fructifier a été, je crois, exagéré.  
« Celui qui croît au Gouvernement de Port-Victoria, et qui  
« est un type en tous points, fleurit vers sa 34<sup>e</sup> année. Il fut  
« fécondé en juillet 1874 et les oyules étaient considérable-  
« ment gonflés en septembre. S'il a été fécondé avec succès  
« on pourra aisément s'assurer du temps que le fruit met à  
« mûrir».

Nous avons eu l'heureuse chance au cours de plusieurs voyages aux Seychelles de voir cet arbre et d'en faire exécuter une photographie par notre ami le Dr Moche de Mablane, médecin de la Compagnie des Messageries Maritimes. Il était couvert de fruits lors de notre première visite, le 16 juin 1889. La photographie fut faite en 1891. On voit qu'il avait alors au moins quatre régimes chargés de beaux fruits.

C'est à J. Horne que l'on doit la mesure prise par le gouvernement anglais pour assurer la conservation des forêts de Cocotiers de Mer de l'île Praslin. Il disait en effet en terminant son rapport :

« Une chose que je voudrais porter à la connaissance de

« son Excellence (le Gouverneur), c'est l'achat de la Ravine aux Cocotiers de mer à Praslin, qui devrait être conservée et entretenue par le gouvernement. Je n'imagine pas qu'il existe dans le monde un lieu à l'aspect plus antédiluvien que cette ravine. La destruction des arbres qui s'y trouvent serait un outrage à la science et un déshonneur pour la civilisation. »

« De plus sa conservation ne serait pas en même temps sans valeur, car les noix valent chacune 2 à 4 shillings (3 à 5 francs)<sup>1</sup>. On en demande tellement qu'elles sont enlevées des arbres et vendues avant d'être mûres. Même comme futur article de commerce, ces arbres devraient être plantés sur toutes les réserves du gouvernement à Mahé, à Praslinet à Félicité. Si la ravine ne pouvait s'acheter, je suggérerais qu'elle soit échangée contre quelque autre portion de la Couronne. »

Ce cri d'alarme et ce vœu, répétés en Angleterre à la Société Limnéeenne par le savant botaniste Hooker, ont été entendus par le gouvernement qui donna les ordres et crédits nécessaires au gouverneur des Seychelles pour l'acquisition de la fameuse ravine. Des mesures furent ensuite prises pour la conservation des arbres et leur reproduction<sup>2</sup>.

Les auteurs qui de 1876 à 1881 ont parlé du *Lodoicea* n'ont rien ajouté d'intéressant à ce que nous connaissons ; le botaniste Baker, dans sa *Flore de Maurice et des Seychelles*, parue en 1877, ne lui consacre qu'une vingtaine de lignes. Sa diagnose est basée sur celle de Labillardière corrigée sur Martius<sup>3</sup> mais elle leur est inférieure, vu le manque de figures. Nous le mentionnons cependant parce que cette Flore est le premier ouvrage de ce genre concernant les Seychelles.

1. En 1906, ayant voulu en acheter une à Paris chez un importateur de produits coloniaux on nous en a demandé 25 fr.

2. John Horne, Rapport sur les différents plants pouvant être cultivés aux Seychelles.

3. J. G. Baker, *Flora of Mauritius and the Seychelles*, a description of the flowering plants and ferns of those islands by J. G. Baker, F. L. S. in-8°, London, 1877. *Lodoicea*.

En 1881, le fameux général anglais Gordon Pacha, se trouvant aux Seychelles, s'enthousiasma tellement pour ces îles qu'il crut y retrouver le Paradis terrestre. Il écrivit un article mystique et scientifique sur le Cocotier de Mer qu'il regardait comme l'arbre de la science du bien et du mal, et le fruit comme celui qui causa dans l'Éden la perte de nos premiers parents. Ce sont les particularités de sa forme et de sa germination qui lui ont inspiré cette idée plus originale encore que le coco lui-même qu'il appelle avec les indigènes du pays : *Coco indécent ou Cul de négresse*. Le reste de son travail n'est qu'une compilation sans intérêt pour nous, mais les dessins dont il l'a accompagné sont si curieux que nous avons cru utile de nous les procurer et de les reproduire ici. Le Dr Prain, du Musée de Kew, a pu nous en envoyer deux photographies. Quant au manuscrit qui devait les accompagner et dont nous avons vu une copie aux Seychelles même, en juin 1889, il nous a été jusqu'ici, à notre grand regret, impossible d'en obtenir un double. Il n'en existe ni à Kew, ni au Jardin Botanique des Pamplemousses à l'île Maurice où l'on nous avait dit qu'il s'en trouvait un. A Kew, on possède les dessins ainsi que des spécimens desséchés de bractées de spadice mâle; une section du tronc; un socle de pendule et une canne faits avec le bois, ainsi qu'un modèle du fruit. Tous ces objets, collectionnés aux Seychelles en 1881, furent donnés au Musée Botanique de Kew (en 1883), sans doute après la mort du général, par sa sœur Miss Gordon.

Les deux planches dessinées par Gordon au lavis, à l'encre de Chine, sous le titre *Lodoicea Sechellarum*, sont annotées de sa main, mais non signées. La première comprend 3 dessins et la seconde 11. C'est d'abord le fruit entier vu de profil avec son calice.

Au-dessus du titre on lit : « Found only on Isles Praslin « and Curieuse 20 miles North of Mahé Seychelles discovered « in 1743 named by Laballadière (*sic*) after Louis XV Lodoicus « i.e. Lodovicus. »

A droite du fruit : « Ripe nut in husk. Weight 30 to 40 lbs. « Length 15" circumference 2'10". Takes 7 years to ripen. « When ripe it falls. »

Au-dessous, trois sections du fruit, dont la première montre l'axe cotylédonaire sortant de l'amande indiqué par ces mots : « Radicle 1" diam<sup>r</sup>, smooth white and round. » La seconde section est celle du fruit mûr faite aussi en longueur à travers les deux lobes<sup>b</sup>; la troisième section, faite en travers au-dessous des deux lobes, montre le trou par où sort le germe.

Au-dessous, la base fendue des feuilles de l'arbre femelle avec un spadice femelle fermé par ses trois spathes veinées sortant d'une de ces fentes et un régime femelle déjà sorti du spadice et couvert de fleurs. Le premier est indiqué : « Female Baba, » et le second : « Female fruit branch. Immature, 10 nuts will be on one branch, weight 300 lbs. This has flowers, buds and fruit of all ages of maturity. » Ce dernier dessin est à lui seul le plus important de la planche parce qu'il nous montre pour la première fois d'une façon exacte et détaillée les premiers stades et la position exacte de la floraison femelle. Sur la seconde planche, on voit également bien représentée pour la première fois l'inflorescence mâle, sortant comme la femelle d'une fente à la base des feuilles et protégée par deux spathes. A côté on lit : « Male tree : male Baba 3' long 3 1/2 " diam. » A gauche on voit un fragment du chaton (male Baba) couvert de fleurs dont l'une est représentée au-dessus. A droite, un régime femelle : « Fruit Branch » ; une fleur femelle : « Immature nut with artichoke leaves » (les pétales) et une fleur femelle sans calice : « Immature nut without d°. In this stage it is full of fibre and the double nuts are not developed. Fecundation takes place by bees or by placing male flowers from baba on apex of immature nut. »

Un très petit dessin représente ensuite un arbre entier, avec sa racine bulbeuse, couronné de huit feuilles en losange autour du tronc duquel s'enroule le serpent tentateur, puis une noix germée encore reliée à la jeune plante garnie de trois feuilles ovales par l'axe cotylédonaire On lit au-dessous : « The tree grows to 120 to 130 ft. (12" to 15 diam.) in about as many years ; it bears in its 40-50 year, the fruit takes 7 years to ripen. Nut is placed on surface, the radicle descends some 3 ft. or more in form of stout tap root when it splits and

« allows plumule to ascend. The radicle is 1" diameter white, « smooth and round. When germ leaves nut, the latter is not « injured, the ivory like substance is like pith. » Ceci confirme bien ce que nous pensions, à savoir que la noix se vide sans éclater, l'amande se ramollissant au fur et à mesure qu'elle est absorbée par le germe, l'axe cotylédonaire et le cotylédon.

Plus bas, on voit la section d'une noix verte en longueur à travers les deux lobes : « Unripe nut (Coco tendre) can be cut with knife. » Des tirets aboutissant aux diverses couches montrent : « Skin of outer husk ; white sago like substance « which forms the hard shell and fibre. Skin between the jelly « and sago like substance. Jelly which when ripe becomes « hard and white. »

Enfin deux feuilles sont figurées avec leur pétiole. L'une, vue de face, est en forme de losange ; l'autre, vue de profil, est pliée par le milieu en gouttière et a la forme d'un croissant. L'inscription porte entre les deux : « Leaf 25" long 14" wide. »

La note suivante termine la planche : « This tree has a « fibrous rope which runs through male and female Babas « through fruit branches, buds etc. and grips them strongly « together; the fruit branches even when the fruit is ripe do « not hang down as might be expected, but stick out as if the « tree rejoiced in its strength. » Cette dernière remarque montre bien la tendance plus philosophique que scientifique du mystique général Gordon.

Le docteur Coppinger nous apprend en 1882 que le pied femelle qui poussait chez le Gouverneur à Port-Victoria étant isolé avait dû être fécondé artificiellement par les soins de M. Brodie, secrétaire du Conseil, qui fit venir de Praslin un régime de fleurs mâles et le plaça sur le régime femelle<sup>1</sup>. « L'arbre avait 30 ans alors. »

1. Dr R. W. Coppinger, *The Cruize of the Alert, Four years in Patagonian, Polynesian and Mascarene waters 1878-1882*, by Dr R. W. Coppinger M. D. with 16 fullpage woodcut illustrations from photographs by F. North R. N. from sketches by the author. London, in-4°, 1883, chap. XI, p. 206-219. *Seychelles and Amirante Islands*.

Dans le *Genera Plantarum* de Bentham et J.-D. Hooker, paru à Londres en 1883<sup>1</sup>, la diagnose du *Lodoicea* est réduite à 21 lignes qui ne nous apprennent de nouveau que ceci :

« Genus *Lodoicea* non nisi staminibus et fructu magno *Borasso* distinguendum »; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les premiers botanistes l'aient confondu avec le Latanier ou Lontar des Indes qui appartient au genre *Borassus*.

Malgré les informations données par les derniers observateurs, entre autres par Gordon, Wright, etc., on n'en continue pas moins en 1886 à commettre des erreurs sur la durée de la fructification. C'est ainsi que Watson, dans une courte description de quatre principales espèces de palmiers, parlant du *Lodoicea* dit : « Nach der Reife hängt die Frucht bisweilen + 2-3 « Jahre auf dem Baume. Ein Jahr nach dem Abfallen keimen « die Samen (Nüsse). » Puis il nous apprend que les noix n'ont pu donner de jeunes plants en Europe « : Zu Kew, Hanover « und andern Orten, ist es noch nicht gelungen, aus keimen- « den importirten Samen Palmen zu erziehen<sup>2</sup>. »

Un autre naturaliste allemand, Carl Salomon, dans son ouvrage *Die Palmen* paru à Berlin en 1887<sup>3</sup>, se contente également d'un article de 20 lignes sur le *Lodoicea*. Il donne par contre une bonne gravure représentant exactement l'arbre femelle et à côté un fruit décortiqué vu de face. D'après lui, les feuilles ont de 4 à 6 mètres de long et un pétiole de 6 à

1. *G. Bentham and J. D. Hooker, Genera plantarum*, ad exemplaria imprimis in herbariis Kewensibus servata, definita auctoribus *G. Bentham et J. D. Hooker*, 5 vol. in-4°, Londini, M. DCCC. LXXXIII (1883), vol. III, part. 2, p. 92. Tribus V, Borassae. *Lodoicea*.

2. *L. Just's Botanischer Jahresbericht*. 1<sup>e</sup> Th., p. 717, n° 346. W. Watson (417), Kurze Beschreibung von 4 Palmen..... v<sup>o</sup> *Lodoiceae*, 1886.

W. Watson, *The Gardner's chronicle. Garden Palms* by W. Watson, t. XXV, New Series, January to June 1886, p. 557. col. 1-2. *Lodoicea*, with, fig., n° 122 (Germinating nut and cup like base of stem...)

3. *Carl Salomon, Die Palmen* nebst ihren Gattungen und Arten für Gewächshaus und Zimmer-Kultur von *Carl Salomon*, Königliches Garten Inspektor in Wurzburg, in-8°, Berlin, 1887, p. 44-46. *Lodoiceae*.

8. Les étamines sont au nombre de 34-36. Le fruit pèse de 10 à 25 kilos, décortiqué.

Pour la culture récente de ce palmier dans les serres européennes nous trouvons quelques renseignements dans le *Gardner's Chronicle*: « Hitherto all attempts to obtain a plant « from imported seeds have failed both at Kew, Hanover and « elsewhere, although they have been got to germinate and « leaves grown to the height of a yard or so.

« The nearest approach to success was made in Liverpool « Botanical Garden where a plant was raised from seeds and « grew vigorously for about two years after which it died. « A plant with leaves 4 1/2 feet long and established in a « tub, the whole weighing 10 cwt. (508 kilos) was received « at Kew from the Seychelles in 1853 but it did not long « survive the change. »

Il ajoute qu'on y attend un nouvel échantillon parfaitement emballé (c'est sans doute celui qui s'y trouve encore aujourd'hui). Il nous apprend encore que le Musée de Kew possède une série de spécimens de paniers et boîtes faits de feuilles et fruits du *Lodoicea* : « There is also a photograph of a healthy « young plant established in the botanical gardens in Ceylan. « In the « North » (Miss North) picture gallery may be seen « beautiful pictures of this palm in various aspects. »

Il s'agit ici de la galerie construite pour loger les remarquables collections de peintures faites au cours de ses nombreux voyages par Miss North qui, comme nous l'avons vu, visita les Seychelles en 1883. — Malheureusement, les règlements du Musée, conformément aux désirs de la donatrice, s'opposent à ce qu'il soit fait des copies de ses œuvres, c'est pourquoi nous ne pouvons offrir à nos lecteurs une reproduction photographique du *Lodoicea* peint par cette artiste. Les directeurs nous ont envoyé avec la liste des collections concernant notre Cocotier des photographies des dessins de Gordon et des objets fabriqués avec les feuilles.

D'un autre côté, ayant écrit au Dr Trimen, directeur du Jardin Botanique de Peradenya à Ceylan, pour avoir des renseignements sur les *Lodoicea* cultivés par ses soins, nous en

avons reçu une excellente photographie, montrant un jeune pied âgé de 32 ans, et qui doit être celle-là même dont le Musée de Kew a un double. Voici ce qu'a bien voulu nous écrire le Dr Trimen en janvier 1892 :

« I am glad to afford you what information I possess as to  
« the *Lodoicea* plants growing in Ceylon. The large plant in  
« these gardens (Peradenya) was obtained in 1850 and is  
« therefore now 42 years old. It is a male tree, as was shown  
« from the first time in 1890 when it put out its first inflores-  
« cence which was however unfortunately cut off by some mis-  
« chievous person before it fully expanded. Last year however  
« (1891) it put out in September another spike which has gone  
« on expanding flowers a few at a time till the end of the  
« year and still continues. The flower spike is nothing to look  
« at and has not been photographed as far as I know; so I am  
« unable to send you a picture, but I forward one of the  
« plant taken before it was in flower. We had a finer specimen  
« of the same age, in the garden, but this was unfortunately  
« uprooted and killed by a cyclonic gale in August 1885. At  
« the branch garden at Heneratgoda near Columbo, I have  
« however another plant which sprung from a nut received  
« in 1884. Ten seeds were sent me direct from Seychelles in  
« that year, but this one alone germinated. It is now a  
« healthy young tree with seven leaves (one for each year)  
« and I hope may prove to be a female. »

Le 16 novembre 1891 il nous écrivait déjà : « I am not  
« aware that the *Lodoicea* has ever fruited except in the  
« Seychelles. The plant at Peradenya is a male. »

Il semble résulter de cette communication qu'à Ceylan au moins la végétation du *Lodoicea* est moins rapide que dans le sol de Praslin et Curieuse, puisque le spécimen en question au bout de 32 ans n'a pas encore de tronc et qu'il ne pousse qu'une feuille par an, tandis qu'aux Seychelles, en bonne terre au moins, il donne une nouvelle feuille tous les 9 mois.

M. Trimen ajoutait en effet : « Peradenya being 4550 feet  
« above the sea level with chilly nights at this time of the  
« year (November) I do not expect the *Lodoicea* to attain to



PL. XIII. — Dr Trimen, 1892. Jeune *Lodoicea* de 32 ans au Jardin botanique de Peradenya à Ceylan, en 1892.



« a great size here ; there is a much better chance at Hene-  
« ratgoda which is nearly at sea-level. As you will see from  
« the photograph sent, our tree has yet scarcely any trunk  
« showing; the height to top of topmost leaf is about 35 feet  
« and the plant is very healthy but grows slowly forming  
« but a single leaf each year. The photograph I send you  
« is a very poor one ; it was taken in 1882. (ten years  
« ago) <sup>1.</sup> »

En 1892, M. Charles Alluaud, Correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, chargé d'une mission scientifique aux Seychelles, visita les forêts de Cocotiers de Mer de l'Île Praslin et en rapporta des échantillons des fruits, une section d'un tronc et des photographies. L'une d'elles, reproduite en gravure dans *le Tour du Monde*, est particulièrement intéressante en ce qu'elle est la première représentation exacte que nous possédions de l'ensemble des Cocotiers croissant à l'état spontané. Elle montre le port de l'arbre parfaitement vertical. Au cours de l'article relatant sa visite à l'Île Praslin, M. Ch. Alluaud résume tout ce que nous savons déjà du Cocotier de Mer mais il se trompe en disant :

« On a pu en faire pousser à Ceylan, dans l'Inde, voire  
« même dans les serres de Kew en Angleterre où l'on a  
« obtenu un fruit en 1891. Il y en a aussi un exemplaire  
« vivant au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Le *Lodoicea*  
« *ceva* est probablement l'exemple le plus extraordinaire que  
« l'on puisse citer de la localisation d'une espèce gigantesque  
« sur une très petite île »..... L'appel de M. Horne pour la  
« conservation de ces arbres a été entendu et le gouvernement  
« anglais est aujourd'hui propriétaire et conservateur de  
« la portion de Praslin où sont les plus beaux *Lodoicea*. On  
« peut aisément se procurer des cocos doubles sur les pro-  
« priétés particulières, mais il est formellement interdit de  
« prendre une noix sur les *crown lands*; ainsi se trouve assu-  
« rée la conservation de cette intéressante espèce. »

1. *Henry Trimen*, Director of Botanical Garden at Peradenya, Ceylon,  
*Lettres à M. A. A. Fauvel*, en date du 16 Novembre 1890 et 19 Janvier  
1892.

Il raconte ainsi l'impression qu'il ressentit à la vue de la ravine aux Cocotiers de Mer après une marche d'environ deux heures en forêt à travers une broussaille impénétrable faute de sentier :

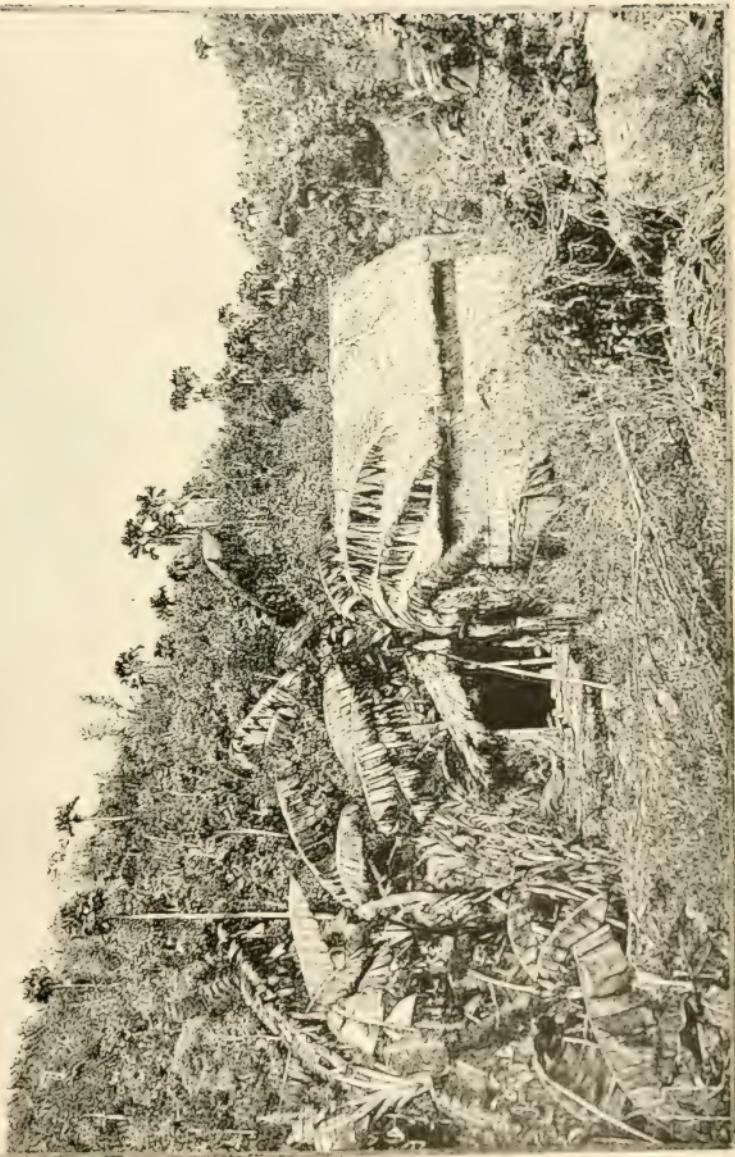
« Mais tout à coup l'on fait halte, et l'on relève la tête, on « est alors saisi par la majesté unique du site. Les *Lodoicea* « aux troncs puissants montent d'un seul jet à une vingtaine « de mètres et là étalement 7 ou 8 feuilles d'une forme et d'une « ampleur inconnues. Les pieds les plus élevés ne sont pas « les plus beaux. Rien ne rappelle mieux le poteau télé- « graphique qu'un tronc de palmier qui n'en finit plus et les « feuilles, trop exposées là haut aux fortes brises, se déve- « loppent mal et sont déchiquetées. Le silence le plus absolu « règne en cet endroit et, malgré soi, on parle à voix basse « comme en un lieu sacré ; il semble que l'on soit transporté « à une autre époque géologique à la vue de ces arbres si « différents de ceux auxquels nous sommes accoutumés » et il cite la comparaison de Horne avec un paysage antédiluvien.

Il ne trouva plus de Cocotiers de Mer à l'Île Ronde où les derniers ont disparu. Il nous montre encore dans une gravure un fruit décortiqué, un seau, une gourde, un bol et un plat à riz faits avec la noix privée de son amande<sup>1</sup>.

La mention faite par M. Alluaud d'un *Lodoicea* ayant porté fruit à Kew en 1891, ayant été depuis répétée par M. Charles Anastas dans sa brochure intitulée : *Histoire et Description des Iles Seychelles*, paru à Maurice en 1897<sup>2</sup> et même amplifiée par ce dernier qui ajoutait : « Au Dahomé le *Lodoicea* « forme à une heure de Whydah, vers Savi et vers Godomé, « de vastes forêts où il croît presque seul ». Nous écrivîmes au Directeur du Jardin Botanique de Kew pour savoir si ce fait dont nous doutions fort était exact. Le 28 mars 1906,

1. Charles Alluaud, *Le Tour du Monde*, périodique illustré, in-4°, Paris, 3 février 1894, p. 74-76. *Voyage aux Iles Seychelles*, par Ch. Alluaud.

2. Charles Anastas, *Histoire et description des Iles Séchelles*, in-8°, 77 pp. Maurice, 1897, p. 18-21. *Ile Praslin*.



Pl. XIV. — Charles Alhnaud, 1882. Vue de la région des Cocosiers de Mer : l'île Praslin.  
*Le Tour du monde*, 3 février 1896.



M. Prain nous répondait : « In reply to your letter of 21  
 « March I have to inform you that the statement that an  
 « example of *Lodoicea Seychellarum* has born fruit at Kew in  
 « 1891 is, as you had suspected, quite incorrect. I cannot,  
 « imagine how the erroneous belief could have originated<sup>1.</sup> »

Nous ne savons où M. Anastas a pu apprendre que le *Lodoicea* formait de vastes forêts au Dahomey : il y a là une erreur évidente et l'on a pris pour ce palmier les Rôniers, *Borassus flabelliformis*, qui y sont nombreux comme au Sénégal et qui étant de la famille des Lataniers, peuvent être confondus par des observateurs peu compétents avec des *Lodoicea* sans leurs fruits.

Au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, on ne possède pas actuellement de jeunes plants de Cocotier de Mer, mais à l'époque où écrivait M. Ch. Alluaud nous avons pu en voir un jeune plant avec les feuilles encore ovales dans les serres de M. Emmanuel Liais, maire de Cherbourg, serres qui, à sa mort, ont été léguées à la ville.

Nous avons lu aussi quelque part que des Cocotiers de Mer poussèrent avec succès dans l'Île de la Trinidad ou sur la côte orientale de l'Amérique Sud. Nous n'avons pu encore obtenir confirmation de cette citation.

Le dernier ouvrage que nous ayons pu consulter donnant des détails scientifiques sur le Cocotier de Mer est le livre magnifiquement illustré de nombreuses photogravures de Carl Chun qui en 1898-99 accompagna sur la *Valdivia* l'expédition d'océanographie allemande. Dans ce beau volume in-4° nous trouvons tout un chapitre consacré aux Seychelles où l'expédition passa quelque temps. On n'a pas oublié le glorieux *Lodoicea* dont l'auteur résume l'histoire et la description. Il nous raconte sa visite aux Cocotiers de Mer de l'Île Praslin, en compagnie de l'inspecteur des forêts M. Baty, le 8 mars 1899. Il cite comme ses devanciers les anciens auteurs, mais ne nous donne de nouveau que plusieurs gravures fort

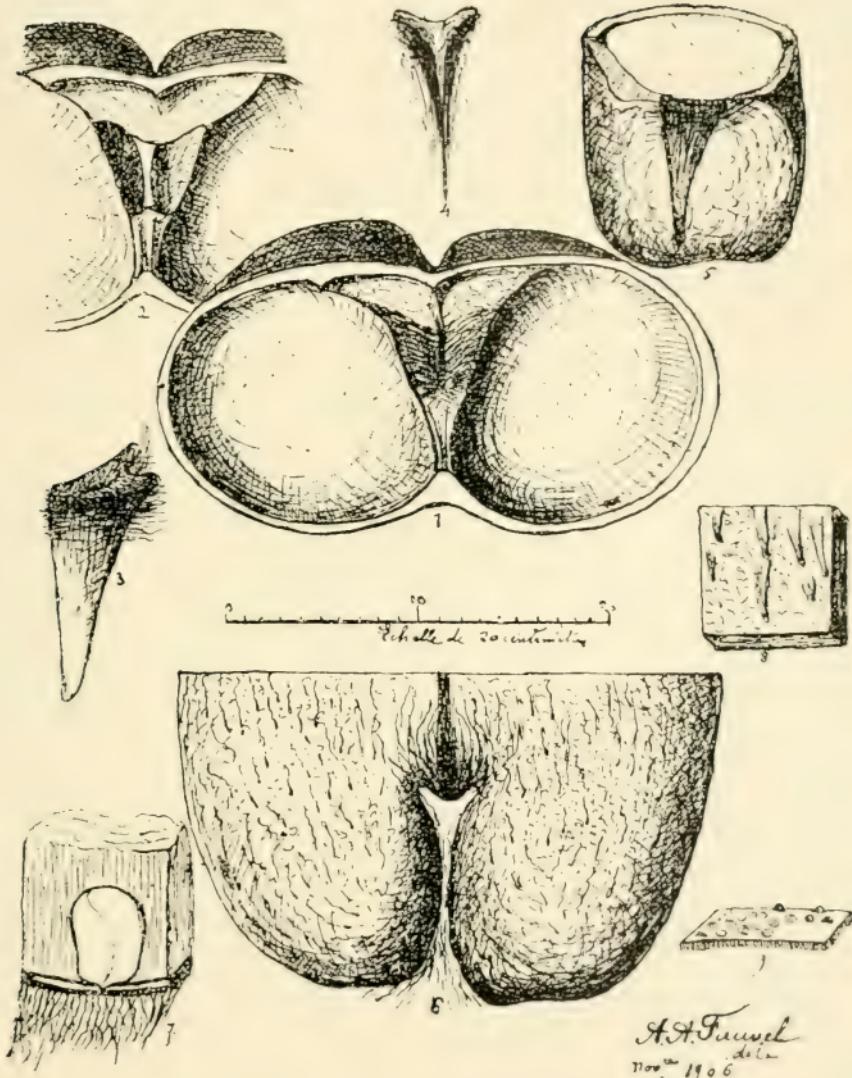
1. Dr Prain, Director of the Royal Gardens Kew, *Letter to M. A. A. Fauvel*, 28 March 1906.

bien réussies d'après d'excellentes photographies. C'est là en somme la partie la plus intéressante et la plus nouvelle. Citons celles qui concernent notre sujet. Ce sont, p. 434 : « Urwald auf Praslin mit *Lodoicea* »; p. 436, « Stamm einer jüngeren weiblichen *Lodoicea* mit Fruchten »; p. 438, « *Lodoicea Seychellarum* auf Praslin », qui nous montre deux Cocotiers chargés de fruits; p. 439, « Urwald auf Praslin »; à gauche, un *Lodoicea* femelle, et à droite, un jeune Cocotier de Mer avec les pétioles des feuilles; p. 440. Très bonne gravure hors texte in-4° : « *Lodoicea Seychellarum* » auf Praslin<sup>1</sup>.

Il ne nous reste plus pour terminer cette longue monographie du Cocotier de Mer qu'à parler des détails que nous avons pu observer nous même, tant sur place aux Seychelles qu'à Paris sur les échantillons conservés au Muséum ou sur ceux que nous avons reçus du Gouverneur des Seychelles, Son Excellence W. E. Davidson, et du directeur du Jardin Botanique de Port-Victoria, île Mahé, M. Dupont, et enfin de M. Laurier père, correspondant de la Compagnie des Messageries Maritimes dans cette île.

Nous avons tout particulièrement étudié un point qui nous a paru imparfaitement élucidé jusqu'ici, à savoir le mécanisme de la germination qui diffère beaucoup de celui du cocotier ordinaire. L'ouverture ménagée par la nature dans la noix du Cocotier de Mer pour permettre la sortie du germe se trouve (comme nous l'avons vu consigné dans les auteurs précités) entre les deux lobes, elle n'est que fort difficilement visible de l'extérieur, l'espace, d'ailleurs très restreint (environ 4 centimètres sur nos 4 échantillons), entre ses lobes étant à demi rempli par des fibres noires, assez fortes, prenant naissance, avec d'autres plus fines situées au-dessous, sur la noix même. En ouvrant la noix, on s'aperçoit que son ouverture ovale ( $0^m 045 \times 0^m 004$ ) a son grand axe dirigé d'arrière en avant du coco, c'est-à-dire parallèle au

1. Carl Chun, *Auf den Tiefen des Weltmeeres*. Schilderungen von der deutschen Tiefsee-Expédition mit 6 Chromolithographiën, 8 Helio-gravüren, 32 als Tafeln gedruckten Volbildern, 2 Karten und 390 Abbildungen in Text. In-4°, Verlag von Gustav Fischer in Jena, 1900.



Pl. XV. — A.-A. Fauvel, 1906. Appareil de la germination du Coco des Seychelles.

Fig. 1. Section transversale de la noix au-dessus des deux lobes montrant l'ouverture du hile après enlèvement de l'amande ou albumen. Fig. 2. La même ouverture après enlèvement de l'appareil fibreux de la fermeture. Fig. 3. L'appareil fibreux élastique vu de côté. Fig. 4. Section en travers de cet appareil dans le sens de la longueur (de haut en bas). Fig. 5. Section de la noix à travers l'appareil de fermeture du hile dans le sens de son grand diamètre (de la face supérieure à la face inférieure de la noix). Fig. 6. Aspect de la noix par la face supérieure (bombée) après enlèvement de l'appareil du hile. Fig. 7. Coupe à travers l'embryon, l'amande et l'appareil fibreux de la face supérieure à la face inférieure en grandeur naturelle. Fig. 8. Portion de la coque en grandeur naturelle montrant les impressions qu'y laissent les fibres du péricarpe ou brou. Grandeur naturelle. Fig. 9. Fragment de l'écorce externe du fruit (épisperme) montrant sa structure fibreuse, des *Coccus* hémisphériques et les tracées laissées par eux. Grandeur naturelle.



petit diamètre et allant de la face inférieure (la plus plane) à la face supérieure (la plus bombée). Un appareil élastique, formé de fibres ondulées (Pl. XV, fig. 3, 4, 5), réunies à la surface par une sorte de cellulose brune, ayant la forme d'un entonnoir ovale en haut, à ouverture inférieure linéaire de 2 centimètres de longueur, lui sert de fermeture. Par sa construction et sa disposition, cette sorte d'entrée de nasse permet au germe de sortir, tout en écartant, de chaque côté, la paroi fibreuse, mais s'oppose à l'entrée de tout animal rongeur ou de tout insecte destructeur qui voudrait s'attaquer à l'amande et à l'embryon. Celui-ci, qui au début ne dépasse pas la grosseur d'une noisette, est encastré solidement dans l'albumen corné, sur le fond blanc duquel il se détache en jaune clair. La pointe est séparée de l'appareil de sortie par une mince écaille d'un brun noir recouverte elle-même, comme l'amande tout entière, d'une sorte de seconde coque qui adhère intimement à l'amande et est séparée de la coque externe par une petite épaisseur de tissu brun spongieux. C'est ce qui permet d'enlever l'amande sans briser la coque. L'amande en vieillissant prend la dureté de l'ivoire, elle est formée de fibres disposées normalement à la coque donnant à la cassure dans ce sens un aspect soyeux. La cassure en travers est au contraire lisse. Le tout séché rapidement après ouverture de la noix se crevasse fortement, ce qui rend inutilisable pour l'industrie cette matière qui, ressemblant de très près à l'ivoire végétal ou corozo, pourrait rendre les mêmes services si elle était plus homogène et moins chère.

Dans un des spécimens très anciens conservés dans les galeries de botanique du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, l'intérieur de la noix, ayant sans doute séché très lentement, ou après avoir été, peut-être, conservé dans l'alcool, offre une amande d'apparence homogène (non radiée), de couleur jaune crème et d'une dureté analogue à celle de l'ivoire animal. Dans ce cas, on pourrait l'utiliser dans l'industrie. Nous n'avons pas connaissance que cela ait été jamais tenté. Il nous a été impossible de constater, tant sur les sections de troncs que nous avons vues que sur les troncs eux-mêmes

des Cocotiers de Mer examinés à l'île Mahé, la curieuse disposition dont parle le Dr Perceval Wright. Il est probable que cela n'est visible que sur certains arbres et dans des conditions spéciales de culture.

Personne n'a remarqué que la surface extérieure de la noix (Pl. XV, fig. 8) est marquée de deux sortes de sculptures, l'une (la seule mentionnée par les auteurs précités) consiste en des sillons peu profonds formés par les plus grosses fibres dans le sens de la longueur du coco. Ces fibres, très dures et cassantes, d'un demi-millimètre de diamètre environ, prennent naissance sur la coque même, dans laquelle elles s'impriment pendant la croissance et le durcissement de celle-ci. Mais la coque est encore marquée d'une sorte de vermiculature très fine qui lui donne un aspect chagriné tout particulier et qui est sans doute causée par l'impression de la pointe des fibres plus fines de l'enveloppe. Celles-ci sont, à l'inverse des premières, très longues car elles ont pour la plupart la longueur même du fruit entier. Elles sont légères, d'un brun clair et peuvent servir à la confection des cordages, comme les fibres du coco ordinaire connues dans l'Inde sous le nom de Coïr. Elles sont séparées par un parenchyme aqueux qui pourrit après la chute du fruit, ce qui permet à l'enveloppe de se détacher facilement, au contraire de ce qui se passe pour le brou du coco commun. Ces fibres et leur parenchyme sont enfin recouverts par l'enveloppe externe qui est très cassante à cause même de sa constitution. Elle est formée en effet (fig. 9) de fibres très courtes (1 à 1 1/2 millimètre), disposées normalement à un épiderme de l'épaisseur d'une feuille de papier ordinaire, et très serrées les unes contre les autres; le tout se déchire avec une grande facilité montrant à l'intérieur l'apparence d'une brosse ou d'un tapis à poils très serrés. L'extérieur est luisant, vert olive à l'état frais, brun clair à l'état sec. Sur cette écorce on remarque souvent une multitude de petits Kermès ou *Coccus* hémisphériques de 1 millimètre de diamètre sur 1/2 mm d'épaisseur, d'un noir brillant à l'état sec, laissant après leur chute des marques blanches circulaires en O ou en fer à cheval. Nous



Pl. XVI. — A. et A. Fauvel, 1906. Deux noix de *Lodoicea* décortiquées. Photographie.



n'avons pu les identifier encore. On les voit représentés en grandeur naturelle sur la figure 9.

La coque elle-même semble composée de fibres brun noisâtre entrecroisées, devenant noires en vieillissant. Sa surface interne est semée de ces fibres qui serpentent entre la coque et l'écorce intérieure de l'amande. L'épaisseur de la coque ne dépasse guère 4 à 5 millimètres, la partie la plus épaisse se trouvant entre les deux lobes vers la queue de la noix.

Nous avons reçu des Seychelles un fruit anormal ayant la forme d'un énorme concombre légèrement courbé. M. Dupont, le Directeur du Jardin botanique de Port-Victoria, auquel nous devons cet envoi, nous signale qu'on en rencontre souvent de semblables. Il les croit non fécondés, et s'étonne de les voir cependant atteindre ces dimensions. Le nôtre a 50 centim. de long sur 15 centim. de diamètre. En l'ouvrant, nous y avons trouvé une noix réduite à un lobe. Il avait donc bien été fécondé, mais il était attaqué par une végétation cryptogamique de la consistance et de la couleur de l'amadou. L'amande avait disparu, entièrement absorbée par ce parasite qui avait également détruit les 3/4 de la coque et envahi le brou. Placé dans une cave, il nous a donné à la surface du brou des champignons blancs absolument pareils à celui dessiné par Jossigny.

A la surface d'un échantillon entier, arrivé en bon état, nous avons remarqué de petites vermiculations blanches en forme de fer à cheval, d'un millimètre à peine de diamètre et qui paraissent dues à un parasite animal, sans doute quelque *Coccus* que nous n'avons pu trouver et qui sera tombé pendant le voyage, au fur et à mesure de la dessiccation de l'écorce.

Mentionnons enfin que M. Alluaud a remarqué à Praslin, sur les troncs des Cocotiers de Mer, la rare et superbe *Helix Studeriana*, escargot spécial aux Seychelles. Il est encore possible que le cœur de ces arbres soit attaqué comme celui des Cocotiers ordinaires par l'*Oryctes Rhinoceros*, un énorme coléoptère, mais nous n'en avons entendu parler nulle part.

LIST OF SPECIMENS AND ILLUSTRATIONS OF COCO-DE-MER  
*LODOICEA SEYCHELLARUM* LAB.) IN THE MUSEUM  
AT THE ROYAL BOTANICAL GARDENS, KEW

---

1. Fruit with husk from Seychelles, presented by C. Button, 1883.
2. " 3 lobed " " " " H. Nillet, 1891.
3. " 4 lobed " " " " Swinburne Ward, 1871.
4. " 5 lobed " " " " C. Button, 1888.
5. " 6 lobed " " " " Marquis of Ripon, 1888.
6. " shewing mode of germination.
7. " " " " "
8. " Model from Seychelles presented by Major General Gordon, 1883.
9. " 2 lobed presented by the Linnean Society.
10. " Section containing 4 imperfect seeds, presented by Linnean Society, 1873.
11. " (longitudinal) collected by Major General Gordon presented by Miss Gordon.
12. " Absorptive organ of cotyledon from a nut, about 7 years after germination, Royal Gardens Kew, 1896.
13. " Section of nut shewing cotyledon after absorption of endosperm, about 7 years after germination.
14. " Section (longitudinal) shewing position of the cotyledon in the endosperm.
15. " Section shewing endosperm and cavity left by embryo.
16. " Kernel or endosperm as sold in the bazaars at Bombay.
17. Bract, Seychelles. Collected by Major General Gordon. Presented by Miss Gordon.
18. Bract, Seychelles, presented by C. Button, 1884.
19. Male Spadix. Botanic garden Peradeniya, Dr Trimen, 1893.
20. " " Seychelles. Presented by General Gordon, 1882.
21. Section of the base of the trunk, Seychelles, General Gordon. Presented by Miss Gordon, 1887.
22. Section of the base of the trunk, Seychelles Islands.
23. Bowl-like base of the stem.
24. Clock-case made of the wood. Collected by General Gordon. Presented by Miss Gordon, 1887.

25. Drinking cup of an Indian Fakir, made of the carved shell. Presented by N. S. Frere.
26. « Tazzas », made of the shells of a small fruit, mounted in silver, Seychelles. M. Swinburne Ward.
27. Walking stick of the wood, Seychelles, C. Button, 1883,
28. " " " " " , General Gordon.
29. Split petiole, Seychelles. M. Swinburne Ward.
30. Leaves prepared for splitting. Seychelles, 1873.
31. Basket made of the finely split petiole of the leaves, Seychelles, Mrs Morris, 1873.
32. Basket made of the split petiole of the leaves, Seychelles, Mrs Morris, 1873.
33. Hat made of the plaited leaves.
34. Specimens of Plait from the split leaves. Seychelles, presented by M. Swinburne Ward.
35. Various articles ; Basket, Fans, made in the Seychelles, presented by the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, 1859.
36. Photograph of a Female tree.
37. Photograph of a Male tree.
38. Photograph of Male and Female trees, Seychelles, presented by M. Sweet Escott. C.M.G., 1902.
39. Photograph of tree in Botanical garden Trinidad, presented by M. J. H. Hart, 1904.
40. Sketch showing germination by General Gordon, presented by Miss Gordon, 1887.
41. Drawings (2 plates) by General Gordon, presented by Miss Gordon, 1887.
42. Drawings showing germination by John Allen, 1890.

LISTE D'OBJETS CONCERNANT LE *LODOICEA* SE TROUVANT  
DANS LES GALERIES DE BOTANIQUE DU MUSÉUM  
D'HISTOIRE NATURELLE A PARIS

Sept noix décortiquées dont une très grande ( $0^m\ 50 \times 0^m\ 40$ ), une offerte par M. A. Grandidier en 1882, une par M. Ch. Alluaud, 1892.

Une noix entière avec le brou dans l'alcool, offerte par M. A. Grandidier en 1880.

Deux noix entières avec le brou desséché et entr'ouvert.

Deux noix décortiquées à trois lobes.

Quatre noix décortiquées à quatre lobes.

Une noix sectionnée verticalement à travers les deux lobes, montrant l'amande peu épaisse jaune clair. Echantillon très ancien.

Une noix coupée entre les deux lobes, amande peu épaisse, très dure, jaune clair. Echantillon très ancien.

Une noix à quatre lobes, sectionnée en longueur à travers les lobes.

Trois spadices mâles et deux spadices femelles desséchés, provenant de l'Exposition universelle de Paris 1878.

Une fleur femelle avec fruit naissant. Même origine.

Une section transversale d'un tronc de *Lodoicea*, 0<sup>m</sup> 10 de hauteur sur 0<sup>m</sup> 35 de diamètre. Offert par M. Ch. Alluaud en 1892.

Un petit échantillon de bois poli. Même origine.

Une grande feuille. Sans doute celle envoyée par l'abbé Rochon.

Une collection d'objets en paille de feuille de Cocotier.

Fleurs dans l'alcool.

Socle des racines (The bowl) offert en 1906 par M. A.-A. Fauvel,

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE LODOICEA SEYCHELLARUM  
PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

---

MANUSCRITS

1. Anthoine Pigaphete (1519-1522), patricien vincentin et chevalier de Rhodes... Navigation et descouvrement de la Indie supérieure. Bibliothèque Nationale, Paris, Fonds français n° 5650.

IMPRIMÉS

2. Antonio Pigafetta (1519-1522), patrizio vicentino. Primo Viaggio intorno al Globo Terracqueo..... fatta dal cavaliere Antonio Pigafetta... Sulla Squadra del Capit. Magagliane negli anni 1519-1522. In-4°, Milano, MDCCC., Bibl. Nat. Paris, G. 6513.

3. Antonio Pigafetta (1519-1522). Premier Voyage autour du monde par le Chevalier Pigafetta, sur l'escadre de Magellan..... In-8°, Paris, an IX (1800).

4. Ant. Pigafetta (1519-1522). The first voyage round the world by Magellan, translated from the accounts of Pigafetta....., by Lord Stanley of Alderley. Hackluyt Society, London, 1874.

5. João de Barros (1563). Decadas da Asia..... decada tercera, livro terceiro, caput vij, p. 74, Em Lisboa, MDLXIII, in-fol., Bibl. Nat. Oy 72, et d° d°, Lisboa, Regia officina typographica, 1777, caput vij, p. 311-312.

6. Garcia de Orta (1563). Colloquios dos simples e drogas e couzas medicinaes da India e assi de algumas fructas achadas nella (varias cultividas no Brazil) compostos pelo Doutor Garcia de Orta physico del Rey D. João 3º. Feita moseimamente pagina per pagina pela primeira impressa em Goa por João de Endem no anno 1563. Lisboa, na impresa nacional, 1872.

7. Camoëns (1572). Lusiades, X, 136, cité par Yule.

8. Jan Huygen van Linschoten (1610). Histoire de la Navigation de Jean Hugues de Linscot Hollandais et de ses voyages aux Indes Orientales..... A Amsterdam, MDCX., Des îles Maldives, ch. XIII, p. 30.

9. Dalechamps (1587). Historia generalis plantarum, 2 vol. in-fol. Lugduni, MDLXXXVII, vol. II, cap. VII, p. 1762. *De Nuce Indica*.

10. Dalechamps (1653). Histoire générale des plantes, contenant XVII livres, également départis en 2 tomes, tirée de l'exemplaire latin de la bibliothèque de M. Jacques Dalechamp, puis faite par M. Jean des Molins, médecin très fameux de leur siècle. A Lyon, MDCLIII, 2 vol. in-folio, t. II, ch. XXXIII, p. 654.

11. Christophorus Acosta (1593). *Aromatum et Medicamentorum ex Orientali India nascentium Liber, plurimum lucis adferens iis quae a Doctore Garcia de Orta in hoc genere scripta sunt.*
12. Carolus Clusius (1593) (Charles de l'Ecluse). *Aromatum et simplicium aliquot Medicamentorum apud Indos nascentium Historia primum quidem Iusitanica lingua διαλογικῶς conscripta a D. Garcia ab Horto, proregis Indiae medico; deinde latino sermone in Epitomen contractus et iconibus ad vivum exprēssis locupletioribusque annotationibus illustrata a Carolo Clusio Atrebate; quarta editio, Castigatior et aliquot locis auctior. Antwerpiae ex Officina Plantiniana apud viduam et Joannem Moretum, MDXCIII. Liber I, p. 102; De Nuce Medica, p. 107.*
13. Carolus Clutius (1605). *Caroli Clutii Atrebatis, Aulae Caesareae quondam familiaris Exoticarum libri decem, quibus Animalium, Plantarum, Aromatum aliorumque peregrinorum fructuum historiae describuntur item Petri Belloni observationes. Ex Officinā Plantinianā Raphelengi, 1605, 4 vol. in-fol. Liber I, Aromatum historiae, pp. 190-193.*
14. F. Pyrard de Laval (1679). *Voyage de François Pyrard de Laval, contenant sa navigation aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, etc., divisé en trois parties par le sieur Du Val géographe ordinaire du Roi. Nouvelle édition, 4 vol. in-4°, Paris, MDCLXXIX, 1<sup>re</sup> partie, chap. XXI, p. 212.*
15. Jean Bauhin (1619). *Joh. Bauhini. D. illus. Cels. Wirtemb. et archiatri et Joh. Hen. Cherler. Basil. D. Phil. et Med. Historiae Plantarum generalis novae et absolutiss. .... Prodromus quo velut in Sciagraphia quadam Ebrouduni ex Typographia Societatis Caldorianae anno MDCXIX, 1 vol. in-4°, Liber III, p. 11, Nux Indica ad venena celebrata seu Coccus Maladiva.*
16. Gaspar Bauhin (1623). *Pinax Theatri Botanici Caspari Bauhini sive Index in Theophrasti Dioscoridis, Plinii, et Botanicorum qui a seculo scripsérunt opera MDCXXIII. Basileae, Helvet. Sumptibus et typis Ludovici Regis, 4 vol. in-4°, Lib. XII, sect. VI, p. 509, col. I.*
17. Jean Bauhin (1650). *Historia Plantarum universalis, auctoribus Johanne Bauhino archiatio, Joh. Henrico Cherlero Doctore Basiliensibus, quam recensuit et auxit Dominicus Chabraeus D. Genevensis, juris vero publice fecit. Fer. et Lud. A. Graffenried Dñs in Gertzensee. Ebrouduni, cl̄o Iō cL (1650), 3 vol. in-fol., t. I, Lib. III, cap. CLXXIX, p. 384.*
18. Wormius (1655). *Museum Wormianum, 1 vol. in-folio, fig. Amstelodami, 1655, p. 203.*
19. G. Pison (1658). *Gulielmi Pisonis Medici Amstelodamensis, de Indiae utriusque re naturali et medica libri 14<sup>m</sup> quorum contentum pagina sequens exhibet. .... Amstelodami, apud Ludovicum et Danielem Elzevirios Aº cl̄o. Iō. CLVIII. (1658), 1 vol. in-4°, caput XIX, De Tavarare seu Nuce Medica Maldivensem, p. 203-226.*
20. Bontius, *Descriptio plantarum indiae orientalis.*

21. John. Johnston (1662). *Historia naturalis de arboribus et fruticibus Johannis Jonhstoni medicinae doctoris. Libri X cum aeneis figuris Johannes Johnstonus Med. Doctor concinnavit Francforti ad Moenum, Impensis haeredum Math. Meriani.* La 3<sup>e</sup> page du titre porte : *Dendrographia sive Historia naturalis de arboribus. .... 1 vol. in-folio, anno MDCLXII, p. 147, col. 2. Palma Naldivensis.*
22. Dom. Chabreus (1677). *Stirpium icones et sciagraphia cum omnibus quae de plantarum natura natalibus Synonymis usu et virtutibus scitu necessaria quibus accessit scriptorum circa eas consensus et dissensus authore Dominico Chabraeo. Med. Doctor apud Joannem Anthonium Choüet, Genevae, MDCLXXVII.*
23. Franc. Redi (1681). *Esperienze intorno a diverse cose Naturali e particolarmente a quelle che ci son portate dall'Indie, fatte da Francesco Redi e scritte in una lettera al reverendissimo padre Atanasio Chircher della Compagnia di Giesù, in Firenze all'insegna della nave. 1 vol. in-4°, MDCLXXI, p. 27-29.*
24. Franc. Redi (1685). *Franciscus Redi Opusculorum. Francisci Redi nobilis Aretini Experimenta circa varias res naturales speciatim illas quae ex Indiis afferuntur ut et alia ejusdem Opuscula quae pagina sequenti narrantur. Amstelodami, apud Hen. Welstenium, clo. Io. CLXXXV. (1685), 1 vol. in-12, p. 30.*
25. John Ray (1686). *Historia plantarum species hactenus... autore Johanne Raio. Londini, clo. Io. CLXXXVI. (1686), 3 vol. in-folio, vol. II, p. 1359.*
26. Pomet (1694). *Histoire générale des drogues, traitant des plantes, des animaux et des minéraux. Ouvrage enrichi de plus de 400 figures en taille-douce, tirées d'après nature, par le sieur Pomet, marchand épicer et droguiste à Paris. 1 vol. in-folio, MDCXCIV, p. 215.*
27. Pomet (1694). 2<sup>e</sup> édition en 1735, in-4°, Paris, p. 226.
28. Leonard Plukenet (1696). *Almagestum Botanicum sive Phytographiae Plukenetianae Onomasticon.... 2 vol. in-4°, Londini, MDCXCVI, t. II, p. 275.*
29. Leonard Plukenet (1691). *Phytographia sive stirpium illustriorum et minus cognitarum Icones. In-4°, Londini, Davis, 1691, 4 tomes en 5 volumes ; vol. 2, Almagestum Botanicum...., p. 277.*
30. Valentin (1732). *Michaelis Bernhardi Valentini archiatri Harriaci et Prof. Medici Gesseni Historia simplicium reformata sub Musei Museorum titulo.... autoris D. Joh. Conrado Beckero,... a Christophoro Bernardino Valentini M. B. filio, 1 vol. in-folio, M.D.CCXXXII. Liber II, caput XVII, p. 224.*
31. Samuel Dale (1739). *Samuelis Dalei M. L. Pharmacologia seu Manuductio ad Materiam Medicam....., quarta editio. Lugduni Batavorum, MDCCXXXIX, 1 vol. in-4°, p. 295.*
32. Johann. Weinmann (1737-1745). *Phy whole Iconographia, sive Conspectus aliquot millium tam indigenarum quam exoticarum ex*

quatuor mundi partibus, longa annorum serie indefessoque studio à Joanne Guilielmo Weinmanno dicasterii Ratisbonensis assessore et Pharmacopola seniore collectarum, Plantarum, Arborum fruticum, florum, fructuum, fungorum, etc. Ratisbonae per Henricum Georgium Neubaverum, 1737 à 1745, 4 vol. in-folio avec planches en couleurs, vol. IV, p. 11, col. 2, et p. 42, col. 1, et planche 781 a.

33. G. E. Rumphius (1750). Georgii Everhardi Rumphii Med. Doct. Ilanavensis.... Herbarium Amboinense..... Curà et studio Joannis Burmanni, MDCCCL (1750), in-fol., t. VI, Lib. XII, cap. VIII, p. 210-217.

34. Alexis Rochon (1768). Voyages à Madagascar, à Maroc et aux Indes Orientales..... 3 vol. in-8°, Paris, an X de la République (1802), vol. I. Discours préliminaire, p. XLIV et XLV, et t. II, p. 146.

35. Maillard et Ternay (1775). Mémoire sur les îles Seychelles, adressé au Ministre de la Marine en 1775. Manuscrits du ministère des Colonies, à Paris, carton des Seychelles.

36. Ph. Commerson et Jossigny (1766-1769). Manuscrits et dessins par P. Jossigny, 15 planches. Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

37. Sonnerat (1769). Voyage à la Nouvelle-Guinée, par M. Sonnerat, in-4°, enrichi de 120 figures en taille-douce, Paris, MDCCCLXXVI (1776), chap. I, p. 42, pl. 1 à 7.

38. A. L. de Jussieu (1774). Antonii Laurentii de Jussieu. Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio Parisiensi exaratam, anno MDCCCLXXIV. Parisiis, 1789, in-8°, p. 39, Ordo. Palmae.

39. C. P. Thunberg (1777). Voyages de C. P. Thunberg au Japon. 2 vol. in-4°, Paris, an IV (1796), vol. II, p. 143.

Travels of Charles Peter Thunberg. M. D. (ET.). London, IV, 209, cité par Yule.

40. Lamarck (1785). Dictionnaire botanique de l'Encyclopédie méthodique, in-4°, Paris, 1785. Supplément, t. III, p. 493, Paris, 1815. Lodoïce des Maldives.

41. L. Degrandpré (1789-90). Voyage dans l'Inde et au Bengale, fait dans les années 1789-1790, contenant la Description des Séchelles, etc..., par L. Degrandpré, officier de la Marine française, avec de belles gravures... A Paris, chez Dentu, an IX (1801), 2 vol. in-8°, p. 2 et seq.

42. Valmont Bomare (1791). Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle, 4<sup>e</sup> éd., in-8°, Lyon, MDCCXCI. (1791), t. III, p. 611, Cocotier de Mer.

43. Labillardière (1801). Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, in-4°, vol. IX, p. 140, Paris, 1807. Sur le Cocotier des Maldives, extrait d'un mémoire lu à l'Académie des Sciences le 14 octobre 1801 par M. Labillardière, pl. XIII.

44. Quéau de Quincy et Deleuze (1801). Annales du Muséum

d'Histoire naturelle de Paris, in-4<sup>o</sup>, vol. IX, p. 125, Paris, 1807. Extrait d'un mémoire envoyé au Muséum par M. Quéau-Quincey, commandant et administrateur général des îles Séchelles, sur le Palmier qui produit les fruits appelés Cocos des Maldives et Note signée Deleuze P.

45. Bory de Saint-Vincent (1801-1802). Voyage dans les quatre principales îles des Mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement pendant les années 9 et 10 de la République (1801-1802), avec l'histoire de la traversée du Capitaine Baudin jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice, par J. B. G. M. Bory de Saint-Vincent, officier d'Etat-major, naturaliste en chef sur la Corvette *le Naturaliste* dans l'expédition commandée par le Capitaine Baudin, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, an XIII (1804), vol. III, p. 156-157 et 245.

46. Robillard d'Argentelle (1802-1826). Catalogue des fruits et plantes modelés composant le Carporama. Rue Grange-Batelière, n° 2, petit in-12, Paris, 1826 (?). Prix 0 fr. 50.

47. James Prior (1810-1811). Narrative of a Voyage in the Indian seas in the *Nisus* frigate, to the Cape of Good Hope, Isles of Bourbon, France, and Seychelles towards Madras and the Isles of Java, St Paul and Amsterdam, during the years 1810-1811, by James Prior Esq. R. N., in-8<sup>o</sup>, London, 1812, p. 55. The Seychelles group.

48. James Prior (1810-1811). Beschreibung einer Reise in das Indische Meer.... und den Seychelles in 1810-1811. C. Fh. Leidenfrost, Berlin? 1819 (cité par Yule). Traduction allemande du Voyage de J. Prior.

49. Th. Frappas (1818-1819). Extrait d'une relation d'un voyage fait à Madagascar, à Anjouan et aux Seychelles pendant les années 1818-1819, par M. Frappas, enseigne de vaisseau, dans Annales Maritimes et Coloniales, par M. Bajot, in-8<sup>o</sup>, Paris, 1820, 1<sup>re</sup> série, 2<sup>e</sup> partie, p. 229 et 258-259.

50. Th. Frappas (1818-1819). Souvenirs d'un jeune marin ou récit de plusieurs voyages faits de 1816 à 1822 à la côte de Coromandel et au Bengale, aux îles de France et de Bourbon, et aux Seychelles, Madagascar, etc., par M. Théophile Frappaz (*sic*), dans Journal des Voyages, découvertes et navigations modernes ou Archives géographiques et statistiques du xixe siècle. In-8<sup>o</sup>, Paris, 1821, vol. XXI, p. 268, chap. V. Les îles Seychelles.

51. Lamarck (1813). Dictionnaire botanique de l'Encyclopédie méthodique, in-4<sup>o</sup>, 1785. Supplément, Paris, 1813, t. III, p. 493. Lodoicea des Maldives.

52. D'Unienville (1818). Statistiques de l'île Maurice et de ses dépendances, par M. le Baron d'Unienville, archiviste de l'île Maurice, 1818, 3 vol, in-8<sup>o</sup>, typographie de The Merchants and Planters Gazette, Maurice, 1886, vol. III, p. 131. Note sur l'état présent de toutes les dépendances de l'île Maurice : les Seychelles.

53. Owen (W. F. W.) (1820-1826). Narrative of voyages to the shores of Africa, Arabia and Madagascar, performed in H. M. Ships *Leven* and

*Barracouta*, 1820-1826, under the direction of Captain W. F. W. Owen, R. N. by command of the Lords of the Admiralty, 2 vol. New-York, MDCCCXXXII (1832). vol. II, chap. XV p. 96-102 et 112.

54. Deleuze (1823). Histoire et description du Muséum Royal d'Histoire naturelle..., par Deleuze, avec 3 plans et 14 vues, 2 vol. in-8°, Paris, 1823, vol. I, chap. II, Galerie de Botanique, p. 322-323.

55 W. J. Hooker (1827). Description of the *Lodoicea Seychellarum* by W. J. Hooker in Curtis's Botanical Magazine or flower garden displayed, conducted by Samuel Curtis F. L. S., vol. I, new series. In-8°, London, 1827, nos 2734 et 2736; 5 plates and 8 figures.

56. E. Pâris (1830-1832). Album du Voyage de la *Favorite*, 1830-1832. In-folio, Paris. Lithographies d'après les dessins du capitaine Pâris... Vue de la Rade de Mahé, d'une habitation près Mahé, d'un moulin à huile à Agalega.

57. Laplace et Pâris (1830-1832) (Le Capitaine de Frégate La Place). Voyage autour du Monde parles mers de l'Inde et de la Chine, exécuté par la corvette d'État *La Favorite* pendant les années 1830-1832... 5 vol. grand in-8° et Atlas, Paris, 1833, vol. I, p. 134 et 138 à 155. Article sur Les Seychelles par le Capitaine Pâris.

58. Owen (W. F. W.) (1832). Geography of the Maldives Islands by Owen (W. F. W.), R. N. Read April 9-1832 in The Journal of the Royal Geographical Society of London, in-8°, London, 1832, vol. 2, p. 82.

59. Dumont d'Urville (J. S. C.) (1834-1835). Voyage pittoresque autour du monde. Résumé général des voyages de découvertes de Magellan, Tasman, Dampier, Laplace, etc..., publié sous la direction de M. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, accompagné de cartes et de nombreuses gravures en taille-douce sur acier, d'après les dessins de M. Sainson, dessinateur du voyage de *l'Astrolabe* (1826-1829), 2 vol. in-4° à 2 colonnes, Paris, 1834-1835, vol. I, p. 83-85, l'Archipel des Seychelles; pl. X, fig. 4. Cocotier des Seychelles; détails du Coco.

60. Meisner (1836-1843). Plantarum Vascularium Genera secundum ordines naturales digesta cumque differentiae et affinitates Tabulis diagnosticis expositae auctore Carolo Frederico Meisner. Lipsiae, 1836-1843, in-fol., p. 357. *Lodoicea*.

61. G. Harrison (1839). The Nautical Magazine and naval Chronicle for 1839, 2<sup>e</sup> série, in-8°, London, The Seychelles, communicated by G. Harrison, Esq. to the Commander of H.M.S. *Rose* on his visit to these islands in March 1837, p. 443-446.

62. Martius (G. F. Ph. de) (1840). Historia naturalis palmarum a Carol. Fried. Phil. de Martius, Munich, 1843, 3 vol. in-folio, vol. III, p. 221, Tab. 109-122. Tab. X, fig. I, II et III, et Tab. Z. V., fig. VIII, *Lodoicea Seychellarum*.

63. Endlicher (1843). Genera plantarum, 1843. *Lodoicea Seychellarum*.

64. Kunth (C. S.) (1843). Enumeratio plantarum (omnium hucusque

cognitarum secundum familias naturales disposita adjectis characteribus differentiis et synonymis) auctore Carolo Sigismundo Kunth Stutgar-diae et Tubingae sumtibus (sic) J. G. Coltae, MDCCCXLIII (1843), in-8°, vol. III. Palmae, p. 225; *Lodoicea*.

65. Victor Charlier (1848), L'Univers. Histoire et Description de tous les peuples. Vol. IV : Iles d'Afrique, par M. d'Avezac ; Iles Madagascar, Bourbon et Maurice, par M. Victor Charlier, p. 34-35. Paris, in-8°, MDCCCXLVIII (1848).

66. Eug. de Froberville (1848), L'Univers. Histoire et Description de tous les peuples. Vol. IV. Iles d'Afrique, introduction par M. d'Avezac. Iles Africaines de la mer des Indes... Les Seychelles et Amirantes, par M. Eugène de Froberville. Les Seychelles, vol. IV, p. 89 à 110. In-8°, Paris, Firmin-Didot, 1848.

67. Charles Pridham (1849). Mauritius and its Dependencies by Charles Pridham. Appendix, p. 395-399.

68. J.-E. Planchon (1849). Flore des Serres et Jardins. Publiée à Gand sous la direction de Louis Van Houtte, in-8°, vol. V, 1849, p. 523-526, n° 291, le Cocotier des Séchelles.

69. L. Charton, (1854). Magasin pittoresque, vol. 22, 1854, pp. 54-56. La Gourde du Derviche. Paris, in-4°, Directeur L. Charton.

70. B. Seemann, (1856). Popular History of Palms and their allies.... by Berthold Seemann Ph. D. — M. A. — F. L. S. Petit in-4°, London, 1856, p. 230, Genus XXXVII. *Lodoicea* Labill. Planche en couleur n° 13.

71. Swinburne Ward (1863). Journal of the proceedings of the Linnean Society of London, Botany, vol. VII, 7-8, 1864-1865, p. 155. On the double Cocoa-nut of the Seychelles (*Lodoicea Sechellarum*) « Sea Cocoa-nut » « Double Cocoa-nut » « Coco de Mer », by Swinburne Ward Esq<sup>re</sup>, Civil Commissioner, Communicated by Sir W. J. Hooker F. R. S. — L. S. etc. Read March. 3, 1864, in-8°, London, 1865, et Gardner's Chronicle, 1864, *Lodoicea Sechellarum*. The bowl, with, 2 figures.

72. Sw. Ward (1864), Gardner's Chronicle, 1864. *Lodoicea Seychellarum* the Bowl, note by Swinburne Ward, with 2 figures, n° 122, London, in-8°, 1864.

72. Sw. Ward, novembre (1863). Ultima Thule. Manuscrit communiqué par le Dr P. Wright en 1908.

73. Dr Barnard (1863) (?). Transactions of the Royal Asiatic Society (Journal), in-8°, London, 1863? Description of the *Lodoicea Seychellarum*?

74. Ch. Naudin (1864). Revue horticole. Journal d'horticulture pratique fondé en 1829, publié sous la direction de M. J. A. Barral, in-8°, Paris, 1864, p. 147, col. 2. Le *Lodoicea Sechellarum*, par M. Ch. Naudin.

75. L. van Houtte. Flore des Serres et Jardins. Journal général d'horticulture, Gand, T. XV. 1862-1865, p. 168, n° 1427: Le Cocotier des Seychelles, avec 2 fig. Reproduction de la note et de la gravure du

- Gardner's Chronicle, par Swinburne Ward; et vol. XVI, 1865-1867, p. 114, avec 2 fig. : Le Cocotier des Seychelles par F. C.
76. Dr Perceval Wright (1868-1870). Annals and Magazine of Natural History, voir p. 110; Spicilegia, Biologica p. 118.
77. Lewis Pelly (1865). Journal of the Geographical Society, London, 1865, in-8°, p. 231-237. On the Island of Mahé Seychelles, by Lieutenant-Colonel Lewis Pelly.
78. E. Perceval Wright (1868). Spicilegia biologica or Papers on zoological and botanical subjects written by E. Perceval Wright M. D. F. L. S., F. R. C. S. I., etc., professor of Botany Dublin University, in-8°, Part I, 1870 (January) (only 75 copies printed), p. 1. Notes on the *Lodoicea Sechellarum* Labill., by Edward Perceval Wright, etc..., from the Annals and Magazine of Natural History for November 1868.
79. E. Perceval Wright (1868). Spicilegia biologica, etc..., part I, 1870. Six months in the Seychelles, p. 68-71. (A letter to Searle Hart, 9 October 1868.) Contributions towards a flora of the Seychelles, Dublin, 1869.
80. H. Jouan (1870). Notes sur les archipels des Comores et des Séchelles. Extraits des Mémoires de la Société Impériale des Sciences naturelles de Cherbourg. Cherbourg, in-8°, 1870, p. 72. *Lodoicea Seychellarum*.
81. A. Roussin (1868-1870). Album de l'Île de la Réunion, 5 vol. in-4°, Saint-Denis-de-la-Réunion, 1868-1870. Collection de vues, de paysages, plantes et insectes de Bourbon, lithographies et photographies par A. Roussin, vol. V, p. 124-130. Description du *Lodoicea Seychellarum* et photographies d'une feuille et de deux fruits entiers et décortiqués comparés avec ceux du cocotier ordinaire (3 planches).
82. L. Pike (1871-1872). Transactions of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, in-8°, vol. VI, new series. A visit to the Seychelles Islands, by Colonel Pike, pp. 53-142, déjà paru dans The Commercial Gazette of Port Louis Mauritius, 1871.
83. John Horne (1875). Rapport sur les différents plants pouvant être cultivés aux Seychelles, par John Horne, sous-directeur des Jardins botaniques royaux, Ile Maurice, 20 mai 1875, in-4°, imprimé en 1881. *Lodoicea*.
84. John Horne (1875). Letter to Dr Hooker relating his voyage to the Seychelles Islands, 12 novembre 1874, dans Journal of the Linnean Society, vol. XV, 4 octobre 1875.
85. John Horne (1876). Le Rapport est reproduit par Mac Nab dans Nature, in-4°, London, 1876, vol. XIV, n° 344, et dans Transactions of the Royal Society of arts and Sciences of Mauritius, vol. IX, 1876, pp. 52 à 77.
86. Elie Pajot (1876). L'Exploration, journal géographique et commercial, in-4°, Paris, vol. III, 1876, p. 523-526. Les Seychelles, par Elie Pajot, de l'île Bourbon.
87. J. G. Baker (1877). Flora of Mauritius and the Seychelles a des-

cription of the flowering plants and ferns of these Islands, by J. G. Baker, F. L. S., in-8°, London, 1877. *Lodoicea*.

88. Nemo (1877). Souvenirs des Seychelles. Louise, par Nemo, dans The commercial Gazette. Suppléments littéraires et historiques, in-8°. Maurice, 1877, p. 235. Le Cocotier de Mer.

89. H. Wendland (1878). Botanische Zeitung, in-4°. 36 Jahrgang, n° 8, 22 Feb. 1878. Leipzig, Beiträge zur Kentniss der Palmen von Herm. Wendland. *Lodoicea*.

90. O. de Kerchove (1878). *Les Palmiers : Histoire iconographique par Oswald de Kerchove de Denterghem*, in-4°, Paris, 1878. *Lodoicea*, pl. 17, p. 41.

91. Schroeter (1880). Ueber die Seychellen Nuss (*Lodoicea Seychellarum*) in Vierteljahrschrift der Naturforscher Gesellschaft in Zurich 1880, 13 Jahrg. xxv s., 112-115, cité par Just's Botanischer Jahresbericht, 1880, 2<sup>te</sup>, p. 69, et 1880, 2<sup>te</sup>, p. 528.

92. Général Gordon (1881). Dessins manuscrits avec notes du Cocotier de Mer. Collection du Jardin Botanique de Kew, Angleterre, 3 planches.

93. H. C. Ball (1882). Report on the Maldivian Islands, by H. C. Ball of the Ceylon Civil Service. Cité par Yule, Glossary, etc. q. v. Coco de Mer, 1882.

94. Dr R. W. Coppinger (1883). The Cruize of the *Alert*. Four years in Patagonian, Polynesian and Mascarene waters, 1878-1882, by Dr R. W. Coppinger M. D. with 16 full page woodcut illustrations from photographs by F. North, R. N. and from sketches by the author. In-4°, London, chap. XI, p. 209-216. Seychelles and Amirante Islands.

95. Bentham et Hooker (1883). Genera Plantarum ad exemplaria imprimis in herbariis Kewensibus servata definita auctoriibus G. Bentham, et J. D. Hooker, 5 vol. in-4°, Londini, 1883; vol. III, part. 2, p. 939. *Lodoicea*.

96. Miss North (1883). Recollection of a happy life. Pall Mall Gazette, January 21, 1883. The Seychelles Islands.

97. H. W. Estridge (1885). Six years in the Seychelles with 30 photographs from original drawings, London, in-8°. Privately printed. (Rare.)

98. W. Watson (1886). Gardner's Chronicle, New Series, January to June, 1886, p. 557, col. 1-2, May 1<sup>st</sup>, col. 2, *Lodoicea* with fig. n° 122. Germinating seed of double cocoa-nut and bowl. Cité dans Just's Botanischer Jahresbericht, 1<sup>er</sup> Th., p. 719, n° 346. W. Watson (417 Kurze Beschreibung von 4 Palmen. *Lodoicea*).

99. B. Hartmann (1886), Madagascar und die Inseln Seychellen, in-8°, 1886, p. 151. Das Wissen der Gegenwart Bd LVII.

100. Carl Salomon (1887). Die Palmen nebst ihren Gattungen und

Arten für Gewächshaus und Zimmer-Kultur von Carl Salomon. Königlicher Garten Inspektor in Wurzburg, in-8°, Berlin, 1887, p. 44-46. *Lodoicea*, fig. 6.

101. Dr Fressanges (1887). L'industrie des pailles de *Lodoicea* aux Seychelles, par le Docteur Fressanges, dans Revue Historique et Littéraire de l'Ile Maurice, 3<sup>e</sup> année, 16 janvier 1890, p. 328-340.

102. E. Reclus (1888). Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes, par Elisée Reclus, t. XIV : Océan et terres océaniques, p. 135; chap. IV. Amirantes et Seychelles, p. 136.

103. Henri Joret (1891). Le Cocotier des Séchelles. *Lodoicea Sechellarum*, par H. Joret, dans Le Naturaliste, revue illustrée des Sciences naturelles. In-4°, Paris, XIII<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, n° 92, 1<sup>er</sup> janvier 1895, avec 1 figure.

104. Ed. André (1891). Le Cocotier des Seychelles, par Ed. André, dans Revue Horticole, journal d'Agriculture pratique, 63<sup>e</sup> année, 1891, in-8°, Paris, 4 col., p. 295 à 298, et une figure (n° 71) d'un jeune Cocotier des Seychelles à Peradenya, d'après photographie rapportée de Ceylan par M. le Comte Horace de Choiseul.

105. H. Baillon (1891), Dictionnaire de Botanique, 4 vol. in-4°, Paris, 1891, vol. III, p. 269. *Lodoicea Seychellarum*.

106. H. Baillon (1890). Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, Paris, 1890, série 2, III, 2.

107. W. Thiselton Dyer (1891). Lettre de M. Th. Dyer, directeur du Jardin Botanique de Kew à M. A. Fauvel, 16 nov. 1891. *Lodoicea*.

108. Dr Trimen (1892). Lettre du Dr Trimen, directeur du Jardin Botanique de Peradenya (Ceylan), à M. A. Fauvel, 19 janvier 1892. *Lodoicea*.

109 Anonyme (1892) (?). Royal Gardens Kew. Official Guide of the Museum of economic Botany, n° 2. Monocotylédons. In-8°, London.

110. Ch. Alluaud (1892-1894). Voyage aux Iles Seychelles, par Ch. Alluaud, dans Le Tour du Monde, périodique illustré, in-4°, Paris, 3 février 1894.

111. Miss M. North (1895). Recollections of a happy life ... edited by his sister Mrs J. A. Symonds, 2 vol. in-8°, London, 1895, vol. II, chap. XV, p. 285. The Seychelles Islands.

112. S. Quincy (1893). Description de l'arbre Cocotier de Mer des Iles Seychelles, par S. Quincy. Réimpression par Le Cernéen, journal de Maurice (8, rue du Vieux-Conseil, Maurice, décembre 1893), du mémoire de Quéau de Quincy envoyé en 1808 au Jardin du Roi et lu à l'Académie des Sciences par Labillardière, imprimé à la suite du mémoire de celui-ci dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, q. v.

Une seule édition de cinquante copies ; 232 × 158 mm. Prix 0.50 cent. de Roupie, éditée en décembre 1893 à Port-Louis, Ile Maurice, par le Cernéen (Journal de l'Ile Maurice).

113. Ch. Anastas (1897). Histoire et Description des Iles Sechelles. In-8°, 77 p., Maurice ; 1897, p. 18-21, l'Île Praslin.
114. F.-A. Barkly (1897). From the tropics to the North Sea, in-8°, Westminster, 1897, p. 252. Seychelles.
115. Dr Keller (1898). Die Ostafrikanischen Inseln, in-8°, 1898, dans Bibliothek der Ländeskunde. Bd 2. Seychellen Inseln.
116. Carl Chun (1899-1900). Auf der Tiefen des Weltmeeres von Carl Chun. Schilderungen von der Tiefsee. Expedition mit 6 chromolithographieen ; 8 heliogravüren ; 32 als Tafeln gedruckten Volbildern ; 2 Karten und 390 Abbildungen im text. In-4° von Gustav Fischer in Jena, 1900.
117. Albert K. (1900-1901). Pflanzenwunder in Natur, Berlin, 1900, 1 vol., p. 243-245. Die Wundernuss *Lodoicea Seychellarum*. Cité par Just's Botanischer Jahresbericht, t. XXIX, 1901, 2<sup>e</sup> abth.
118. Col<sup>t</sup> Yule (1903). Hobson-Johnston. A Glossary of Colloquial anglo-indian words and phrases and of kindred terms etymological, historical and geographical, by Colonel Henry Yule, C. I. E. New Edition, in-8°, London, 1903, Coco de Mer, p. 229, et Seychelles, p. 814. La 1<sup>re</sup> édition a paru en 1893.
119. A.-A. Fauvel (1906). Notes sur quelques points nouveaux de l'anatomie du Cocotier de Mer. *Lodoicea Seychellarum*. Extraits du Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle, Paris, 1906, n° 7, p. 585.
120. Augeri Clutii M. D. (1634). Opusculum. *De Nuce medica*. Amstelodami typis Jacobi Charpentier, anno 1634. 1 vol. petit in-4° avec figures.
121. Johannis Eusebii Nierembergi (1635), Madritensis ex Societate Jesu in academiâ regia Madritensi Physiologiae professoris, Historia Naturae maxime peregrinae Libris XVI distincta (1 vol. in-folio). Antwerpiae, ex Officinâ Plantinianâ, Balthasar Moreti, MDCXXXV. Liber XIV, cap. IX, p. 298. *De Cocco Maldivensi*.
122. F. E. Guérin (1836). Dictionnaire Pittoresque d'Histoire Naturelle. 9 vol. in-4°, Paris, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 4. T. IV, p. 481. *Lodoicée*. Article de Thiébaut de Berneaud.